

AVIS DU CESER SUR LA DERMO-COSMÉTIQUE, UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE POUR L'OCCITANIE : DE L'ÉCOSYSTÈME À LA FILIÈRE



Avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional

Assemblée Plénière du 18 février 2019

Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) est l'Assemblée consultative, instituée par la loi du 05 juillet 1972, placée au côté du Conseil Régional, avec lequel il constitue la Région.

Composé de membres issus d'organisations socioprofessionnelles diverses représentant la société civile organisée et reconnus pour leurs compétences, leur sens de l'intérêt général et leur expérience, le CESER est un lieu d'écoute, d'échange, un laboratoire d'idées pour répondre aux besoins des citoyens.

Le dialogue instauré doit permettre d'aboutir à une vision partagée de l'intérêt régional, au-delà de tout clivage.

Les avis du CESER, rendus dans le cadre d'une saisine obligatoire de la Présidente de Région ou d'une auto-saisine, constituent de véritables outils d'aide à la décision publique.

Assemblée plénière du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Le 18 février 2019

AVIS

**LA DERMO-COSMÉTIQUE, UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE
POUR L'OCCITANIE : DE L'ÉCOSYSTÈME À LA FILIÈRE**

Avis adopté

Rapporteuses :

Madame Roser GINJAUME GRATACOS

Madame Catherine GONZALEZ

Conseil Economique Social et Environnemental Régional

Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

SOMMAIRE

EXTRAITS DU DISCOURS INTRODUCTIF
DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CHAUZY,
PRESIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRENEES-MEDITERRANEE

AVIS
LA DERMO-COSMÉTIQUE, UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE POUR L'OCCITANIE :
DE L'ÉCOSYSTÈME À LA FILIÈRE

EXPLICATIONS DE VOTE

DISCOURS INTRODUCTIF
DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CHAUZY,
PRESIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRENEES-MEDITERRANEE

Madame la Vice-Présidente de Région, représentant la Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

Madame, Monsieur,

A l'ordre du jour de notre assemblée, trois projets d'avis :

- Tout d'abord, il y aura la présentation du projet de 2^{ème} contribution du CESER au SRADDET Occitanie 2040. Le rapporteur est Michel BAYLAC.

- Puis, sera présenté le projet d'avis « Les enjeux du vieillissement en Occitanie » ; le rapporteur est Francis DECOUCUT.

- Enfin, le projet d'avis « La dermo-cosmétique, une filière d'excellence pour l'Occitanie : de l'écosystème à la filière » sera présenté par les co-rapporteuses, Roser GINJAUME GRATACOS et Catherine GONZALEZ.

Je remercie les présidentes et présidents, l'ensemble des commissions concernées, ainsi que les chargés de mission et assistantes pour la qualité du travail réalisé. Mais au-delà, mes remerciements s'adressent à vous tous, qui au sein de chaque commission de notre assemblée avez contribué à l'élaboration du projet de 2^{ème} contribution au SRADDET 2040 dans des délais contraints, par l'élaboration de contributions pour la commission pilote, la commission 1 « Aménagement du territoire, Politiques environnementales et énergétiques, Transport, Infrastructures, Numérique, Logement ».

Halte à l'antisémitisme, aux menaces et aux agressions

Une lettre anonyme infâme a été adressée à notre Présidente de la Région Carole DELGA. Je l'ai assuré de notre entière indignation et solidarité et j'ai envoyé à cet effet à la presse samedi 16 février une courte déclaration, rendue publique par la Dépêche le dimanche 17 février. Elle m'en a remercié.

Je vous proposerai d'adopter une motion à la fin mon propos pour rappeler nos valeurs et notre condamnation sans faiblesse des menaces, des agressions physiques et verbales, du racisme et de l'antisémitisme.

Aucune tolérance pour les actes et les propos antisémites, les banderoles, les tags, les insultes et fausses nouvelles sur les réseaux sociaux alimentant et exprimant le venin de l'antisémitisme, favorisant le passage à l'acte. 74% d'augmentation des actes antisémites en 2018.

J'invite chaque organisation membre du CESER a condamné sévèrement le racisme et l'antisémitisme.

Une filière d'avenir pour la région : la dermo-cosmétique

Je terminerai concernant nos travaux par le troisième rapport à l'ordre du jour relatif à l'avenir de la filière dermo-cosmétique préparé par la Commission 3 « Activités et Mutations économiques – Economie sociale et solidaire » et la Commission 4 « Enseignement supérieur – Recherche – Valorisation – Transfert – Innovation ».

Au début de la mandature, le CESER Occitanie s'est engagé à effectuer un travail d'analyse sur des filières industrielles émergentes présentes en région et souvent méconnues. Il débute par la filière

dermo-cosmétique qui existe de longue date dans la région mais n'attire pas légitimement l'attention et les actions des décideurs locaux.

L'industrie est un secteur économique important pour l'Occitanie, caractérisée par des activités diverses telles que l'aéronautique, l'agroalimentaire, la santé, la chimie, l'énergie... où compétences techniques et innovation sont les maîtres-mots. La Région s'appuie ainsi sur de grandes filières industrielles structurées qui sont adossées à des écosystèmes de recherche et d'innovation : l'aéronautique (61 000 emplois), le spatial (10 000) emplois, les systèmes embarqués (20 000 emplois), l'agriculture et l'agro-alimentaire (160 000 emplois) ainsi que la santé et les biotechnologies (20 000 emplois) et le numérique (46 000 emplois).

Il y a par ailleurs des filières d'avenir : les biotechnologies, la chimie verte, l'éco-industrie, l'énergie, l'automobile avec le « véhicule intelligent », le ferroviaire ou encore la silver-économie.

La dermo-cosmétique fait également partie de ces filières émergentes. La Région soutient la structuration et le renforcement des filières industrielles émergentes et majeures car il est aujourd'hui déterminant de favoriser la pérennité du tissu industriel régional par la consolidation ou le renouvellement de ses activités, de répondre aux besoins du marché national et de conquérir des positions fortes à l'exportation.

La région Occitanie est le berceau de cette filière grâce à Pierre Fabre, et l'on compte, aux côtés de ce groupe emblématique, près d'une centaine d'entreprises réalisant un chiffre d'affaires global d'environ 300 M€, représentant ainsi une réelle valeur ajoutée. Au moment où l'attention portée au corps et l'adoption d'un mode de vie sain sont devenues prépondérantes, cette filière est, par-delà son poids économique, un puissant vecteur d'image pour notre territoire. Les acteurs du secteur de la dermo-cosmétique sont présents dans les activités de l'agriculture, de la transformation des produits agricoles, de la chimie fine ou encore de la distribution commerciale, de la recherche fondamentale et de l'enseignement supérieur. Ce secteur englobe également le thermalisme de soins, pan important de l'économie régionale. La Région dispose d'atouts très forts en matière de recherche en lien avec ce secteur (biotechnologie, chimie, santé, etc.).

Le terme de dermo-cosmétique aurait été inventé par Pierre Fabre, le fondateur du groupe qui est aujourd'hui l'un des leaders dans le monde grâce à son expertise scientifique et aux recherches en développement et innovation continues en matière de soin de la peau et des cheveux, avec la marque Avène.

Mais il n'existe pas de définition légale des produits de dermo-cosmétique. Ces produits répondent en raison de leur technicité et de leur qualité à un problème particulier de peau ou de cheveux. Ils appartiennent, pour la plupart, à la catégorie des produits de « conseil pharmaceutique » et font parfois l'objet d'une recommandation de la part de médecins de type dermatologues, auprès de leurs patients.

En mettant en avant le secteur de la dermo-cosmétique comme une filière d'excellence, le CESER considère qu'elle est source de développement d'innovation, d'emplois et d'aménagement du territoire.

Le développement économique dans ce secteur est prévisible en raison de la tendance observée quant à l'augmentation des achats de produits naturels biologiques et identifiés à un territoire pour les produits d'hygiène et de soins du corps, comme c'est déjà le cas pour l'alimentation. Les questions réglementaires sont aussi au cœur de cette activité.

L'avenir de cette filière est lié à sa capacité à se structurer, à répondre aux exigences de visibilité sur le marché tant national, qu'international et à innover. Le rapport formule une série de préconisations répondant à ces trois enjeux et organisées autour des axes suivants :

- la mise en réseau à vocation mondiale : le CESER demande à la Région la création d'un cluster dermo-cosmétique d'Occitanie ;

- des actions collectives pour le développement (soutien à la mutualisation de certaines fonctions liées au recrutement, la veille juridique, aux chaînes de fabrication multi-produits, un support à des actions de communication à la fois internes et externes à la région...);
- la création et la reconnaissance d'un label dédié aux produits dermo-cosmétiques ;
- une logique de branche professionnelle dans le cadre de la création du cluster dermo-cosmétique ;
- de nouveaux parcours dans l'enseignement supérieur (favoriser par exemple au niveau Master l'émergence, dans les composantes d'enseignement, de parcours permettant de mieux répondre aux spécificités de la filière dermo-cosmétique...);
- une recherche d'excellence ;
- rapprocher pour innover.

Quelques mots sur des points d'actualité :

Le dossier Bosch à Stuttgart

Le 15 mars je serai avec Carole DELGA dans la délégation des collectivités, des parlementaires, des organisations syndicales qui rencontrera le directoire du groupe Bosch à Stuttgart afin d'obtenir des investissements pour le site de Rodez qui ne peut préserver 1 550 CDI en ne restant que sur les dernières technologies diesel (seul produit sur le site). Le Ministère de l'Economie sera présent à nos côtés.

Le Comité stratégique de la filière automobile sera installé par le Préfet de région et la Présidente de région ; il correspondra aux territoires d'industrie (Mecanic Valley avec le cluster Automotech et le pôle de recherche automobile du groupe Renault).

C'est le cœur des mutations et de la 3^{ème} révolution de l'industrie automobile qui nécessite du temps pour la transition vers la voiture électrique. On ne gère pas une transition par des taxes et des interdictions de se déplacer car sept Français sur dix n'ont pas de moyens alternatifs.

Filière nucléaire et le territoire du Gard

Le 11 janvier j'ai été associé à une réunion de travail à Paris pour le chantier national du grand carénage des centrales nucléaires, la rénovation de la 1^{ère} centrale aura lieu dans le Gard. Le travail de réflexion conduit par notre collègue Philippe PATITUCCI (UIMM Lozère-Gard) et la délégation EDF d'Occitanie propose une convention-cadre sur les enjeux des compétences et de l'organisation au bénéfice des marchés de sous-traitance des entreprises du territoire. Cela préfigure une convention-cadre au plan national. Le directeur de la branche nucléaire d'EDF, Dominique MINIERE, a donné son accord.

Je rencontrerai les organisations syndicales concernées sur le site pour aborder les enjeux positifs pour l'emploi et la formation.

10 territoires d'industrie : un enjeu pour le CESER !

Je vous propose d'organiser une journée de travail pour comprendre les enjeux des 10 territoires d'industrie retenus par le Gouvernement et qui correspondent à notre volonté de réussir une économie de production dans les territoires, pour créer de la richesse et donc redonner des perspectives à des territoires qui n'en n'ont plus, avec les commissions concernées du CESER (3, 4 et 5) mais aussi la commission 6 (pour les ports à vocation économique).

L'arrêt de l'A380

Une réussite industrielle...mais un échec commercial, les prévisions peut-être trop optimistes sur les voyages de masse organisés par les compagnies spécialisées... Le succès commercial ne s'est pas réalisé.

Cet appareil a fait l'objet d'aménagements et d'installations industrielles considérables qui restent utiles pour le développement d'Airbus et sa gamme d'avions, après avoir battu tous les records de production - 800 avions livrés au 31 décembre 2018.

La négociation sociale interne au groupe devra permettre de trouver une solution pour l'emploi des salariés.

L'impact risque d'être plus difficile pour les sous-traitants.

Coopération interrégionale

Jeudi 21 mars à Perpignan, avec Marc CHEVALLIER, je rencontrerai les présidents des Conseils économiques et sociaux de Catalogne et des Baléares pour examiner l'organisation d'une conférence sur l'avenir de la Méditerranée, avec les préoccupations du traitement de la pollution, du changement climatique. L'objectif est de mobiliser les régions et les Conseils économiques et sociaux concernés pour tenir une conférence utile avec le soutien de l'Union européenne.

Je vous remercie de votre attention.

AVIS

LA DERMO-COSMÉTIQUE, UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE POUR L'OCCITANIE : DE L'ÉCOSYSTÈME À LA FILIÈRE

Avis adopté

Rapporteuses :

Madame Roser GINJAUME GRATACOS

Madame Catherine GONZALEZ

Suffrages exprimés : 156

Pour : 156

Abstentions : 0

Conseil Economique Social et Environnemental Régional

Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Cet avis a été élaboré sous l'autorité de la Commission « **Activités et Mutations Économiques – Économie Sociale et Solidaire** » du CESER, présidée par Marielle GAUDOIS et de la Commission « **Enseignement Supérieur, Recherche, Valorisation, Transfert, Innovation** » du CESER, présidée par Monsieur Alain RADIGALES. Elles adressent leurs remerciements aux personnes qui ont bien voulu alimenter leur réflexion :

Madame **Armelle BARELLI**

Déléguée régionale Occitanie Pyrénées INSERM

Monsieur **Pierre-Antoine BONNET**

Vice-Doyen – Faculté de Pharmacie de l'Université de Montpellier

Madame **Cendrine CABOU**

Maître de conférences - Université Toulouse III – Paul Sabatier

Monsieur **Daniel CUSSAC**

Vice-Doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université Toulouse III –Paul Sabatier

Monsieur **Gabriel COLLETIS**

Professeur d'économie – Université Toulouse 1 Capitole

Monsieur **Daniel CONSTANT**

Directeur de la Société Neobie

Monsieur **Alain DICRESCENZO**

Président CCI Occitanie

Monsieur **Pascal DUMY**

Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie Montpellier

Monsieur **Arthur DUPUY**

Président de la Société Arthur DUPUY

Madame **Sophie FRANCESCHI-MESSANT**

Maître de conférences - Université Toulouse III – Paul Sabatier

Madame **Carole GARCIA**

Présidente et co-fondatrice de la société GRAINE DE PASTEL

Monsieur **Jean-Marc GIROUX**

Président de l'association professionnelle COSMED

Monsieur **Christophe HAUNOLD**

Directeur-adjoint - SATT Toulouse Tech Transfer

Monsieur **Thierry LOGRE**

Président fondateur du laboratoire JERODIA

Monsieur **Christophe MASSON**

Directeur Général - Cosmetic Valley

Monsieur **Ouissem OUESLATI**

Délégué syndical du groupe Pierre FABRE – site de MURET

Madame **Delphine PAOLUCCI**

Directrice des Etudes de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie Montpellier

Madame **Isabelle PARROT**

Maître de conférences - Université Montpellier

Monsieur **Emile PEREZ**

Directeur de recherche CNRS

Monsieur **Ludovic PUGHOM**

Délégué syndical du groupe Pierre FABRE – site de SOUAL

Monsieur **Rémy SAINT-LEGER**

Directeur du développement commercial et fonctions supports - Pierre Fabre Dermo-Cosmétique

Monsieur **Vincent SIBAUD**

Dermatologue – Oncologue – Pierre FABRE

Monsieur **Liberto YUBERO**

Président du pôle de compétitivité Cancer – Bio – Santé

Ce projet d'Avis a été réalisé sous l'autorité des Commissions
« Activités et Mutations Économiques – Économie Sociale et Solidaire »

Le Bureau

Présidente

Marielle GAUDOIS

Vice-Présidente

Sabine MASERATI

Secrétaire

Marie-Hélène BOUYGUES

Les membres

Dominique ANTONI

Patrick AYGOBERE

Pierre AYLAGAS

Gilles BESSON

Martial BRENAC

Marie-Line BRUGIDOU

Adeline CANAC

Robert COTTE

Stéphane DEDIEU

Félicie DOMENE

André DUCOURNAU

Bruno DUMAS

Claude DUPUY

Chantal GAUTHIER

Roser GINJAUME GRATACOS

Cécile HA MINH TU

Clare HART

Gaëlle KEDDIDECHE

Pierre LAFFON

Eric LALANDE

Michel LAMARQUE

Marie-Agnès LARRIBAU

Claude MARTIN

Paul-Louis MAURAT

Alexis MELIDONIS

Daniel MÉMAIN

Sylvie MICHEL

Laurent NGUYEN

Philippe PATITUCCI

Marie-Jo PEREIRA

Xavier PETRACHI

Guy PRESSEDA

Gérard RAMOND

Joël RAUSA

Gérard SOUSSAN

Thomas SUN

Eliane TEYSSIÉ

Luc TOUCHET

Claudine TOURAINE-
LEMPEREUR

« Enseignement Supérieur – Recherche – Valorisation – Transfert – Innovation »

Le Bureau

Président

Alain RADIGALES

Vice-Président

Catherine GONZALEZ

Secrétaire

Isabelle MONTIER

Les membres

Ludovic ARBERET

Gilles BESSON

Martial BRENAC

Elvire DE ALMEIDA-LOUBIERE

Patrick DELFAU

Jacques DIETRICH

Nicolas DUBOURG

Pascal DUMY

Claude DUPUY

Marielle GAUDOIS

Hélène GRANDJEAN

Cécile HA MINH TU

Sylvain LABBE

Stéphanie LACAMBRA

Emeline LAFON

Laurent LATORSE

Elisabeth LAVIGNE

Virginie MAHDI

Catherine MIFFRE

Belkacem MOUSSAOUI

Benjamin ORDON

Philippe PATITUCCI

Xavier PETRACHI

Laura PIBOU

Camille PLAGNARD

Brigitte PRADIN

Michel RAFFI

Patrick ROUX

Karen SERRES

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	1
INTRODUCTION	3
I. FILIERES ECONOMIQUES.....	5
1. CONCEPT DE FILIERE.....	5
1.1 ORIGINE ET ÉVOLUTION DU CONCEPT DE FILIÈRE	5
1.2 LE CONCEPT DE FILIÈRE ET LE CADRE D'ANALYSE.....	5
2. FILIERES ECONOMIQUES EN FRANCE	6
2.1 FILIERES EN FRANCE.....	6
2.2 FILIERES EN OCCITANIE	6
2.3 FILIÈRES STRUCTURÉES	7
2.4 FILIERES DITES ÉMERGENTES À STRUCTURER	10
3. ACCOMPAGNEMENT ET STRUCTURATION DES FILIERES : PROGRAMMES EXISTANTS EN OCCITANIE.....	11
II. L'ÉCOSYSTÈME DERMO-COSMÉTIQUE	13
1. LA PLACE DE LA DERMO-COSMETIQUE DANS L'ECONOMIE REGIONALE.....	14
1.1 SES LIENS AVEC D'AUTRES SECTEURS	15
2. LE THERMALISME DE SOINS DE LA PEAU	16
3. LES DIFFERENTS ACTEURS.....	17
3.1 TRANSVERSALITÉ	20
3.2 CHAÎNE DE VALEURS AUTOUR DE L'ÉCOSYSTÈME.....	21
4. MODELE ECONOMIQUE TOURNE VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	22
5. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT	22
6. EMPLOI DURABLE.....	23
7. POIDS ECONOMIQUE	25
8. ECOSYSTEME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	25
8.1 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	26
8.2 RECHERCHE	29
8.3 INNOVATION.....	30
9. ANALYSE, ENJEUX ET BESOINS DE LA FILIERE	32
PRÉCONISATIONS	34
CONCLUSION	38
ANNEXES	41
GLOSSAIRE.....	61

PRÉAMBULE

La commission « Activités et mutations économiques – Économie sociale et solidaire » du CESER Occitanie a souhaité se saisir du sujet des filières industrielles comme un moteur de croissance et d'avenir pour la région Occitanie. En effet, les filières industrielles ne représentent qu'une partie, certes d'une grande importance, de l'activité économique dans notre région, mais ces filières ont structuré et structurent encore les territoires. Cependant, nous pouvons constater que de nombreuses zones d'activités en Occitanie possèdent des friches industrielles, même si la collectivité a la volonté de transformer ces friches en pépinières d'entreprises, créatrices d'emplois, afin de redynamiser ces espaces et de les transformer en bassins de vie.

Pendant plusieurs décennies, l'idée selon laquelle la France pourrait se passer d'industrie s'est installée dans le débat public. L'essor des technologies numériques a renforcé cette thèse d'une France post industrielle qui investirait dans les secteurs immatériels et les services à haute valeur ajoutée tandis qu'elle externaliserait sa production vers d'autres pays. Néanmoins, il y a une prise de conscience des pouvoirs publics que l'industrie constitue un élément déterminant de la croissance¹. L'avenir de la France, son économie, ses emplois sont fortement dépendants de la capacité productive de l'industrie sur le territoire national et dans nos régions respectives. Cela nécessite de la part de l'Etat, des collectivités territoriales et de la société civile organisée, d'avoir une vision industrielle de long terme et de proposer des mesures pour développer la production dans nos territoires. Cette vision doit prendre en compte les défis environnementaux et la transformation du travail, à l'aune de l'utilisation généralisée des technologies du numérique.

La transition énergétique devrait être accompagnée par plus de justice sociale. La lutte contre le réchauffement climatique et l'optimisation de la gestion des ressources impliquent de repenser notre mode de développement et nos modes de consommation. Le développement de l'industrie, des activités économiques doit se faire sur la base de l'éco-conception, du recyclage, de la durabilité des produits. Le travail, la recherche et la formation sont des leviers majeurs pour faire sauter les verrous technologiques et organisationnels qui permettront les évolutions du système productif et des modes de consommation.

Cela repose aussi sur des filières clairement identifiées dans lesquelles les rapports donneurs d'ordres et sous-traitants doivent permettre une vision partagée et donner aux PME-TPE une meilleure visibilité sur l'activité d'une filière pour anticiper les impacts sur leur propre activité. Dans ce cadre, la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre peut être un atout afin de concrétiser ces évolutions en rapports de co-traitance.

La commission « Activités et mutations économiques – Économie sociale et solidaire » du CESER Occitanie propose de travailler dans le cadre d'une série d'avis sur des filières émergentes, présentes en région Occitanie, et souvent méconnues. Par ailleurs, ces filières, qui font partie de la cartographie économique de la région, ne relèvent pas toutes du secteur industriel. Elles sont sources de développement d'innovation, d'emploi et d'aménagement du territoire. La vigilance sur les niveaux et types de qualifications des salariés est au cœur de la valorisation de ces filières, tout comme le modèle économique qui doit répondre aux aspirations des diverses parties prenantes, reconnaître la place des salariés et plus largement des acteurs de la société civile. En effet, l'industrie, et plus largement l'activité économique, doit être considérée comme un bien commun.

Pour ce premier avis sur les filières émergentes, le CESER s'est auto-saisi d'un pan de l'activité économique régionale au mieux méconnu, au pire négligé. En effet la dermo-cosmétique existe de longue date dans la région Occitanie mais ne semble pas attirer légitimement l'attention et les actions des décideurs de la Région Occitanie sur ce secteur, dont l'impact transversal sur l'économie régionale n'est plus porté exclusivement par un seul groupe historique. D'autres régions, moins dotées ont obtenu des initiatives locales qui, aujourd'hui, font la preuve de leur efficacité. Il est temps de reprendre la main.

¹ Discours du Président de la République : François HOLLANDE, 8 décembre 2016

Deux commissions du CESER Occitanie ont participé à l'élaboration de cet avis. La Commission 3 s'est chargée d'identifier les filières économiques et l'écosystème dermo-cosmétique existant en Occitanie. La Commission 4 a apporté son expertise sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Les deux commissions proposent l'ensemble des préconisations.

INTRODUCTION

Nous identifions, au niveau national, le secteur de la cosmétique, fleuron de l'industrie française à l'exportation, qui est essentiellement concentré en région parisienne (grandes marques du luxe entre autres), en région Centre Val-de-Loire (Pôle de compétitivité COSMETIC VALLEY) et en Provence (pour l'origine du travail sur les parfums).

Le sujet en Occitanie est la dermo-cosmétique, secteur qui se consacre à travailler sur les bénéfices médicaux de produits appliqués sur la peau, le cuir chevelu ou les cheveux. Ils conjuguent une action dermatologique et cosmétique. Ils répondent à des attentes spécifiques des peaux fragilisées en alliant sécurité et efficacité et faisant l'objet d'une recommandation de la part des professionnels de la santé.

L'Occitanie recense une centaine d'entreprises (source : CCI, COSMED) installées sur son territoire et qui sont dans le périmètre de la dermo-cosmétique, au premier rang desquelles, pour des raisons historiques, le groupe Pierre FABRE, dont le fondateur Monsieur Pierre FABRE a, dit-on, « inventé » le terme de dermo-cosmétique. Il a ainsi voulu démontrer, en tant que pharmacien émérite, les bienfaits de produits spécifiques faisant l'objet de règles strictes et de liens forts avec une déontologie sans faille.

Le Groupe Pierre Fabre, depuis sa création en 1962, reste fidèle à son berceau du Sud-Ouest, marquant ainsi un souhait d'ancrage territorial à fort impact sur l'économie régionale.

Les acteurs du secteur de la dermo-cosmétique sont présents dans les secteurs de l'agriculture, de la transformation des produits agricoles, de la chimie fine, de la distribution commerciale, sans oublier en amont la recherche fondamentale et l'enseignement supérieur.

Ce secteur englobe aussi un des pans importants de l'économie régionale qui est le thermalisme de soins. Nous nous sommes attachés, dans le présent document à cibler le thermalisme de soins de la peau.

Tous ces acteurs constituent un écosystème, véritable socle d'une filière d'excellence pour notre Région Occitanie.

En mettant en avant cette filière d'excellence, le CESER soutient l'initiative de la Région (SREC 2016-2021²) de concentrer sa politique économique sur :

- le développement des filières
- l'économie de proximité
- les dispositifs permettant de soutenir les porteurs de projet notamment à travers le SRDEII, les contrats de filières, etc.

Le contenu qui suit présente les interactions, le poids économique du local à l'international. Les préconisations formulées et élaborées pour retenir l'attention des décideurs institutionnels tout comme celles des acteurs du monde de l'entreprise qui ont pu présenter leur modèle économique, dans le cadre du développement durable.

Le présent rapport se compose de trois parties. La première partie concerne le concept de filière et son utilisation comme outil d'analyse et d'aide à la décision pour le développement économique tant au niveau national que régional. La seconde partie est celle présentant la chaîne de valeurs de l'écosystème dermo-cosmétique existant en Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Cette partie vise à déterminer les forces et faiblesses de cet écosystème et à démontrer son potentiel de développement en Occitanie. La dernière partie présente les préconisations formulées par le CESER à destination des politiques régionales.

² Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Stratégie Régionale pour l'Emploi et la Croissance 2016-2021.
<https://www.laregion.fr/2016CroissanceEmploi> consulté le 08/01/2019

I. FILIERES ECONOMIQUES

1. CONCEPT DE FILIERE

1.1 ORIGINE ET ÉVOLUTION DU CONCEPT DE FILIÈRE

Le concept de filière est souvent considéré comme une spécificité française n'ayant pas d'équivalent dans le monde anglo-saxon. Davis J. H et Goldberg R. (1957)³ sont à l'origine d'un concept très proche qui est celui de « *commodity system* » qu'ils assimilent à un ensemble d'opérations permettant de passer d'une matière première à un produit fini.

Depuis, ce concept a connu certaines évolutions et Morvan (1991)⁴ l'explique en précisant que celui-ci a été enrichi avec le temps en intégrant différentes dimensions comme la mutation de l'environnement économique, l'évolution des stratégies industrielles ou encore le choix des pouvoirs publics. Dans cet ensemble, certains intègrent aussi le rôle des technologies, du phénomène d'intégration et de l'analyse de la stratégie des firmes/groupes.

Aussi, force est de constater qu'aujourd'hui le concept de filière est largement utilisé alors même que ses contours ne sont pas précisément définis. Planchu (2007)⁵ pointe cette spécificité en précisant qu'on « parle de filière bois, de filière textile, de filière santé, de filière électronique, etc. La première est définie à partir d'une matière première, la filière textile à partir d'un stade intermédiaire, la filière santé à partir d'une grande fonction, et enfin la filière électronique par une référence très générale à un produit ».

1.2 LE CONCEPT DE FILIÈRE ET LE CADRE D'ANALYSE

Selon l'Insee, la filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini⁶. On parle ainsi de filière électronique (du silicium à l'ordinateur en passant par les composants) ou de filière automobile (de l'acier au véhicule en passant par les équipements). Précisons que la filière intègre en général plusieurs branches.

Le concept de filière industrielle est, selon Stoffaës (1980)⁷, « constitué de l'ensemble des stades du processus de production qui conduit des matières premières à la satisfaction du besoin final du consommateur, que ce bien final s'adresse d'ailleurs à un bien matériel (type alimentation, logement...) ou à un service (type transport-communications, santé, loisir) ».

Aussi, afin de cerner au mieux cette thématique, le CESER, dans le présent travail, appréhendera le concept de filière en adoptant cette approche et donc, par conséquent, en évoquant à la fois les filières industrielles et celles faisant référence aux services.

Deux constats peuvent d'ores et déjà être opérés :

- le premier consiste à souligner que peu de travaux prennent en compte la dimension environnementale dans le concept de filière,
- le deuxième permet de remarquer que le concept de filière est un véritable outil pour l'analyse et l'élaboration d'actions stratégiques.

³ Davis J. H and Goldberg R. A (1957), A Concept of Agribusiness, Boston: Division of Research, Graduate School of Business Administration, Harvard University.

⁴ Morvan Y. (1991), Fondements d'économie industrielle, Economica, 2ème édition.

⁵ Planchu V. (2007), Filière de production et développement territorial : concept, utilité, méthode d'étude, éditions l'Harmattan.

⁶ Cette définition est très proche de celle de Davis J. H et Goldberg R. (1957), op. cit.

⁷ Stoffaës C (1980), Politique industrielle et filières In Revue d'économie industrielle, vol. 13, 3e trimestre, pp. 86-99, p.86.

En ce sens, le concept de filière peut être considéré comme un levier d'activation et/ou de redressement économique source d'emploi, de croissance et de création de valeur pour l'ensemble des acteurs et du territoire.

Etudier les filières économiques permet de constater l'importance, le poids économique et la valeur ajoutée créée sur un territoire régional. Il est primordial de s'intéresser à leur structuration ou à leur défaut de structuration, ainsi qu'à leur mode d'organisation ou absence de celle-ci.

2. FILIERES ECONOMIQUES EN FRANCE

2.1 FILIERES EN FRANCE

Le Conseil National de l'Industrie (CNI) éclaire les pouvoirs publics sur la situation de l'industrie en France, émet des avis et formule des propositions et recommandations au gouvernement pour améliorer la compétitivité de l'industrie, renforcer les filières et développer les emplois et compétences associés.

Le CNI préside à l'élaboration de contrats de filières par chacun des comités stratégiques de filière (CSF). Les CSF correspondent chacun à une filière stratégique de l'industrie française. Ils ont pour mission d'identifier de façon convergente entre les industriels, les organisations syndicales et l'État, dans des « contrats de filière », les enjeux clés de la filière et les engagements réciproques de chaque partie. Les CSF émettent des propositions d'actions concrètes et suivent leur mise en œuvre.

Seize CSF ont été mis en place : Aéronautique, Alimentaire, Automobile, Bois, Chimie et Matériaux, Eau, Ferroviaire, Industries pour la construction, Industries électroniques, Industries navale et maritime, Industries des nouveaux systèmes énergétiques, Industries et Technologies de santé, Mines et métallurgie, Mode et Luxe, Nucléaire et Transformation et valorisation des déchets.

Chaque CSF regroupe, sous le pilotage d'un industriel président du CSF, des représentants des acteurs de la filière, entreprises ou fédérations industrielles, des représentants des 5 organisations syndicales, les différentes administrations concernées par cette industrie et des experts.

2.2 FILIERES EN OCCITANIE

L'Occitanie bénéficie de filières dynamiques structurées. La Région souhaite consolider des filières d'activités organisées, comme l'aéronautique, le bâtiment, le tourisme, l'agroalimentaire ou la viticulture, et la structuration des filières émergentes, porteuses de l'économie de demain, comme les énergies renouvelables, l'e-santé ou le numérique (SREC 2016-2021).

Des filières vont apparaître et d'autres peuvent disparaître d'où l'importance d'accompagner ces dernières en les soutenant dans leur mutation et leur transformation. Dans cet ensemble, il faudra tenir compte des filières en décroissance et de celles qui sont en mutation technologique et qui peuvent prendre le pas.

Le CESER doit s'interroger sur la façon d'anticiper les mutations économiques notamment au niveau des filières. Cette problématique doit être appréhendée en filigrane pour toutes les filières.

L'industrie en Occitanie représente⁸ :

- 13,8 % de la valeur ajoutée (14,3 % au niveau national).
- 12 534 entreprises industrielles employant 213 233 salariés (12 % de l'emploi régional).
- 72 % des exportations de la Région (Aérospatial : 72,2 %) soit près de 38 Milliards d'Euros.
- 1^{ère} région française pour l'effort en R&D, 4 % du PIB.

⁸ DIRRECCTE Occitanie, Édition 2018 (Source INSEE). Les chiffres clés, 92 pages.

De fait, l'Occitanie est la 7^{ème} région industrielle de France métropolitaine⁹ (6,9 % de l'emploi industriel) et reste l'une des régions qui a le mieux résisté à la désindustrialisation du pays depuis 2001. Cette tendance s'explique notamment par le dynamisme des industries aéronautique et agroalimentaire.

Ces filières économiques font ainsi référence à l'industrie et à la création de richesses. L'industrie constitue un secteur économique majeur de l'économie. Ce secteur se caractérise par une grande diversité tant au niveau des filières qu'il recouvre (aéronautique, chimie, agroalimentaire, santé, nucléaire, dermo-cosmétique, bois...) que des compétences requises pour y travailler (formation technique et technologique conjugée à de réelles aptitudes à l'innovation).

2.3 FILIÈRES STRUCTURÉES

La Région est marquée par la présence de filières structurées. La présentation suivante résume les éléments définis par le SRDEII¹⁰ (Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internalisation).

○ Aéronautique-spatial- systèmes embarqués

La filière aéronautique représente 61 000 emplois directs. Ainsi un tiers des effectifs de cette filière sont concentrés dans la région au sein de laquelle se trouvent 88 % des capacités de production utilisées. En Occitanie, on note la présence de trois constructeurs aéronautiques (Airbus, ATR, Daher Socata) et d'un tissu très important d'entreprises sous-traitantes de rang 1 ou rang 2. Dans le domaine spatial, la Région concentre à elle seule la moitié des effectifs nationaux (12 000 salariés) et un quart des effectifs européens avec des leaders dans le domaine (Airbus Defence and Space, Thales Alenia Space et un tissu de PME dynamiques). Notons que cette filière comporte plus de 400 entreprises installées en Occitanie.

La filière Occitane des systèmes embarqués est la première en France. Les systèmes embarqués sont fortement liés à l'aéronautique et à l'automobile. Avec 20 000 salariés dans ce domaine, la région est l'un des leaders européens des systèmes embarqués appliqués aux transports (automobile notamment). De nombreuses entreprises participent à la renommée internationale de la filière (Liebherr, Thalès, Actia, Continental, etc...). De plus, les opportunités de développement d'activité dans les transports ou de diversification vers de nouveaux domaines sont nombreuses (santé, smart grid...).

Afin d'accompagner la montée en maturité de la filière, l'Etat et la Région s'engagent au travers du Plan ADER 4¹¹ (19 Juillet 2018, période 2017-2021) à orienter leur politique en faveur de la filière aérospatiale régionale (Comité Stratégique Filière Régional) selon les axes suivants :

- Améliorer la performance de la chaîne d'approvisionnement : capacité de production, usine 4.0, performance industrielle, automatisation ;
- Consolider la chaîne de valeur grâce à une ingénierie financière adaptée et une internationalisation offensive ;
- Soutenir l'innovation : l'avion vert, l'avion plus électrique, les nouveaux matériaux...
- Gérer les ressources humaines et anticiper les besoins en emplois et compétences : formation, recrutement, structuration.

○ Agroalimentaire/Agro-industries

En Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, la filière agroalimentaire est le premier employeur régional et génère 13,7 milliards d'Euros de chiffre d'affaires (7,1 milliards d'Euros pour la production agricole et 6,6 milliards d'Euros pour l'industrie agroalimentaire)¹².

Première région viticole mondiale en vins d'appellation, première région ovine française, deuxième région

⁹<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Montpellier/Publications-de-la-region/Publications-thematiques/Onisep/Onisep-Plus-n-42-L-industrie-en-Occitanie-fabriquer>

¹⁰ <https://www.laregion.fr/IMG/pdf/srdeii-web.pdf>

¹¹ ADER : plan spécifique d'Actions pour le Développement des Entreprises Régionales de sous-traitance

¹² Avis du CESER Occitanie adopté le 23 Novembre 2017 : Une approche de l'agriculture en Occitanie

française productrice de fruits et de légume. L'Occitanie occupe la première place nationale pour la production biologique en 2016. Avec 250 produits sous Signes officiels de la Qualité et de l'Origine (SISQO)¹³, c'est la première région de France en nombre de produits labellisés. Les enjeux identifiés dans le SRDEII visent notamment à garantir les meilleurs débouchés à la production agricole régionale, renforcer la politique d'innovation orientée souvent vers les préoccupations actuelles de la société. (Santé par l'alimentation, solutions énergétiques alternatives, défis technologiques, améliorer la performance industrielle et mutualiser les moyens et les méthodes entre PME).

○ *Santé*

Cette filière s'inscrit à un niveau d'excellence internationale. S'agissant des structures et des professionnels de santé, l'Occitanie dispose selon l'agence de développement économique AD'OCC¹⁴ de :

- plus de 240 000 emplois, dont 90 % dans l'offre de soins et l'offre médico-sociale ;
- 500 entreprises représentant 20 000 emplois ;
- 227 000 étudiants, 35 grandes écoles et universités ;
- 3 CHU (Montpellier, Nîmes, Toulouse), 120 laboratoires publics et près 7 000 chercheurs ;
- principaux axes thérapeutiques : oncologie, neurosciences, cardiologie, infectiologie, gériatrie, maladies chroniques, thérapies ciblées et innovantes, ingénierie cellulaire ;
- 1^{ère} région thermale de France avec 17 stations thermales ;
- cosmétique : deux entreprises sur trois développent des produits bio ;
- l'Oncopole, unique en Europe, qui réunit sur un même site l'ensemble des acteurs publics et privés, mobilisés pour lutter contre le cancer

Cette filière rassemble de nombreuses entreprises-phares des sciences du vivant, qu'il s'agisse de TPE fortement technologiques ou de grands opérateurs parmi lesquels Pierre Fabre, 1^{er} laboratoire européen de dermo-cosmétique (3 300 emplois en Occitanie) et SANOFI (Montpellier). Les enjeux pour cette filière: conserver l'excellence et identifier les complémentarités au sein d'Occitanie.

○ *Transport et logistique*

La Région Occitanie profite de nombreux atouts parmi lesquels un positionnement géographique central traversé par les grands axes reliant Paris et la péninsule ibérique. Avec 6 300 entreprises, plus de 61 000 emplois et des acteurs de premier plan, la filière transports et logistique représente un levier stratégique pour le développement économique en Occitanie. Cette filière, qui est au cœur des échanges, est perçue comme un nœud stratégique central. Elle concerne le routier, le ferroviaire, le maritime et l'aérien. Dans l'ensemble, cette filière s'appuie sur des infrastructures assez bien développées sur la région : ports et aéroports.

Par ailleurs, on note un dynamisme de l'activité de fret : aéroportuaire, maritime, combiné rail-route, fluvial, routier. La Région souhaite renforcer cette filière pour soutenir les entreprises dans la création de valeur ajoutée et d'emplois. Ainsi, fin mars 2018, la Région Occitanie a procédé à la création du « Cluster Fret Logistique Occitanie » qui sera basé à Perpignan.

Les enjeux pour cette filière : mieux irriguer, mieux exploiter, mutualiser.

○ *Tourisme et thermalisme*

L'Occitanie est la région la plus fréquentée par les touristes français (4^{ème} pour les touristes étrangers). Ainsi, elle accueille environ 30 millions de touristes par an. Dans la Région, la filière « Tourisme » se situe derrière l'industrie agro-alimentaire mais devant l'industrie aéronautique. Elle représente 110 000 emplois

¹³ Les AOP, AOC, STG, IGP et Label Rouge sont des labels gérés par l'INAO. Ils garantissent une certaine qualité du produit, par des conditions sur les méthodes et zones de fabrication. Ajoutés au label Agriculture Biologique, ils forment les SIQO : Signes officiels de la Qualité et de l'Origine.

¹⁴ Site AD'OCC consulté le 15 Janvier 2019

et 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires (Avis du CESER : Avis – Une stratégie de filière pour structurer et développer le tourisme en Occitanie, Juin 2017).

Le thermalisme est un élément important du tourisme régional. L'Occitanie représente 30 établissements et 180 000 curistes par an, soit 31 % du marché national du thermalisme, ce qui la place au premier rang national.

Pour accompagner le développement de la filière, près de 140 millions € ont été investis en 10 ans dans la Région.

Les enjeux pour cette filière : augmenter le tourisme de l'ex Midi-Pyrénées, assurer une synergie entre les acteurs du tourisme et du thermalisme, réussir la reconversion des zones de montagne.

○ *Énergie*

- Au sein de cette filière se pose la problématique de la production, du stockage, de l'utilisation et du démantèlement/réemploi. Cette filière doit aussi faire face à des pertes considérables lors de l'acheminement de l'énergie (ex : 30 % au niveau de l'énergie électrique).

L'objectif doit être de renouer avec une production de qualité, soutenable et durable qui s'inscrit dans une logique d'économie d'énergie. Dans cet esprit, précisons que la Région Occitanie privilégie les constructions de lycées et de bâtiments à énergie durable (chaufferies bois, photovoltaïque) qui s'inscrivent dans le cadre de la campagne « *Occitanie : Région à énergie positive* ».

- Nucléaire : l'Occitanie accueille le deuxième pôle industriel de la région derrière l'aéronautique. Autour du CEA et d'ORANO s'agrègent en effet 7 000 emplois directs (11 000 en incluant les emplois indirects) au service d'une filière hautement technologique.

- Énergies renouvelables : La Région Occitanie a annoncé l'ambition de devenir une région à énergie positive à l'horizon 2025. Dans cette perspective, celle-ci agit en incluant dans son action la valorisation d'un important potentiel diversifié.

En termes de production d'électricité à partir d'énergie renouvelable, l'Occitanie est :

- 2^{ème} région pour l'hydroélectricité (12 681 MW) soit 18 % de la puissance française.
- 2^{ème} région pour le photovoltaïque (59 742 installations, 1 272 MW) soit 21 % de la puissance installée en France.
- 3^{ème} région éolien (1 038 MW) soit 10 % de la puissance française.

En termes de biomasse, l'Occitanie représente 8 % (681 MW) de la biomasse française. Ce pourcentage est identique (30 MW) pour la puissance Biogaz française. Néanmoins ces répartitions de mix énergétique sont hétérogènes sur le territoire régional (Figure 1).

Concernant les enjeux énergétiques, il s'agit avant tout de réduire la consommation de l'énergie dans les domaines du bâtiment, des procédés industriels ou des transports, tout en développant les moyens de production d'énergie renouvelable (vecteur hydrogène, électricité, chaleur, vecteur gaz, solaire à concentration, éolien flottant off-shore). Les enjeux portent aussi sur la gestion et la distribution de l'énergie, permettant une plus large intégration des énergies renouvelables intermittentes et une plus grande flexibilité d'utilisation (stockage, autoconsommation, smart grids...).

1 Part des différentes ENR en terme de puissances installées - retraitement données SDES (obligations d'achats) et registre ODREE, 2015 (Mgw) - Source : retraitement données SDES (obligations d'achats) et registre ODREE
2 Consommation moyenne (électricité + gaz) par point de livraison - retraitement données SDES art. 179 de la LTECV, 2015 (MWh) - Source : retraitement données SDES art. 179 de la LTECV

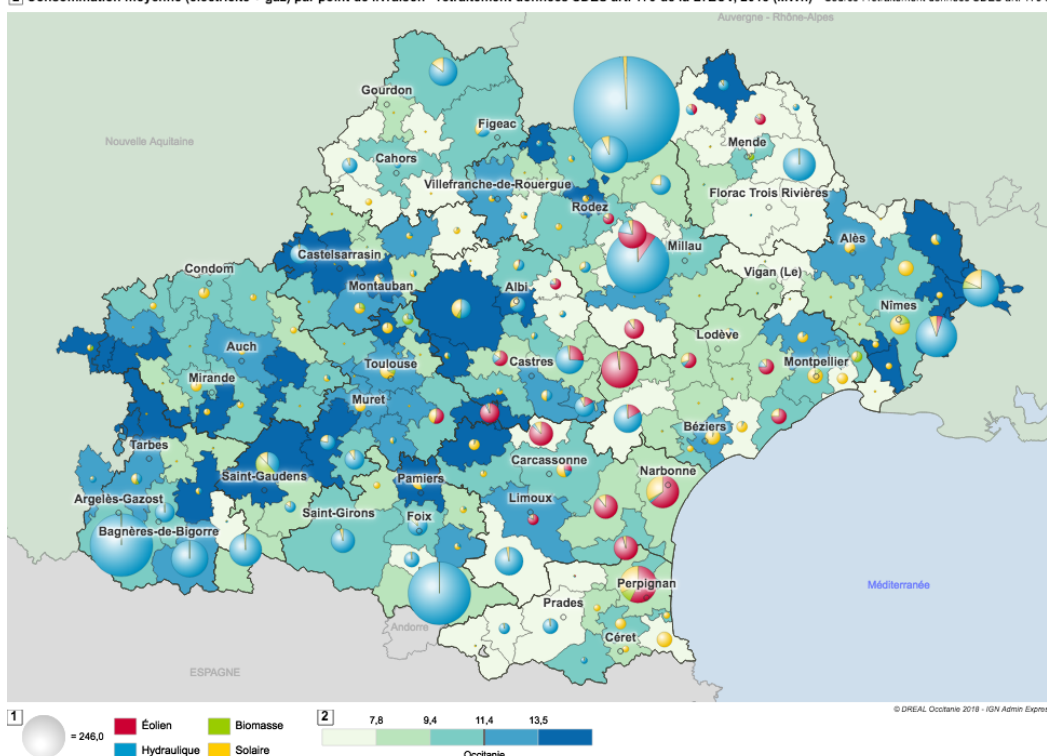


Figure 1 : Puissance des installations de production d'électricité renouvelable par filière et intercommunalité

○ Bâtiment et Travaux Publics BTP

Les travaux de restauration du patrimoine font souvent appel à des métiers distincts qui englobent le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) dans sa grande majorité. L'activité BTP compte 92 655 établissements, 114 552 salariés pour un chiffre d'affaires de 13 Milliards d'euros (CA estimé en 2015). Dans ce secteur, ont lieu souvent des échanges de savoir-faire (bois, pierre, ardoise) qui agissent dans le sens du maintien de certains métiers et certaines techniques qui sont, parfois, très anciennes. Sur ce point, notons que les branches professionnelles, le compagnonnage ainsi que les Centres de Formation des Apprentis (CFA) devront maintenir leurs actions de développement et de soutien à ces métiers afin d'éviter leur disparition tout en se posant la question de l'attractivité de certaines spécialités. Aussi, afin d'apporter un appui aux filières régionales, le CESER incite les entreprises participant à ces restaurations à accorder une grande part aux ressources locales dans leurs différentes réalisations. Cette pratique n'est pas suffisamment entrée dans les mœurs alors que la région Occitanie dispose de matières premières de très bonne qualité (granit des Pyrénées, calcaire du Lot). La Région a mis en place un contrat de filière pour le BTP et engage 800 millions d'euros de travaux d'investissements publics régionaux, en facilitant l'accès à la commande publique des PME régionales favorisant l'économie de proximité. Les enjeux de cette filière : maintenir les actions de développement et de soutien aux métiers, comme le font les branches professionnelles, le compagnonnage ainsi que les CFA ; éviter la disparition des métiers, se poser la question de l'attractivité de certaines spécialités.

2.4 FILIERES DITES ÉMERGENTES À STRUCTURER

Ces filières, selon le SREC 2016-2021, permettent de diversifier la base productive régionale tout en étant moins dépendant de l'aéronautique, de l'agro-alimentaire et de l'agro-industrie.

Il s'agit de : l'e-santé, la silver-économie, la robotique et drones, la bio-économie et chimie verte, les éco-industries, l'automobile et le ferroviaire, le nautisme, l'audiovisuel et l'animation.

De manière plus locale, il existe également des filières qui ne possèdent pas la masse critique des filières structurées ou dites émergentes ou les mêmes perspectives de marché mais présentent en revanche un fort enjeu territorial. Nous trouvons par exemple les filières bois, textile, céramique, granit, cuir.

La filière artisanale, comme celle de la chapellerie entre autres, située à Espéraza dans l'Aude ou à Caussade dans le Tarn-et-Garonne, pourra être regroupée avec la filière textile et cuir.

Dans le même temps, il existe des filières affaiblies comme celles du travail de filature de la soie/de la laine (Mazamet) et des métiers à tisser. Celles-ci sont devenues aujourd'hui des filières à découvrir lors des visites touristiques, ce qui peut rejoindre la filière Tourisme (autre filière de services).

Il est nécessaire de déterminer comment faire revivre ces filières locales qui ont, par le passé, structuré une partie de l'économie des villes et villages d'Occitanie.

Le cluster de la MECANIC VALLEY a mobilisé des complémentarités avec des savoir-faire qui peuvent être mis en pratique dans d'autres logiques de production/filières.

Dans ce cadre global, le numérique apparaît comme un facteur facilitateur.

L'écosystème dermo-cosmétique existant, à ce jour en Occitanie, compte des acteurs et des filières de formation. Ce potentiel devrait attirer l'attention des pouvoirs publics pour amener cette activité à devenir une filière bénéficiant d'une structuration et d'un accompagnement.

3. ACCOMPAGNEMENT ET STRUCTURATION DES FILIERES : PROGRAMMES EXISTANTS EN OCCITANIE

Les filières économiques d'Occitanie évoquées dans le SREC représentent un socle autour duquel s'est structurée une partie de l'économie régionale. « *Ces filières constituent un marqueur fort de l'identité du territoire, et un facteur d'attractivité essentiel car elles sont adossées à des écosystèmes de recherche et d'innovation qui permettent d'attirer des investisseurs étrangers* »¹⁵.

La politique régionale en faveur de l'emploi et la croissance propose donc des programmes d'aide à la structuration des filières émergentes en Occitanie permettant la construction de partenariats pérennes, le développement des mutualisations et la facilitation de l'accès des PMI aux grands groupes.

Le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) reconnaît des besoins différents entre les filières structurées et les filières émergentes. Le renforcement de la performance et compétitivité des entreprises de ces dernières nécessite un accompagnement spécifique dans la construction de partenariats. Les Comités Stratégiques Régionaux, sous pilotage Etat-Région, constituent des instances partenariales principales de consultation des acteurs privés et de coordination des actions publiques en faveur des filières industrielles. La Région met en œuvre et coordonne une politique d'accompagnement économique consistant à structurer les filières industrielles émergentes, en accompagnant les démarches collectives de structuration des acteurs.

Dans le cadre du troisième volet du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA3), le programme Occitanie Filières vise à renforcer la compétitivité des filières stratégiques régionales en permettant le recours à des moyens de production ou à des infrastructures de recherche partagés, l'échange de données et d'informations, le partage des visions technologiques et de marché ainsi que l'initiation de démarches

¹⁵ SREC : Stratégie Régionale pour l'Emploi et la Croissance - La Région Occitanie lançait en 2016 une large concertation pour établir sa Stratégie pour l'Emploi et la Croissance en s'appuyant sur l'élaboration de trois documents d'orientation obligatoires : le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) et le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI).

commerciales partagées. Les projets « Occitanie Filière » peuvent avoir pour objet les travaux de structuration et d'animation d'une filière et/ou plateforme.

On note dans ces programmes une réelle volonté de la Région de faire travailler les filières entre elles et ce, afin de maximiser leur fonctionnement. Le CESER partage ce point de vue et précise que c'est à partir des collaborations, des échanges de savoir/savoir-faire, des capillarités, des transversalités et des synergies possibles que les filières d'Occitanie pourront faire face à une concurrence nationale et internationale toujours plus exacerbée, pour anticiper les mutations économiques qui se profilent.

II. L'ÉCOSYSTÈME DERMO-COSMÉTIQUE

L'avancement des connaissances et la demande grandissante pour des produits réellement efficaces ont favorisé le développement et la démocratisation de produits anciennement réservés au monde médical.

La dermo-cosmétique est née de la rencontre entre la cosmétique et la dermatologie. Cependant, il n'existe pas de définition légale des produits dermo-cosmétiques. Ces produits répondent en raison de leur technicité et de leur qualité à un problème particulier de peau ou de cheveu. Ils appartiennent pour la plupart à la catégorie des produits pharmaceutiques et font parfois l'objet de recommandations de la part des médecins dermatologues, auprès de leurs patients.

Une partie du développement de ces produits est en lien avec l'oncologie. En effet, certains traitements en oncologie ont des effets sur la peau. Les produits dermo-cosmétiques permettent de poursuivre les traitements en compensant partiellement les effets secondaires.

La dermo-cosmétique est assez spécialisée et vise à améliorer la vie des patients.

La peau est désormais vue comme un organe. Elle réagit aux agressions externes comme le soleil ou la pollution. Le processus de vieillissement, de perte de fermeté, l'apparition des rides, les maladies cutanées, sont autant de champs étudiés.

Les produits dermo-cosmétiques sont spécialement formulés pour aider la peau à retrouver la santé. Ils protègent contre les multiples agressions de la vie moderne, contre le vieillissement naturel de la peau. Ils interviennent dans l'aide à la cicatrisation de la peau lors de traitements lourds (radiothérapie, brûlures, cicatrisation).

Les produits dermo-cosmétiques agissent en profondeur. Pour bien se représenter leur fonctionnement, il faut savoir que la peau est constituée de trois couches : l'épiderme, le derme, et l'hypoderme.

Les produits dermo-cosmétiques sont composés de fines molécules qui pénètrent jusqu'au derme, soit la couche intermédiaire de la peau. C'est à cette profondeur qu'une crème aura le maximum d'impact pour :

1. corriger les problèmes existants
2. protéger l'intégrité des tissus de la peau
3. prévenir l'apparition de marques indésirables comme les rides.

La dermo-cosmétique répond au règlement cosmétique : exigence de qualité (Surveillance du marché des produits cosmétiques par l'Agence Nationale des Médicaments et des produits de la Santé, ANSM) :

L'article 2 du règlement (CE) n°1223/2009 du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 relatif aux produits cosmétiques définit le produit cosmétique comme « toute substance ou mélange destiné à être mis en contact avec les parties superficielles du corps humain (épiderme, systèmes pileux et capillaire, ongles, lèvres et organes génitaux externes) ou avec les dents et les muqueuses buccales, en vue, exclusivement ou principalement, de les nettoyer, de les parfumer, d'en modifier l'aspect, de les protéger, de les maintenir en bon état ou de corriger les odeurs corporelles ». Un produit cosmétique ne peut pas être présenté comme ayant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines, le produit relevant dans ce cas de la définition du médicament par présentation au sens de l'article L. 5111-1 du code de la santé publique (CSP). Aussi, il appartient aux fabricants, importateurs ou responsables de la mise sur le marché de veiller aux allégations relatives à leurs produits.

Les produits destinés à être ingérés, inhalés, injectés ou implantés dans l'organisme ne sont pas des produits cosmétiques même s'ils revendiquent une action notamment sur la peau, les dents, la muqueuse buccale et/ou les phanères (cheveux, ongles).

Selon l'ANSM, il existe des obligations à respecter avant la mise sur le marché des produits cosmétiques et des obligations à respecter après leur mise sur le marché. Les produits cosmétiques ne font pas l'objet d'une autorisation préalable à leur mise sur le marché, mais il incombe à la personne responsable de

commercialiser des produits sûrs pour la santé humaine lorsqu'ils sont utilisés dans des conditions normales d'emploi ou raisonnablement prévisibles (article 3 du règlement cosmétique). Ainsi, les produits cosmétiques mis sur le marché sont réglementés par les dispositions du règlement relatif aux produits cosmétiques et les dispositions du code de la santé publique (CSP).

Il existe également des obligations à respecter après la mise sur le marché des produits cosmétiques, certaines étant prévues dans le code de la consommation :

- par la personne responsable, comme par exemple la cosmétovigilance ou l'information du public ;
- par les distributeurs, comme par exemple la vérification de certaines mentions de l'étiquetage ;
- par les fabricants, importateurs ou distributeurs lorsqu'un produit ne répond pas à l'obligation de sécurité prévue à l'article 3 du règlement cosmétique et à l'article L. 221-1 du code de la consommation.

Les produits cosmétiques sont réglementés :

- par le règlement (CE) n°1223/2009 du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 relatif aux produits cosmétiques depuis le 11 juillet 2013 ;
- par le code de la santé publique (CSP), notamment les articles L.5131-1 à L. 5131-8 et L. 5431-1 à L.5431-9 issus de la loi n° 2014-201 du 24 février 2014 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine de la santé (article 3, I et II). Les dispositions du règlement cosmétique sont identiques dans toute l'Union européenne et directement applicables dans tous les Etats membres. Le règlement (CE) n°1223/2009 du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 relatif aux produits cosmétiques peut être consulté en suivant le lien ci-dessous :

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:342:0059:0209:fr:PDF>

Les informations réglementaires peuvent être consultées sur le site de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) en suivant le lien ci-dessous :

<http://ansm.sante.fr/Activites/Surveillance-du-marche-des-produits-cosmetiques/Reglementation>

Label « Origine France Garantie » délivré par AFNOR CERTIFICATION:

Aujourd'hui, « Le made in France » est devenu un critère de choix pour 70% des Français (Etude Credoc). Ce label valorise le savoir-faire français en assurant aux consommateurs une traçabilité claire et objective de la production. Créé en 2010 par ProFrance, le label « Origine France Garantie » peut être décerné à tous types de produits. Loin des signes « Made in France », ce label reconnu exigeant garantit que le produit prend ses caractéristiques essentielles en France et qu'au moins 50 % de son prix de revient est français.

Le label Cosmébio¹⁶ permet de distinguer en un coup d'œil quels sont les cosmétiques vraiment naturels ou bios. Il se base sur un cahier des charges exigeant et une charte de valeurs éthiques. Un contrôle par un certificateur indépendant est obligatoire chaque année pour vérifier la conformité des produits avec tous les critères du label. Pour apposer le label Cosmébio sur son packaging, un cosmétique naturel ou bio doit remplir certaines conditions en matière de composition.

1. LA PLACE DE LA DERMO-COSMETIQUE DANS L'ECONOMIE REGIONALE

Comme l'indique le SRDEII 2017-2021:

« La santé : la région Occitanie concentre près de 680 entreprises et 19 000 emplois. Cette filière s'appuie sur plus de 60 centres de recherche publics et privés et se caractérise par une forte concentration des entreprises, moyens de recherche et formation à proximité des deux métropoles. La région est couverte, en partie, par deux pôles de compétitivité (Cancer Bio Santé couvrant les ex-régions Midi-Pyrénées et Limousin

¹⁶ Cosmébio est l'association française de la cosmétique bio : <https://www.cosmebio.org/fr/association-cosmebio/>

ainsi que Eurobiomed couvrant les régions Provence-Alpes-Côtes d'Azur et ex-Languedoc-Roussillon). Il est à noter la présence d'une association, Biomed Alliance, issue de la fusion de deux associations (Biomedical Alliances et Biomeridies) couvrant l'intégralité de la Région. Afin de favoriser la création d'entreprises dans le domaine de la santé, la Région peut s'appuyer sur la présence d'incubateurs publics, de pépinières (Prologue Biotech, Cap Alpha, le centre Pierre Potier, etc.) et d'hôtels d'entreprises spécialisés dans le domaine. En association avec la dynamique French Tech des deux métropoles (Toulouse et Montpellier), chacune d'entre elles a obtenu la labélisation de 14 réseaux thématiques dont celui de métropole Health Tech (BioTech, MedTech, e-santé). De plus, impulsé par Montpellier Méditerranée Métropole, le projet Montpellier Capital Santé vise à mobiliser l'écosystème de la santé pour développer des projets d'envergure et faire rayonner Montpellier à l'échelle européenne. La Région Occitanie est un acteur majeur du secteur du Bien-être et notamment de la cosmétique naturelle et biologique. Elle affiche de nombreux points forts : richesse en matières premières, savoir-faire cosmétique et activités de services, de nombreux établissements thermaux. Ainsi le secteur des cosmétiques et du bien-être regroupe l'ensemble des producteurs de produits de soins, de beauté destinés à nettoyer, soigner, à entretenir et à embellir les parties externes du corps humain. Le terme bien-être regroupe aussi les acteurs liés, comme les établissements thermaux et de soins, les services de remise en forme ou de beauté.

La filière Santé est une filière d'avenir, considérée comme étant une des filières allant jouer le rôle de relai de croissance pour la Région.

1.1 SES LIENS AVEC D'AUTRES SECTEURS

SANTE/RECHERCHE

L'avis du CESER du 24 mai 2016 « Défis/Enjeu/Prospective »¹⁷ indiquait que le secteur dermo-cosmétique gagnerait à structurer ses différentes composantes en filière pour valoriser ses atouts : écosystème de recherche et d'innovation, production, logistique, export.

Les avancées récentes en biotechnologie répondent parfaitement aux attentes de ce secteur. En effet, elles permettent de substituer certains composés chimiques qui ont des propriétés indispensables (anti-oxydante, hydratante, etc.) par des composés bio-sourcés. L'industrie dermo-cosmétique s'intéresse ainsi de plus en plus aux avancées des biotechnologies : ces voies de production naturelles apparaissent désormais clairement comme étant l'avenir de ce secteur. La biotechnologie est une filière en devenir qui s'appuie sur l'expertise développée dans le domaine de la santé. Quatre-vingt-dix entreprises, ayant des compétences en biotechnologie et représentant 3 400 salariés¹⁸, sont recensées en Occitanie.

L'institut INSERM a signé pour 1,6 millions d'euros de contrats avec des industriels (Pierre FABRE dermo-cosmétique, Roche et Clarins).

Le laboratoire UDEAR (Unité de Différenciation Epithéliale et d'Auto-immunité Rhumatoïde), jusqu'en 2017 géré par le CNRS pour ses contrats, a comptabilisé en 4 ans 480 000 € de contrats industriels et 400 000 € de redevances sur des brevets (L'Oréal, Pierre FABRE, Chanel, Biomérieux). Ce laboratoire travaille entre autres sur la dermatite atopique et polyarthrite rhumatoïde.

AGRI/AGRO

Initiée en 2015, la reconnaissance par l'Etat de Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), collectifs d'agriculteurs qui s'engagent dans un projet durable de modification ou de consolidation de leurs pratiques agricoles, en visant à la fois performance économique, environnementale et sociale, s'est poursuivie en 2016 et 2017, dans une forte dynamique régionale.

¹⁷ Avis du CESER « Quelle prospective, quels défis, quel enjeu pour la nouvelle région à l'horizon 2030 ? », adopté le 24 Mai 2016

¹⁸ Observatoire Économique d'Occitanie : <http://www.obseco.fr/sante-et-les-biotechnologies-en-midi-pyrenees>, consulté le 15/01/2019

En ce qui concerne les plantes à parfum, aromatiques et médicinales en Occitanie (PPAM), la filière est en voie de structuration selon la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie.

Si les installations se sont multipliées depuis 2014, elles requièrent la maîtrise d'itinéraires techniques pointus adaptés à la région, l'acquisition d'un véritable savoir faire en matière de transformation, des investissements initiaux importants et l'identification de débouchés précis pour la distribution. Pour accompagner ces besoins, un accord entre les professionnels et le réseau des chambres d'agriculture a été trouvé pour élaborer dès 2018 un programme de formation d'experts auprès des techniciens de chaque territoire. Des fiches techniques régionales sont en construction pour chaque espèce, à partir d'un travail d'observation et d'enquête réalisé par les techniciens et les producteurs.

Le territoire est adapté à de multiples espèces. La diversité des climats et des terroirs d'Occitanie convient à de très nombreuses espèces de plantes recherchées par les acheteurs locaux aux exigences de plus en plus fortes.

La lavande d'Occitanie semble être épargnée par les problèmes de dépérissement qui touchent les plants de la région provençale ouvrant ainsi des perspectives de développement.

Le « Pastel », plante médicinale toulousaine, permet l'élaboration de produits dermatologiques. Des brevets déposés par l'entreprise « Graine de Pastel » ont été obtenus dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut Polytechnique de Toulouse (INP) et notamment avec le CRIT AGRO.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Les entreprises auditées ont chacune fait part de l'existence de partenariats économiques (logistique ou autre) avec les entreprises de travail protégé (ESAT, entreprise adaptée) qui emploient des travailleurs handicapés. Ce sont les seuls liens existants avec le secteur de l'économie sociale et solidaire.

La Région, dans le cadre du SRDEII, désire consolider et déployer l'écosystème régional pour le développement de l'ESS. L'action engagée consiste à :

- Affiner la cartographie des acteurs régionaux,
- Favoriser l'interconnaissance, la complémentarité et la mutualisation entre acteurs en organisant tous les ans une rencontre des partenaires de l'ESS,
- Encourager le décroisement avec les acteurs de l'économie « classique » pour favoriser les échanges de bonnes pratiques et irriguer les valeurs de l'ESS,
- Accompagner la construction et le développement de l'ingénierie d'accueil, de détection et d'accompagnement des projets ESS sur tout le territoire,
- Encourager les actions visant à promouvoir l'ESS pour susciter des vocations auprès des jeunes et des moins jeunes.

2. LE THERMALISME DE SOINS DE LA PEAU

L'Occitanie est la première région thermale de France, accueillant quelques 180 000 curistes/an, 31% du marché national.

La notion de « cosmétique » est transversale à de nombreux domaines d'activité et le thermalisme y prend part.

4 stations thermales sont orientées dermo-cosmétique avec environ 34 960 curistes en 2017 :

- avène
- les fumades
- moltig les bains
- castera verduzan (bucotherm)

Etablissements thermaux	Nombre de curistes et journées en dermo	Nombre de curistes	Nombre de journées
AVÈNE	2 108/37 944	2 667	39 298
LES FUMADES	173/3 114	2 347	42 246
MOLITG LES BAINS	1 863/33 258	4 946	88 377
CASTERA VERDUZAN	110/NC	25 000	NC
TOTAL	4 254/74 316	34 960	169 921

SOURCE : Établissements thermaux cités année 2017

Tableau 1 : Nombre de curistes et de journées en cure thermale

L'exploitation thermale est importante autour de cette filière.

Le site d'Avène, a connu un développement très important en l'espace de 30 ans. Ainsi, le nombre important de curistes ne cessant d'augmenter au fil des années, des gîtes ont vu le jour avec dernièrement la restauration puis l'ouverture d'un hôtel appartenant au groupe Pierre Fabre.

3. LES DIFFERENTS ACTEURS

Pour les acteurs du secteur la problématique est générale : «Être vertueux c'est bien, être soutenu c'est mieux ».

Dans la nomenclature d'activités françaises dans lesquelles les entreprises sont classées selon leur domaine d'activité, il n'existe pas de catégorie « cosmétique » ou « dermo-cosmétique ». Le système productif autour du concept de « cosmétique » s'organise entre fonctions de production, de répartition (commerce de détail ou gros) et de mise à disposition auprès des clients (commerce de détail). Les circuits de distribution apparaissent nombreux : parfumeries sélectives, pharmacies, parapharmacies, grandes surfaces...

Combien d'emplois et combien d'entreprises dans la filière cosmétique en Occitanie ?

Nomenclatures d'activités :

2042Z : Fabrication de parfums et de produits pour la toilette

4645Z : Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté

4646Z : Commerce de gros de produits pharmaceutiques

4773Z : Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé

4775Z : Commerce de détail de parfumeries et de produits de beauté en magasin spécialisé

Si l'on s'en tient à cet ensemble d'activités, cela représente en Occitanie 19 275 emplois salariés et 3 884 établissements (cf tableaux ci-après).

2042Z : Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2 110
4645Z : Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté	861
4646Z : Commerce de gros de produits pharmaceutiques	2 595
4773Z : Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	11 664
4775Z : Commerce de détail de parfumeries et de produits de beauté en magasin spécialisé	2 045
Ensemble secteur cosmétique	19 275

Tableau 2 : Effectifs salariés au 21-12-2017 (Source : Acoff, Urssaf)

2042Z : Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	158
4645Z : Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté	253
4646Z : Commerce de gros de produits pharmaceutiques	388
4773Z : Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	2 310
4775Z : Commerce de détail de parfumeries et de produits de beauté en magasin spécialisé	775
Ensemble secteur cosmétique	3 884

Tableau 3 : Nombre d'établissements au 24-10-2018 (Source : Fichier Sirène)

Quelques établissements « poids lourds » en Occitanie qui emploient plus de 50 salariés :

LABORATOIRE DUCASTEL – LDPE (CASTELFRANC), concentre ses recherches sur la coloration, les produits techniques, les coiffants et les soins capillaires.

PIERRE FABRE DERMO-COSMÉTIQUE (AVENE, CAMBONNET SUR LE SOR, LAVAU, MURET).

SOCIETE ANONYME COOPERATIVE GIPHAR (CASTELNAU LE LEZ), est un groupement de pharmaciens d'officine.

OCP REPARATION (MONTPELLIER, TOULOUSE) est une entreprise spécialisée dans la distribution de produits et de services de santé à forte valeur ajoutée.

ALLIANCE HEALTHCARE REPARATION (BALMA, BEZIERS) est un des leaders de la logistique de santé, du laboratoire jusqu'au patient.

CIE EXPLOIT ET REPART PHARMACEUTIQ (VILLENEUVE LES BEZIERS, MONTPELLIER, NILES)

PHOENIX PHARMA (SAINT ALBAN) est le leader européen de la distribution pharmaceutique sur les métiers de la répartition et de l'activité dépositaire.

LAFAYETTE SANTE BEAUTE (TOULOUSE)

PHYT'S (CAILLAC) produits de beauté et cosmétiques naturels

D'autres entreprises sont présentes :

OCCITANIE	
Pierre FABRE Dermo-cosmétique	1 800 collaborateurs dont 227 R&D et 900 production
Producteurs	Michel André (81), Geneviève David (81), Ludovic Charles (31), Pierre Fabre Agronomie (81), EPI Salvagnacois (81), Distillerie de Murviel les Béziers (34), GIE Plantes Infuses (48), SICA Biotope des Montagnes (30), Bio Garrigues Méditerranée (30), Bio Orb PPAM (34), Syndicat des producteurs de PPAM des PO (66), Novapharm (34), Biophytene (66).
Fournisseurs d'ingrédients	BASF Health (31), Lallemand (31), Nutergia (12), Phodé (81), Nutrition et Santé (31), Seppic (81), Sirius (81), Arcadie (30), Golgemma HE Bio (66), 1001 Vies (81), EDC (31), Leos (34), Apimab (34), Groupe Grap'Sud (30), Synthevert System Industrie (30), UDM (34), Cavale Coopérative (11), Fytexia (34), Dialpha (34), Pera (34), Kobo Industry (31), Talcs de Luzenac (09), Essenciagua (48), Golgemma (11), Aromacie (34), Laboratoires Cinier-Brzegowi (34), LAPHT Phytofrance (34), Cevenat (48), Phytotagante (66), Floricens (34).
Fabrication de cosmétiques	Parfums Berdoues (31), Biocos (31), Ducastel (46), Laboratoires Phyt's (46), Pierre Fabre (81), Graine de Pastel (31), Solaroma (11), Ceven aromes (30), Laboratoires gravier (30), Philô Nature (34), Oleos (34), Santé Bien-Être Diffusion (66), Serp (82).
Commercialisation/Distribution	Cosmer (81), Estipharm France (31), Fleurance nature (32), Gernectic International (32), Graine de Pastel (31), Maurice Massegue (32), Laboratoires Messegue (32).
Activités connexes	AB7 Industries (31), G. Pivaudan (46), Gestube (32), Sleever Technologies (81), Histalim (34).
Cosmétique animale	Dermoscent (81).

Source : Pierre FABRE

Tableau 4 : Acteurs dermo-cosmétique en occitanie

Les connexions transversales sont très importantes, la dermo-cosmétique se nourrit des innovations d'autres filières.

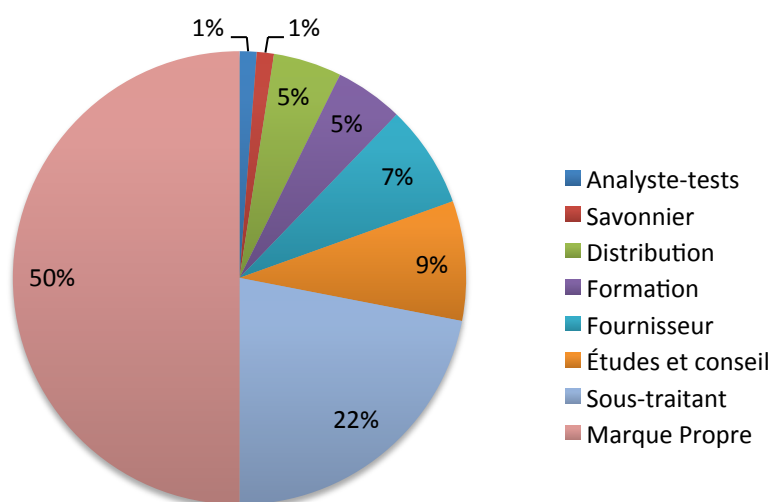


Figure 2 : Répartition des adhérents COSMED en Occitanie par activité normée

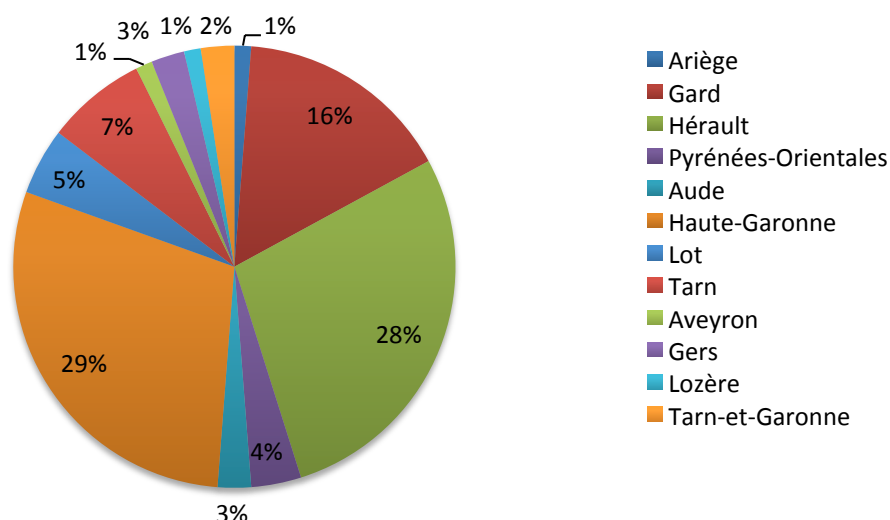


Figure 3 : Répartition des adhérents COSMED en Occitanie par départements

(Source COSMED : Association professionnelle des TPE/PME de la cosmétique, présente en Occitanie.)

La commission 3 du CESER Occitanie a reçu des personnalités choisies pour leur expertise dans des domaines enrichissant le travail sur la dermo-cosmétique. Ainsi des représentants de TPE on pu également être auditionnés.

Le groupe JERODIA est la première structure à avoir porté sur le marché un produit dermo-cosmétique bio. La dermo-cosmétique française, afin de sauvegarder son leadership, doit maintenir les emplois au sein des territoires et permettre aux qualifications de pouvoir s'exercer pleinement. La démarche de l'entreprise a pour objectif de lier acteurs économiques (agriculteurs, entreprises) et territoire. Elle a pour but de contrôler le processus de fabrication de la matière première au produit final. L'objectif est de montrer qu'un autre modèle de production est tout-à-fait possible/rentable si tous les acteurs y adhèrent.

La société « Graine de Pastel » détient 4 brevets relatifs aux principes actifs des extraits de pastel. Le premier brevet revêt une importance particulière car il concerne l'extraction et l'utilisation du pastel. Celui-ci a été obtenu dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut Polytechnique de Toulouse (INP) et notamment avec le CRIT Agro ressources.

L'objectif initial de l'entreprise est de mettre en valeur le « pastel », plante médicinale toulousaine référencée en pharmacopée. La dermo-cosmétique souffre d'un manque de visibilité et reste encore trop peu connue. D'où la nécessité de procéder à un recensement exhaustif de tous les acteurs de la filière afin de susciter des coopérations et des effets de synergie, source de valeur ajoutée pour le territoire. Simultanément, il apparaît urgent de réaliser une structuration de la filière afin de fluidifier son mode d'organisation et parfaire son fonctionnement.

S'agissant de la dermo cosmétique, il y a une tradition toulousaine pour ce secteur avec des partenariats historiques (Pierre Fabre, Klorane, l'Oréal...). Toutefois, il convient de préciser que le Groupe Pierre FABRE est le principal laboratoire intervenant dans ce domaine. Ce laboratoire a été l'un des premiers à avoir déposé, il y a une dizaine d'années, un brevet en lien avec les maladies de la peau. Le groupe entend rester sur le triptyque : médicament/Santé/dermo-cosmétique¹⁹.

3.1 TRANSVERSALITÉ

Le principe de la transversalité consiste à réussir à stimuler et à créer une culture et une vision commune ambitieuse, pour de nombreuses entreprises et leurs équipes autour de projets démonstrateurs

¹⁹ Audition de M. SAINT-LEGER du 12 Novembre 2018 (Directeur commercial du Groupe Pierre FABRE)

soutenables puis reproductibles. Dans les cas de la dermo-cosmétique il s'agit de mettre en évidence l'importance d'impliquer les savoir-faire afin d'augmenter les rencontres et créations inédites. Le but est de générer une intelligence opérationnelle économique collective pour les différents acteurs entre eux à l'échelle régionale.

Renforcer les liens entre les entreprises, la recherche et les collectivités publiques territoriales et à la création d'écosystèmes entrepreneuriaux permettant aux entreprises de trouver localement les ressources nécessaires à leur activité, y compris internationale. Un développement durable de l'entreprise suppose un enracinement territorial stimulé par la densification des réseaux territoriaux et la promotion d'une économie circulaire économisant les ressources et donnant une priorité forte aux productions locales.

3.2 CHAÎNE DE VALEUR AUTOUR DE L'ÉCOSYSTÈME

Pour structurer une filière, il est nécessaire de compter sur l'intervention d'acteurs structurants qui sont des catalyseurs à savoir :

- les entreprises qui structurent la filière, en contribuant au partage des connaissances, à la diffusion des compétences, des technologies,
- la puissance publique, les acteurs institutionnels,
- la mise en place d'action collective autour d'enjeux communs,
- les organismes de représentations.

La chaîne de valeur de la dermo-cosmétique comporte les activités de R&D, de culture, de production, de répartition, distribution. Dans cette chaîne, soit les entreprises sont présentes sur tout le processus soit elles interviennent sur un segment particulier (Sous-traitance en production, organismes répartiteurs...).

L'aspect réglementaire est particulièrement important : le producteur doit s'assurer que tous les ingrédients entrant dans la composition du produit répondent précisément aux normes en vigueur, à la réglementation. Mettre au point une formule suppose également qu'elle peut être réglementairement déposée (France, Europe, Monde). Cela implique un système de veille permanent afin d'être au courant des différentes réglementations nationales et de la réglementation internationale par rapport aux ingrédients qui entrent dans la composition d'un produit.

Les établissements doivent respecter les règles de mise sur le marché des produits cosmétiques²⁰. Ces produits sont régis, dans l'Union européenne, depuis le 11 juillet 2013, par le règlement (CE) n°1223/2009 du 30 novembre 2009 relatif aux produits cosmétiques.



Figure 4 : Chaîne de valeur écosystème dermo-cosmétique

La chaîne de valeur de la filière dermo-cosmétique débute à partir des fournisseurs de matières premières pour terminer à la distribution. Entre ces deux activités, on trouve un certain nombre d'acteurs intermédiaires, tels que le laboratoire de formulation, les fabricants, les laboratoires de test et d'analyse, les fournisseurs d'emballages. Le niveau d'intégration de cette chaîne dépend de la dimension de l'entreprise considérée. Les tests et analyses de laboratoire sur les ingrédients dermo-cosmétiques seront réalisés en interne par les gros producteurs et sous-traités par les petits.

La dermo-cosmétique conserve une R&D forte qui inclut la cosmétovigilance : il s'agit de l'équivalent en cosmétique du principe de pharmacovigilance qui s'applique pour les médicaments. Cela consiste à surveiller les effets secondaires nocifs d'un produit cosmétique.

²⁰ <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/regles-mise-sur-marche-des-produits-cosmetiques>

Les entreprises de demain ont un rôle clef à jouer dans les réponses à apporter aux enjeux environnementaux et sociaux de nos sociétés, dans la qualité de vie et de bien-être.

Cette réorientation s'inscrit pleinement dans la perspective de transition écologique non seulement par la prise en compte des mesures de son empreinte écologique mais aussi par sa capacité de résilience. Elle ne pourra être opérée qu'avec des salariés mieux formés et participants aux décisions.

Une des caractéristiques de la filière est la promotion de valeurs telles que : solidarité, éthique et souci de développement durable.

4. MODELE ECONOMIQUE TOURNE VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

De manière générale, les filières dans leur ensemble sont soumises à une certaine évolution. Pour ce qui est de la dermo-cosmétique, on note une évolution planétaire portée par une tendance très forte qui tend vers la recherche de plus de naturalité dans le produit. Cette tendance est guidée par un consommateur qui conditionne, par ses exigences, les caractéristiques du produit offert par les entreprises.

Notons que PHYT'S et Graine de Pastel ont le souci du biologique et du naturel. Ces entreprises mènent des partenariats avec des agriculteurs et des laboratoires de chimie s'inscrivant dans une logique biologique. Plus largement, l'objectif de ces deux entreprises est d'associer l'écologique et le biologique en s'inscrivant dans une démarche qui doit rester la plus équitable possible. Cette démarche répond aux attentes des consommateurs.

Elles veulent établir un cahier des charges pratique et strict qui met en avant :

- le respect de la biodiversité, des ressources minérales et des végétaux,
- la non utilisation de matières animales si et seulement si cela provoque le décès de l'animal,
- l'utilisation de conservateurs limitée au strict nécessaire permettant de stabiliser les produits,
- un étiquetage clair et bien défini,
- des emballages potentiellement 100 % recyclables.

Il faut dépasser la classique juxtaposition des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, explorer la voie d'une politique du travail assise sur la notion de valeur d'usage et l'intervention.

Des nouvelles formes de gouvernance laissant plus de place à la démocratie organisationnelle et à la prise en compte des intérêts de toutes les parties prenantes.

Notons qu'à l'heure actuelle, la tendance est d'inclure plus de naturalité et de bio dans les produits. Précisons que ce marché est contributeur net pour l'économie nationale et occitane.

A long terme la dermo-cosmétique sera naturelle voire 'bio', la tendance de choix de consommation de la population est irréversible.

La norme ISO16128 (Annexe 1) définit un produit naturel, elle est imparfaite mais elle existe : L'OREAL a annoncé son passage au tout naturel en 2020.

C'est spécifique à la France et à l'Europe mais la tendance gagne le monde entier.

5. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Le marché de la dermo-cosmétique est un marché jeune et en pleine expansion. L'internationalisation des dernières années a permis à cette activité un développement traduit par une forte croissance vers les nouveaux marchés.

Selon Gabriel COLLETIS²¹, l'engagement sur l'évolution du PIB est le suivant : croître en valeur est plus intéressant que croître en volume.

Les pharmacies sont au cœur du marché de la dermo-cosmétique. Selon l'IFOP en Europe de l'ouest, elles représentent, avec les parapharmacies, 25% des soins de la peau.

Aux USA, au Brésil ou en Chine, la pharmacie ne présente pas la même attractivité qu'en Europe de l'Ouest, les consommateurs se tournent davantage vers les drugstores et les grands magasins.

En 2013, les ventes de médicaments en pharmacie en France, ont reculé de 2,8% tandis que celles des produits dermo-cosmétiques ont progressé de 4%, selon le Moniteur des Pharmacies. (<https://www.lemoniteurdespharmacies.fr/recherche-dans-le-site.html?text=dermocosmetique>).

Une tendance qui devrait se poursuivre sous l'effet de la politique de déremboursement des médicaments sur le territoire national.

ANCRAGE TERRITORIAL

En Occitanie, la dermo-cosmétique est constituée essentiellement de PME. L'effort doit porter sur le développement du CA. La cosmétique est un marché mature au niveau mondial, le flux cosmétique et dermo-cosmétique n'est pas neutre dans la Région. Le produit de base est primordial, pour vaincre il faut maîtriser la filière, c'est ce qu'a fait Pierre FABRE, il faut absolument s'intéresser à l'ingrédient²². La culture, l'élaboration, la recherche, il convient d'impliquer tout le monde, le maillon faible de la dermo-cosmétique en Région est qu'il n'existe pas de filière.

Ainsi, Gabriel COLLETIS précise que les savoir-faire s'observent beaucoup mieux dans la proximité que dans la distance.

Il est nécessaire de développer le maillage et la capillarité entre ces filières. Dans ce sens, penser peut-être à la façon d'industrialiser certaines zones de l'ex Languedoc-Roussillon en prenant pour modèle le savoir et les pratiques de certaines filières de l'ex Midi-Pyrénées ou en les faisant travailler ensemble sur des projets communs.

Il convient de souligner l'importance, voire la nécessité, pour certains grands groupes de travailler avec des sous-traitants présents en Région et de moins se tourner vers des partenariats étrangers, lorsque le savoir-faire existe. L'économie locale-régionale en sera confortée.

6. EMPLOI DURABLE

Les métiers en lien avec le secteur dermo-cosmétique sont proches de ceux de la filière cosmétique et mobilisent les mêmes procédés que l'industrie pharmaceutique et chimique. L'industrie dermo-cosmétique emploie également des professionnels en biologie ou en biotechnologie et aussi en marketing, commerce ou encore design de produit (design packaging).

²¹ Gabriel COLLETIS : Professeur d'économie (UT1 Capitole), Président du Conseil de Laboratoire de LEREPS, membre du conseil d'administration de l'association française d'économie politique, membre du Conseil scientifique du centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA), conseiller scientifique au commissariat général du plan (1994-2001), Auteur d'ouvrages

²² Intervention de M. SAINT-LEGER : Directeur commercial du Groupe Pierre FABRE (12 novembre 2018)

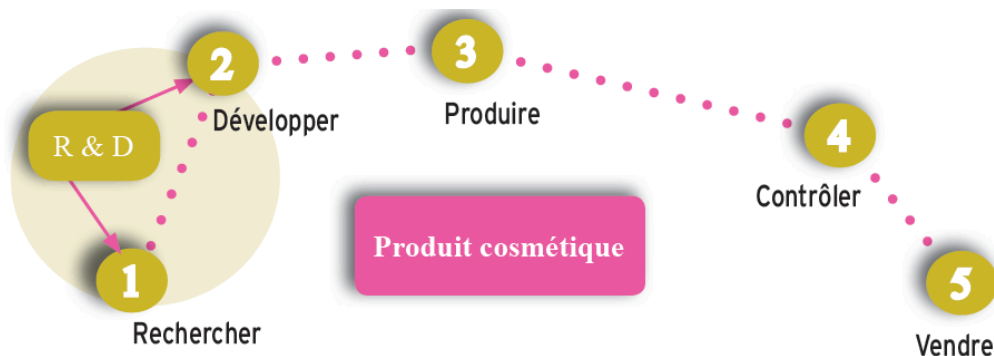


Figure 5 : Panorama des métiers du secteur de la cosmétique (Onisep, 2017²³)

La recherche est réalisée à la fois par des chercheurs, des ingénieurs et des techniciens dans les domaines de la chimie (formulation, extraction, synthèse, analyse), de la médecine et biologie (dermatologie, physiologie, immunologie) ou encore de la pharmacie (galénique, toxicologie...). Le développement mobilise essentiellement les professionnels de la chimie et plus particulièrement de la formulation. Les industries très intensives en R & D (pharmacie, aéronautique, électrique et électronique, chimie) devraient accentuer leur poids dans l'économie et dans l'emploi²⁴.

La production fait appel aux métiers de la chimie (formulation) et du génie mécanique (productive, maintenance). Ces métiers ont connu de profondes modifications notamment par l'automatisation des procédés. Certains créneaux tendent également à se développer comme la chimie verte, la chimie du végétal ou encore la valorisation de matière primaire secondaire (MPS)²⁵.

Le contrôle se fait sous la responsabilité des laboratoires d'analyses chimiques ou physiques. C'est également le domaine des ingénieurs et techniciens du risque industriel et de la protection de l'environnement. Les mutations, globalement, des secteurs de la chimie, en vue de répondre aux préoccupations environnementales et aux exigences croissantes en matière de qualité et de sécurité auront sans doute un impact favorable sur les métiers du contrôle et des affaires réglementaires.

La vente mobilise les métiers du marketing, du design de produit, du commerce notamment en lien avec les métiers du numérique. En effet, si historiquement les produits dermo-cosmétiques étaient vendus suivant une distribution sélective encadrée juridiquement et économiquement dans des points de ventes tels que les pharmacies, les parapharmacies ou encore les parfumeries²⁶, le e-commerce gagne chaque année des parts de marché notamment emmené par la grande distribution. En 2017, la part des ventes en ligne de produit de parapharmacies représentaient 4,8 % des ventes avec une croissance annuelle d'environ 15 %²⁷.

A partir de ces éléments et d'une étude réalisée par le Pôle de compétitivité Cosmetic Valley en association avec la Maison de l'emploi et des entreprises de l'agglomération Chartraine et le Service Public Régional de l'Orient de la Région Centre-Val de Loire, les métiers les plus recherchés dans l'industrie de la dermo-cosmétique peuvent être répertoriés suivant les quatre grandes fonctions²⁸.

²³ Onisep Centre-Val de Loire, 2017. Le secteur de la cosmétique. Lettres infos Onisep équipes éducatives, n° 45, 17p.

²⁴ France Stratégie et DARES, 2015. Les métiers en 2022. Rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications, avril 2015, 411 p.

²⁵ Onisep. Les métiers et l'emploi dans l'industrie chimique. <http://www.onisep.fr/Ma-voie-scientifique/Les-metiers/Chimie-pharmacie/Les-metiers-et-l-emploi-dans-l-industrie-chimique> consulté le 18/12/2018.

²⁶ Jean-Gabriel CARRIER. La distribution sélective des produits dermo-cosmétiques et l'e-commerce. Thèse de docteur en Pharmacie. Toulouse : Université Toulouse 3 –Paul Sabatier, 2015, 85 p.

²⁷ Élodie BERVILY-ITASSE, 2018. Le marché de la e-parapharmacie est en plein essor ! Les Echos Etudes juin 2018.

²⁸ Cosmetic Valley. Une filière qui recrute. <https://www.cosmetic-experience.fr/une-filiere-qui-recrute/> consulté le 18/12/2018.

Recherche et développement

- Ingénieur, techniciens en R&D
- Responsable analytique en R&D

Production

- Technicien méthodes process.
- Responsable de transposition industrielle.
- Responsable développement machines assemblage en packaging.
- Responsable production.
- Opérateur/régleur
- Conducteur de ligne

Contrôle

- Responsable ou directeur du développement durable.
- Responsable ou chargé des affaires réglementaires.

Vente

- Chef de projet packaging
- Métiers du marketing numérique.

7. POIDS ECONOMIQUE

Près de 100 PME sont présentes sur le territoire occitanie réalisant un chiffre d'affaires global d'environ 300 millions d'Euros, auquel s'ajoute Pierre FABRE dont le chiffre d'affaires est d'environ 1 milliard d'euros, numéro 2 mondial. Selon l'association Ocwell-Cosmed, qui regroupe environ 90 PME régionales du secteur, la dermo-cosmétique emploierait plus de 2 200 salariés en Occitanie.

En Occitanie, la filière cosmétique englobe 1 365 entreprises et 8 158 salariés pour l'essentiel dans la distribution. Aussi, d'un point de vue régional, les exportations de cette filière s'élèvent à 1 milliard d'euros.

S'agissant de ce secteur, nous remarquons que nous sommes en présence d'un secteur éclaté qui travaille peu en réseau. D'où la nécessité de créer du lien entre les acteurs en insistant sur la phase R&D - Innovation et mise en marché des découvertes/produit sur une période de 3 à 5 ans. Au départ, il s'agit de projets de long terme mais qui doivent au fur et à mesure être ramenés sur une période de moyen terme afin de maximiser le retour sur investissement (ROI).

8. ECOSYSTEME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est forte d'un potentiel exceptionnel en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Elle est la première quant au niveau de ses dépenses internes en R&D (DIRD) rapportée au PIB. En 2015, la DIRD de l'Occitanie était de 3,7 % du PIB régional dont 41 % provenaient de l'administration (DIRDA), ce qui place l'Occitanie en troisième position des régions en termes de contribution provenant de l'administration (Grand-Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont une DIRDA de 48 %). La région se classe 3^{ème} en nombre d'étudiants avec environ 250 000 étudiants.

Par ailleurs, comme l'indique le SRDEII 2017-2021, « *la Région Occitanie est un acteur majeur du secteur du Bien-être et notamment de la cosmétique naturelle et biologique. Elle affiche de nombreux points forts : richesse en matières premières, savoir-faire cosmétique et activités de services, de nombreux établissements thermaux. Ainsi le secteur des cosmétiques et du bien-être regroupe l'ensemble des producteurs de produits de soins, de beauté destinés à nettoyer, soigner, à entretenir et à embellir les parties externes du corps humain. Le terme bien-être regroupe aussi les acteurs liés, comme les établissements thermaux et de soins, les services de remise en forme ou de beauté. La filière Santé est une filière d'avenir, considérée comme étant une des filières allant jouer le rôle de relai de croissance pour la Région.* »

Ce chapitre sera l'occasion d'établir une photographie de l'écosystème régional ESRI (Enseignement supérieur, Recherche et innovation) en lien avec la chaîne de valeur de la dermo-cosmétique et de

déterminer les enjeux qui permettraient sur le volet ESRI de fortifier et dynamiser l'écosystème de la dermo-cosmétique.

8.1 Enseignement supérieur

L'objectif pour l'enseignement supérieur n'est pas de chercher une adéquation parfaite entre la formation initiale et des profils d'emplois précis. Il s'agit de créer les conditions pour que les organismes de formation puissent faire évoluer les contenus et les pratiques de formation afin que les apprenants acquièrent aisément des compétences techniques, managériales et sociales nécessaires aussi à la mobilité et à l'adaptation à des situations variées²⁹. Néanmoins, il ne s'agit pas non plus ici d'évaluer l'ensemble des formations dispensées sur le territoire en termes d'insertion professionnelle ou encore d'articulation entre formation et recherche. C'est le rôle notamment de l'Hcéres³⁰ pour les formations Licence, Master et Doctorat. Cette partie propose, en regard des secteurs d'embauche identifiés dans le chapitre 6 « EMPLOI DURABLE », d'identifier d'une part quelles sont, en Occitanie, les formations dispensées en fonction des niveaux requis et d'autre part de vérifier si d'autres régions ont une plus forte attractivité pour les étudiants. Il s'agit plus particulièrement de dégager les points forts et les points faibles de l'offre de formation en Occitanie pour le secteur de la dermo-cosmétique et plus largement des industries de la chimie et du médicament qui mobilisent sensiblement les mêmes métiers comme par exemple des techniciens et ingénieurs en formulation ou en synthèse et réactivité moléculaire ou encore des techniciens en analyses chimiques ou biologiques.

La région Occitanie dispose de deux circonscriptions académiques (Montpellier et Toulouse) lesquelles regroupent un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur.

- 7 universités ;
- 1 institut national universitaire ;
- 1 institut national Polytechnique ;
- Plus de 30 établissements publics ou privés, grandes écoles, instituts, écoles d'ingénieur et autres écoles supérieures ;
- 1 institut d'études politiques ;
- 9 IUT / 14 implantations régionales (Auch, Béziers, Blagnac, Carcassonne, Castres Figeac, Montpellier, Narbonne, Nîmes, Perpignan, Rodez, Sète, Tarbes, Toulouse) ;
- 1 établissement d'enseignement supérieur Catholique (ICT).

Les formations permettant d'accéder aux métiers du secteur de la dermo-cosmétique suivant les quatre grandes fonctions identifiées dans la Figure 5 sont très larges et vont du niveau V au niveau I³¹. Bien que les formations de niveau V ne relèvent pas de l'enseignement supérieur, le texte fera mention notamment du CAP Esthétique cosmétique parfumerie lequel forme à un métier indispensable pour la distribution sélective des produits dermo-cosmétiques. Le baccalauréat (Niveau IV) qui a la double particularité de sanctionner la fin des études secondaires et d'être un diplôme d'accès à l'enseignement supérieur sera également considéré dans cette partie. L'analyse menée pour identifier en Occitanie les formations en lien avec le domaine de la dermo-cosmétique a été conduite sur la base de ces grandes catégories de métiers : Recherche et Développement, Production, Contrôle et Vente. L'annexe 2 présente l'offre de formation en Occitanie telle qu'elle a pu être identifiée à partir de cette grille de lecture. Il ressort, de ce diagnostic et

²⁹ José ROSE. Les correspondances multiples entre formations et emplois. **In** : des formations pour quels emplois. Paris : La Découverte, 2005 p. 367-377.

³⁰ Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est une autorité administrative indépendante qui a entre autres pour mission d'évaluer les formations et diplômes des établissements d'enseignement supérieur.

³¹ La nomenclature des diplômes débute au niveau V (CAP et BEP) et va jusqu'au niveau I (Master, DEA, DESS, Diplôme d'ingénieur, doctorat et habilitation à diriger des recherches) <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>

des auditions qui ont été menées, que la Région dispose d'un réseau de formation bien maillé sur le territoire et pour l'ensemble des niveaux de formation.

Fonctions : Recherche et développement, Production et Contrôle

Les catégories R&D, Production et Contrôle sont pourvoyeuses d'emplois principalement en chimie mais mobilisent également les domaines de la pharmacie, de la médecine et de la biologie. Du profil de technicien jusqu'à celui de docteur, les établissements d'enseignement proposent un continuum de formation depuis le niveau bac jusqu'au doctorat. Les métiers de la production font également appel aux formations de la logistique et de la productique.

Au niveau IV, la région Occitanie est parmi les premières régions en nombre d'établissements formant aux différents bacs professionnels ou technologiques du secteur d'activité considéré.

Au niveau II, la répartition des centres de formation de BTS et de DUT sur le territoire, associée aux qualifications portées par ses formations, est suffisamment large pour permettre globalement une bonne accessibilité des apprenants aux formations.

Il existe en Occitanie une grande diversité de licences professionnelles, le plus souvent hébergées dans des centres de formation des apprentis (CFA), les IUT ou encore les établissements formant aux différents BTS. L'université de Montpellier propose particulièrement une licence professionnelle mention « Chimie : Formulation » avec un parcours « Cosmétique ». L'université Toulouse 3 – Paul Sabatier, en sa faculté des sciences pharmaceutiques, propose également une licence professionnelle mention « métiers de la promotion des produits de santé » avec un parcours « Conseiller en produits dermo-cosmétiques ». Il existe également un partenariat privilégié entre l'IUT de Castres et l'industrie dermo-cosmétique tant au niveau DUT que Licence professionnelle et autant sur le domaine de la chimie (DUT Chimie ; LP « Chimie, Analyse et Qualité » et LP « Génie de la formulation ») que sur celui de activités de commercialisation et de logistique (DUT « Packaging Emballage et Conditionnement » et DUT « Techniques de Commercialisation » ; LP « Pilotage des Activités Logistiques Industrielles »)³².

L'ensemble des universités pluridisciplinaires ou spécialisées en sciences de la nature ainsi que l'Institut National Universitaire Champollion propose des parcours de licence en chimie et/ou en sciences de la vie. En revanche dans ces domaines, les formations de masters sont principalement concentrées dans les deux métropoles. Deux parcours sont orientés plus spécifiquement vers l'industrie pharmaceutique. L'université de Montpellier propose un parcours « Ingénierie des cosmétiques, arômes et parfums » avec deux options (Cosmétiques et arômes et parfums). D'ailleurs, ce parcours est labélisé Coursus Master en Ingénierie (CMI). L'école des Mines d'Albi propose également un master en ingénierie de la Santé. Les cursus de médecine et de pharmacie sont concentrés sur les deux métropoles Montpellier et Toulouse. Les deux facultés de pharmacie proposent les parcours officine et industrie dans lesquels des enseignements en formulation de produits sont dispensés. De même, les facultés de médecine délivrent le diplôme d'études spécialisées en dermatologie. Les étudiants en médecine (ou les médecins en formation continue) ont accès à des Diplômes Universitaires (DU) en pharmacologie ou en toxicologie. Il existe également un parcours de master intitulé « Biologie intégrative et Toxicologie » dans la mention de master « Biologie-Santé » à l'université Toulouse 3 Paul Sabatier. Ces différents parcours peuvent amener les médecins et pharmaciens à travailler en collaboration avec l'industrie pharmaceutique et/ou cosmétique, notamment dans les métiers des affaires réglementaires pour la toxicologie, profils particulièrement recherchés.

La filière ingénieur est très riche en spécialités dans les deux académies. Les universités proposent également des parcours labélisés CMI. A l'université de Montpellier deux spécialités CMI sont notamment proposées : Biologie, Biotechnologies et Biotraçabilité et Chimie (quatre parcours). A l'Université Toulouse 3 – Paul Sabatier la spécialité CMI du master de Chimie propose quatre parcours. Les deux académies disposent de grandes écoles formant des ingénieurs généralistes avec des spécialités orientés vers

³² Pierre Fabre. Partenariats avec le système éducatif. https://www.pierre-fabre.com/sites/default/files/partenariats_systeme_educatif.pdf consulté le 07/01/2019.

l'industrie chimique et/ou pharmaceutiques. L'école des Mines d'Albi propose plusieurs possibilités notamment celle offerte à des pharmaciens d'intégrer la deuxième année de cycle ingénieur pour obtenir le titre d'ingénieur-pharmacien. Il y a également une grande diversité d'écoles spécialisées dans les biotechnologies ou encore les sciences de la matière. L'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier diplôme des ingénieurs chimistes généralistes ayant néanmoins la possibilité de s'orienter vers certaines dominantes comme la santé (notamment formulation/cosmétologie).

Les filières ingénieurs proposent également des unités d'enseignement en lien avec les sciences de gestion (marketing, commerce digital...) ou encore visant à promouvoir l'entrepreneuriat. Les doubles diplômes sont également possibles en partenariat avec des écoles des commerces, des instituts d'administration des entreprises universitaires (IAE) facilitant l'insertion des diplômés vers des fonctions de vente de par leur double qualification.

Les formations de licence professionnelle, Masters et d'ingénieurs sont généralement ouvertes à la filière apprentissage. Ce mode de formation facilite souvent l'accès à un premier emploi.

Enfin les diplômes sont généralement accessibles également en formation continue après signature d'une convention entre établissement d'enseignement supérieur et un organisme financeur ou une personne physique. Le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) est notamment présent en Occitanie à Montpellier et à Toulouse et permet la formation professionnelle tout au long de la vie sur des domaines d'intérêts pour la R&D mais aussi la production et le contrôle.

Fonction : Vente

Comme cela a été précisé précédemment, le mode de commercialisation des produits dermo-cosmétiques suit une distribution sélective imposant aux détaillants d'employer du personnel dont la qualification professionnelle porte sur la connaissance des produits et le conseil³³. La vente au détail est le principal employeur dans ce secteur. Néanmoins, à des niveaux de qualifications supérieurs en marketing, en commerce ou en design de produits, les débouchés sont plus orientés vers les PME ou aux entreprises plus grandes.

Trente-sept établissements délivrent le CAP Esthétique, cosmétique parfumerie sur l'Occitanie mais de manière assez hétérogène puisque 4 départements ne sont pas couverts par cette formation (Ariège, Gers, Lot, Tarn).

La certification professionnelle de niveau V opérateur technique en pharmacie et cosmétique est délivrée par le groupe de formation IMT - Institut de formations professionnelles aux métiers des industries de santé et de bien-être - (Centre Val-de-Loire) qui dispose de centres de formation à Tours, Lyon, Evry et Val de Reuil mais pas en Occitanie.

De la même manière que pour les fonctions R&D, Production et Contrôle, l'offre de formation au niveau DUT, BTS et licence professionnelle permet une bonne accessibilité des apprenants aux différentes formations.

Au niveau bac +5, deux IAE (Montpellier Ecole Universitaire de Management et Toulouse School of Management) et plusieurs écoles de commerce proposent des formations plus ou moins généralistes. Aucune n'est spécialisée dans le secteur cosmétique ni même de la santé. Les étudiants qui souhaitent poursuivre une formation spécialisée en marketing et commerce dans le domaine de la cosmétique doivent changer d'académie. L'Institut supérieur international du parfum, de la cosmétique et de l'aromatique alimentaire (ISIPCA), école de la CCI Paris Ile-de-France propose notamment des formations commerciales et marketing dans les secteurs cosmétique, parfumerie et aromatique.

³³ Jean-Gabriel CARRIER. La distribution sélective des produits dermo-cosmétiques et l'e-commerce. Thèse de docteur en Pharmacie. Toulouse : Université Toulouse 3 –Paul Sabatier, 2015, 85 p.

Il existe également plusieurs formations liées au design de produit (*design packaging*) tant au niveau III qu'au niveau II. L'Université de Nîmes et l'Ecole Nationale des Mines d'Alès et les Universités de Toulouse Jean Jaurès et Paul Sabatier propose des formations de Master de design sur les sites de Nîmes, Montauban et Toulouse. L'institut supérieur des arts de Toulouse propose également un diplôme national supérieur d'expression plastique option design. Aucune de ces formations n'est spécifique au secteur de la cosmétique, néanmoins elles permettent aux diplômés d'acquérir les qualifications nécessaires pour concevoir tout type de produits.

Par ailleurs, parmi les onze Campus des métiers et des qualifications³⁴ présents en Occitanie, deux intéressent particulièrement les métiers du secteur de la dermo-cosmétique ou plus largement de la cosmétique :

- Le Campus des métiers et des qualifications du design et des industries créatives est centré sur les métiers autour des activités de design dans l'ensemble de ses dimensions. Il concerne le territoire de l'académie de Montpellier. Ce campus est adossé à plusieurs structures d'enseignement secondaire et aux universités de Montpellier, Paul Valéry Montpellier III et de Nîmes.
- Le Campus des métiers et des qualifications du transport, logistique et commerce de gros est centré sur les métiers intermédiaires de la chaîne entre la production et l'utilisateur final du produit. Il concerne également le territoire de l'académie de Montpellier. Ce campus est adossé à plusieurs structures d'enseignement secondaire et aux universités de Montpellier et de Perpignan Via Domitia.

Pour conclure ce chapitre sur l'enseignement supérieur, la Région Occitanie dispose d'une très bonne couverture de l'offre de formation pour le secteur d'activité de la dermo-cosmétique et plus largement de l'industrie du médicament. C'est sans doute une des raisons de la très forte attractivité de la Région pour les étudiants. Néanmoins le diagnostic réalisé et les auditions conduites ont pu mettre en évidence d'une part un manque de formations universitaires formant à une double qualification technique et commerciale de plus en plus recherchée pour permettre l'interaction entre production et marketing notamment dans le digital. Seules certaines grandes écoles proposent des parcours de ce type. Il n'y a pas d'école de commerce et marketing spécialisée sur ce segment en Occitanie. Cela conduit les titulaires d'un bac+3 orienté production, qui souhaiteraient acquérir cette double qualification à se former en région parisienne principalement. Et d'autre part, il y a un manque de visibilité des formations permettant d'accéder aux métiers de la dermo-cosmétique. Les enseignements permettant d'accéder à ces métiers sont dispensés dans des parcours de formation beaucoup plus larges en chimie et pharmacie.

8.2 Recherche

L'Occitanie dispose d'un potentiel scientifique élevé avec une forte implantation des organismes de recherche français puisque 14 d'entre eux ont des délégations régionales, des centres de recherche et leurs laboratoires implantés dans la région (ADEME, BRGM, CEA, CIRAD, CNES, CNRS, IFREMER, INRA, INRIA, INSERM, IRD, IRSTEA, ONERA et Météo France). L'écosystème de la recherche en Occitanie possède en outre de grandes infrastructures de recherche notamment dans le domaine de la chimie, de la santé et des biotechnologies.

D'une manière globale, les diagnostics territoriaux des deux académies (Montpellier³⁵ et Toulouse³⁶) parus en 2018 relèvent l'excellence de la recherche en Occitanie notamment en termes de production

³⁴ « Le label Campus des métiers et des qualifications permet d'identifier, sur un territoire donné, un réseau d'acteurs qui interviennent en partenariat pour développer une large gamme de formations professionnelles, technologiques et générales, relevant de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, ainsi que de la formation initiale ou continue, qui sont centrées sur des filières spécifiques et sur un secteur d'activité correspondant à un enjeu économique national ou régional. » Ministère de l'Education Nationale. Les campus des métiers et des qualifications <http://www.education.gouv.fr/> consulté le 07/01/2019.

scientifique ou encore de reconnaissance de ses chercheurs (médailles CNRS, bourses European Research Council, prix Nobel).

L'essentiel des projets de recherche liés à la filière dermo-cosmétique portent sur les produits appliqués sur la peau. Ces recherches relèvent de la chimie, des sciences pharmaceutiques, de la médecine et de la biologie. La mécanique est également de plus en plus concernée par la recherche de nouvelles textures. L'annexe 3 présente les unités de recherche en Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée en lien avec ces domaines pour la dermo-cosmétique.

De manière non restrictive au secteur de la dermo-cosmétique, il existe également des recherches conduites en sciences de gestion notamment sur le *design packaging* ou encore sur le comportement des consommateurs.

Il ressort des auditions et des éléments d'analyse qu'il n'existe pas de recherche spécifique à la dermo-cosmétique mais que de nombreux axes de recherche contribuent au développement de nouveaux produits finis entre autres destinés au secteur dermo-cosmétique.

Les laboratoires académiques développent une recherche fondamentale ciblée sur la synthèse moléculaire (fonctionnalisation, vectorisation, optimisation de la réactivité³⁷), la formulation (par ex. : économie moléculaire) avec pour objectif de respecter les principes de la chimie verte. Ces travaux de recherche s'appliquent aux domaines de la cosmétique et de la dermo-cosmétique pour lesquels il s'agit d'optimiser la formulation des principes actifs et des excipients (développement d'ingrédients polyvalents et peu impactant pour l'environnement), de développer le design de produits et de leur packaging (matériaux biodégradables). D'autres domaines de recherche concernent les biotechnologies dans leur diversité d'applications et d'agents biologiques mobilisés ou encore les nanomatériaux.

Certains laboratoires de recherche régionaux sont membres du GDR national Cosm'Actifs qui a pour objectif de fédérer l'ensemble des chercheurs des unités de recherche impliqués dans des recherches relevant du domaine de la cosmétique et de la dermo-cosmétique.

Des partenariats existent entre les PME et les entreprises de la santé. Ceux-ci sont généralement initiés par des premiers contacts lors de salons ou à l'occasion de stages d'étudiants et de thèses CIFRE. La Région soutient les thèses CIFRE par un dispositif financier incitatif à destination des territoires d'équilibre (PILE-CIFRE³⁸). Par ailleurs, un dispositif régional « allocation doctorale » permet de couvrir jusqu'à 80% des dépenses engagées pour le salaire des doctorants.

8.3 Innovation

Le concept d'innovation est défini par l'Organisation de coopération et de développement économiques dans la 3^{ème} édition du Manuel d'Oslo comme « la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou

³⁵ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Diagnostic territorial site de regroupement académique « Strater » de Languedoc Roussillon Universités. Juin 2018, 137p.

³⁶ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Diagnostic territorial site de regroupement académique « Strater » de l'Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées. Juin 2018, 127p.

³⁷ Fonctionnalisation : modification chimique d'une molécule qui peut avoir lieu sur les groupes fonctionnels. Vectorisation : modulation et contrôle de la distribution d'un principe actif vers une cible en l'associant à un vecteur. Elle peut avoir des applications en cosmétique, traitement anti-cancer, thérapie génique ou vaccination par exemple. Optimisation de la réactivité : modification de réactivité des molécules et études des processus de dégradation. Economie moléculaire : réduire le nombre d'ingrédients dans le médicament final ou un produit cosmétique.

³⁸ Dispositif Partenariats Impliquant les Laboratoires et les Entreprises (PILE-CIFRE) : <https://www.laregion.fr/Appel-a-projets-Partenariats-Impliquant-les-Laboratoires-et-les> consulté le 08/01/2019.

les relations extérieures³⁹ ». Les politiques d'innovation en France et en Europe sont principalement orientées vers l'innovation technologique, laquelle s'adresse au deux premières catégories c'est à dire l'innovation de produit et l'innovation de procédés.

Il semblerait d'après les auditions que les besoins des entreprises en matière d'innovation dans le domaine de la dermo-cosmétique ne relèvent pas uniquement de la sphère technique mais aussi de la sphère marketing. L'obsolescence des produits est courte par rapport à celle des médicaments or le développement de nouvelles molécules est long même si elles ne sont pas destinées à autorisation de mise sur le marché⁴⁰ (AMM).

Afin d'aider les entreprises dans leurs processus d'innovation technologique, la France s'est dotée ces dernières années de plusieurs structures. Parmi les plus récentes, les sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT) sont un guichet unique de proximité destiné aux entreprises et aux unités de recherches publiques pour « traduire les découvertes et compétences de la recherche publique en applications concrètes et répondre aux besoins des entreprises⁴¹ ». Créées grâce au Programme investissements d'avenir en 2012 (PIA 1), elles sont au nombre de deux sur le territoire Occitan : Toulouse Tech Transfert et AxLR. Ces sociétés interviennent principalement en protégeant la propriété intellectuelle des résultats de la recherche publique et en transférant cette propriété dans le monde socio-économique ainsi qu'en assurant la conduite et le financement de projet de maturation de résultats prometteurs. Ces actions sont menées par des pôles opérationnels. Notamment en ce qui concerne le secteur dermo-cosmétique, le pôle santé et biotechnologie pour la SATT AxLR et le pôle Santé pour la SATT TTT. Les auditions ont révélées qu'au moins pour la SATT TTT, la dermo-cosmétique ne constitue pas un marché majeur au regard de l'activité du pôle santé.

Par ailleurs, les Régions ont vu leurs compétences et leurs responsabilités renforcées en matières d'innovation. D'une part, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 indique que les régions sont responsables de l'élaboration du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui définit notamment « les orientations en matière d'aides à l'innovation des entreprises ». D'autre part, dans le cadre de la programmation des fonds européens 2014-2020, l'Union européenne a demandé à toutes les régions d'Europe d'élaborer une stratégie de spécialisation intelligente – 3S (*smart specialization strategy*) pour la recherche et l'innovation sur leur territoire. Pour le SRDEII de la région Occitanie, le secteur du Bien-être et notamment de la cosmétique naturelle et biologique est indiqué comme étant un des secteurs sur lequel la région est particulièrement active et qui pourrait jouer le rôle de relai de croissance pour la Région. Néanmoins lors de l'élaboration de la Stratégie régionale de l'Innovation (SRI), ce secteur n'est pas repris. En effet, la première étape de la méthodologie d'élaboration du SRI était d'identifier, sur les deux territoires anciennement Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, les domaines parmi les filières ou à l'interface de plusieurs filières avec un fort potentiel d'innovation. Les critères retenus étaient entre autres : la potentialité de développement économique, les forces en R&D, le potentiel de projets. Le SRI ne cherche pas à développer des projets individuels mais à structurer des projets porteurs d'innovations. Ainsi les PME du secteur dermo-cosmétique ou de la cosmétique ont a priori plus besoin de faire de la croissance sur la capacité de production et sont peu demandeuses en terme d'innovation. Les demandes issues de ce secteur en matière de support à l'innovation restent marginales.

La Région Occitanie accompagne également les organismes de recherche au travers du dispositif Prime aux Recherches Innovantes Menées avec les Entreprises (PRIME). Il s'agit d'une prime d'encouragement

³⁹ OCDE, 2005. Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation. Les Editions de l'OCDE, Paris, 184p.

⁴⁰ L'autorisation de mise sur le marché (AMM) est l'autorisation administrative et réglementaire de commercialisation de tout médicament fabriqué industriellement. Les produits cosmétiques et dermo-cosmétiques ne sont pas soumis à cette autorisation.

⁴¹ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT). <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr> consulté le 07/01/2019.

accordée aux établissements publics d'enseignement supérieur et/ou de recherche ayant démontré leur implication dans la recherche partenariale avec des entreprises de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et ayant le projet de développer de nouveaux partenariats industriels. Les organismes de recherche ont ainsi pu recruter de manière mutualisée ou individuellement des ingénieurs d'affaires dont la mission, à terme, sera de prospecter les PME/ETI régionales afin de développer les collaborations avec les unités de recherche essentiellement sur trois domaines : (Université Fédérale de Toulouse : Santé/Vivant, Technologies et Sciences Humaines et Sociales ; I-Site MUSE : Santé, Mathématiques/Informatique/Physique et Chimie ; UPVD : multidomaine ; CIRAD : Agronomie).

9. ANALYSE, ENJEUX ET BESOINS DE LA FILIERE

La filière cosmétique est constituée d'un ensemble d'entreprises de différentes tailles, multisectorielles (culture de plantes, recherche, création de principes actifs, promotion, enseignement, packaging) qui sont implantées sur l'ensemble du territoire régional.

Précisons qu'en 2015, le marché de la cosmétique mondial avoisinait les 292 milliards d'euros. Une évolution, par rapport à l'année précédente évaluée à + 4,6 %. Il s'agit là d'un secteur très dynamique dont le taux de croissance reste supérieur à celui de la croissance mondiale (+3,1%).

Atouts	Faiblesses
L'écosystème est très homogène, lien très étroit entre la dermo-cosmétique et le thermalisme	Faible niveau de coordination et d'intégration des acteurs de l'écosystème dermo-cosmétique
Tissu de production existant	Faible visibilité
Présence du leader historique Pierre FABRE	Confusion avec la cosmétique/esthétique
Savoir-faire particulier des PME/TME en Région	Difficulté de recrutement sur des postes spécifiques
Ecosystème académique et innovation dense et bien organisé	
La région possède des ressources végétales	
Accessibilité des investissements publics aux labos de recherche, start-up et PME pour la recherche et le transfert de technologies	
Existence du comité stratégique de filière industries et technologies de santé	
Opportunités	Menaces
Forte croissance des marchés (Europe, Amérique, Asie) de la demande en matière de dermo-cosmétique	Gestion des brevets : complexité et cout de l'API
Ancrage territorial a valoriser : disponibilités de terres agricoles et productions dédiées	Immobilisme juridique
Possibilité de valoriser l'agriculture locale et le paysage régional	Risque de disparition ou rachats par des capitaux étrangers de PME/TPE à forte croissance
	Absence de réglementation relative à la dermo-cosmétique donc absence de protection

Figure 6 : Analyse Atouts Faiblesses Opportunités Menaces de l'Occitanie

Les entreprises de ce secteur en lien avec d'autres secteurs (huiles, médecines douces, compléments alimentaires) se sont regroupées en intégrant l'association nationale COSMED. Ce réseau a pris le nom de Ocell en Occitanie.

Le secteur cosmétique est souvent en étroite relation avec celui du thermalisme. Notons que concernant ce secteur, des diplômes ont vu le jour notamment dans le domaine de la cryothérapie.

Soulignons la présence d'un fort potentiel de formation et de recherche qui peut venir en appui des secteurs et filières sur la région occitane dont celle de la cosmétique et de la dermo cosmétique.

ENJEUX

Le secteur cosmétique doit faire face à différents enjeux :

Des enjeux de structuration

En effet, face à une filière éclatée, l'idéal serait de créer un réseau afin d'encourager la création de valeur. L'objectif est de rendre la filière identifiable et visible pour les besoins de B to B⁴².

Des enjeux d'innovation

L'innovation est très présente au sein de ce secteur. On y note également une présence des acteurs de l'innovation qui, pour être efficace, nécessitent d'être mis en réseau (facultés de pharmacie, laboratoires de recherche, culture de plantes).

Des enjeux d'image

L'ancrage territorial de l'activité permettrait de mettre en perspective le triptyque patrimoine/Recherche/Territoire. L'objectif serait alors de lier un patrimoine végétal mais aussi historique et culturel à l'innovation pour apporter des propositions de cosmétique moderne liée à son terroir en y intégrant une logique de développement durable.

BESOINS

La filière cosmétique/dermo-cosmétique nécessite une réelle structuration qui exige la création d'une plateforme avec une animation qui assure la mise en réseau et la cohésion de l'ensemble. Lors de cette mise en réseau, il conviendra, entre autres, de faciliter les relations PME/Établissements d'enseignement supérieur et de Recherche.

⁴² L'abréviation B to B désigne l'ensemble des activités commerciales nouées entre deux entreprises. Le terme anglais complet est business to business. Il peut aussi s'écrire également B2B ou BtoB. De manière générale, le B to B concerne tous les moyens utilisés pour mettre en relation ces sociétés et faciliter les échanges de produits, de services et d'informations entre elles.

PRÉCONISATIONS

A l'heure où le sujet de l'attractivité des territoires fédère tous les élus ainsi que les intervenants économiques et sociaux, où la volonté d'ancrage territorial est présente chez les différents acteurs de l'écosystème, le CESER souligne qu'il est important de favoriser le développement d'une véritable filière dermo-cosmétique en Occitanie car :

- c'est une filière présente dans notre Région sur l'ensemble de la chaîne de la valeurs : recherche, production agricole et industrielle, distribution. Même si cette présence est relativement modeste en terme de volume d'emplois, les centres de décisions économiques des principales entreprises du secteur sont, à ce jour, situés hors des deux métropoles de la région,
- un développement économique dans ce secteur est prévisible en raison de la tendance observée quand à l'augmentation des achats de produits naturels biologiques et identifiés à un territoire pour les produits d'hygiène et de soin du corps et des cheveux, comme c'est déjà le cas pour l'alimentation.

L'avenir de cette filière en Occitanie est lié à sa capacité à se structurer et répondre aux exigences de visibilité sur le marché tant national, qu'international.

Le CESER préconise des actions répondant aux différents enjeux présentés dans cet avis.

IDENTIFICATION et MISE EN RÉSEAU

Le CESER demande à la Région la création d'un cluster dermo cosmétique d'Occitanie, en tant que membre du pôle de compétitivité Cosmetic Valley de la région Centre Val de Loire. Cela semble nécessaire afin d'identifier cette filière régionale et la relier à un réseau d'acteurs organisés qu'elle peut difficilement créer seule.

En ce sens, le pôle de compétitivité Cosmetic Valley a montré qu'il a vocation à fédérer les centres de compétences régionaux puisqu'il a ouvert un bureau en Normandie et un bureau à Bordeaux. L'Occitanie dispose d'un centre de compétences en dermo-cosmétique, notamment dans l'utilisation des biotechnologies, et d'acteurs reconnus tels que Pierre Fabre et Phyt's. Une antenne du pôle de compétitivité de la cosmétique dans notre région a du sens.

Le rattachement au pôle de compétitivité Cosmetic Valley permettra :

- de bénéficier du réseau de ses membres en France et de ses partenaires à l'étranger afin d'accroître les partenariats et l'exportation, d'ouvrir de nouveaux marchés,
- d'accéder à la labellisation du pôle pour les financements nationaux des projets FUI, ANR,
- D'accéder à des partenaires et à un support méthodologique pour postuler aux appels à projets collaboratifs européens,
- d'accéder à des services mutualisés par le pôle,
- de limiter le coût de fonctionnement du cluster d'Occitanie qui s'appuiera sur les équipes spécialisées du pôle.

Au-delà de ce rattachement, l'existence du cluster implanté localement permettra :

- D'identifier la filière dermo-cosmétique dans la région, nationalement et à l'international.
- De structurer la filière : accroître la visibilité de la filière, créer une plateforme d'animation et du lien entre les acteurs régionaux, échanger des bonnes pratiques, mettre en relation des PME avec les universités, promouvoir les actions transversales à la filière, veiller à l'équilibre territorial
- D'accompagner le développement de la filière : recensement exhaustif de tous les acteurs de la filière afin de susciter des coopérations et des effets de synergies sources de valeur ajoutée pour le territoire, recherche de nouveaux marchés
- De faciliter le travail avec les autres pôles d'activité régionaux : santé, tourisme, chimie verte ce qui permettra, par exemple de développer le thermalisme des soins de peau,
- d'orienter les achats vers la production agricole régionale en identifiant les besoins de la filière pour que les agriculteurs y répondent.

Ce Cluster pourra encourager les orientations suivantes intéressantes pour le positionnement futur des produits régionaux :

- une production régionale différenciée mettant en avant la dermo-cosmétique bio en lien avec les biotechnologies,
- le développement des soins issus des produits de la mer,
- La promotion des productions référencées régionales,
- une certification qualité proche de celle des dispositifs médicaux,
- un label qualité : processus de fabrication, sécurité sanitaire,
- le positionnement du consommateur au cœur de la production (écologie/qualité/sécurité),
- la création par la Région d'espaces d'expérimentation collectifs pour permettre à l'innovation d'exister et de se transformer,
- le soutien à l'innovation croisée, aux projets collaboratifs dans le cadre d'un modèle économique RSE,
- l'appui aux programmes innovants de long terme fédérant grandes entreprises, PME et laboratoires,
- l'émergence d'une réelle filière pouvant mettre en œuvre un accord de branche intersectoriel afin d'identifier et de valoriser l'ensemble des acteurs de la dermo-cosmétique.

DÉVELOPPEMENT

Le CESER préconise l'identification d'une filière dermo-cosmétique régionale et la mise en œuvre d'une action collective⁴³ qui pourrait comprendre notamment :

- l'identification d'un personnel de la région ou de l'agence ad'occ, interlocuteur des entreprises de la filière et en charge d'animer et de coordonner les actions de la région,
- un soutien apporté aux pme sur des thématiques à identifier,
- un soutien à une mutualisation éventuelle de certaines fonctions : recrutement, veille juridique, formation continue, chaînes de fabrication multi-produits, circuits de distribution, visiteurs médicaux...
- un support à des actions de communication à la fois internes à la région, (notamment vis-à-vis des consommateurs en recherche de produits régionaux, d'étudiants en cours d'orientation professionnelle), et externes à la région (salons internationaux). afin de limiter le coût de ces actions, elles seront mutualisées avec des actions déjà existantes des acteurs publics et privés régionaux sur des domaines connexes (santé, bien-être) ainsi qu'avec celles du pôle de compétitivité cosmetic valley...

LABEL ET LOBBYING

Le CESER demande la création d'un label dédié aux produits de dermo-cosmétique respectant un cahier des charges sur l'origine des matières premières, leur lieu de transformation et la qualité du produit fini en terme de performance et protection du consommateur et de l'environnement.

La Région ne peut agir sur la réglementation, elle peut cependant accompagner les acteurs et les structures qui les représentent pour accentuer l'effet de lobbying auprès de l'État dans la mise en place d'une réglementation française sur la dermo-cosmétique et la cosmétique bio. En effet, il est important de proposer un cadre et une protection à l'existant, d'autant plus que la cosmétique bio française et occitane jouissent d'une excellente réputation et ce, notamment au niveau international (Asie). Pour cela, le CESER estime qu'une réglementation précise, aujourd'hui inexistante, doit être mise en place afin de garder les spécificités et l'excellence du « made in France » face à la montée grandissante du « made in China ».

⁴³ Les Régimes d'aides en vigueur autorisés par la commission européenne : www.europe-en-france.gouv.fr/Centre-de-ressources/Aides-d-Etat/Regimes-d-aides, consulté le 22 janvier 2019

EMPLOIS – MÉTIERS : Transversalité des qualifications

Le CESER propose dans le cadre de la création du cluster dermo-cosmétique d'adopter une logique de branche professionnelle avec comme objectif:

- offrir aux entreprises et à leurs salariés une identité métier valorisant leur savoir-faire,
- lister et décrire les qualifications de cette branche d'activité dermo-cosmétique et identifier les possibilités :
 - de recrutement et de parcours professionnels en lien avec des formations diplômantes existantes ou à créer,
 - de passerelles permettant des reconversions inter-filières depuis ou vers d'autres branches d'activités avec ou sans complément de formation,
 - de mise en place de cursus d'apprentissage et de formations en alternance,
- mettre en place un accord salarial de branche (ou se référer à des accords existants par exemple dans les secteurs de la chimie ou des services) pour identifier des parcours professionnels et une grille salariale de qualité afin d'améliorer ainsi la transparence des relations employeurs-salariés,
- communiquer sur les opportunités de la filière dermo-cosmétique, en les valorisant auprès des acteurs de l'orientation professionnelle initiale et des prescripteurs de l'emploi,
- favoriser les mobilités internes, géographiques et professionnelles, entre les entreprises de la filière par la mise en place d'une bourse des emplois,
- mettre en place des instances paritaires de filière visant à améliorer et harmoniser les conditions de travail, de protection sociale et d'accès à des activités sociales et culturelles pour l'ensemble des salariés de la filière.

Les entreprises régionales de la filière dermo-cosmétique ont manifesté des difficultés de recrutement du fait du :

- décalage entre leurs besoins et une offre de formation inappropriée,
- du manque de visibilité et d'attractivité de la filière ainsi que des parcours professionnels qu'elle permet.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

Enseignement supérieur

Le panorama des formations dispensées en Occitanie a souligné la diversité de l'offre de formation sur le territoire régional en lien avec la dermo-cosmétique. Cependant les unités d'enseignement pour les niveaux I et II sont, le plus souvent, des composantes de cursus ciblés Santé/Pharmacie/Chimie mais dont le référencement, la visibilité et la structuration pourraient être harmonisés et mieux valorisés. Et, il peut exister un manque d'offre de formation pluridisciplinaire (santé/marketing/réglementation) au niveau I.

Sur la base de ces observations et afin de consolider, en Région Occitanie, l'offre et l'attractivité des formations en enseignement supérieur dans le domaine spécifique de la dermo-cosmétique, le CESER recommande aux acteurs académiques des pôles Toulousains et Montpellierain :

- d'accélérer leur concertation afin de structurer l'offre de formation au niveau régional et de lui donner une meilleure visibilité. En ce qui concerne le domaine de la dermo-cosmétique, l'objectif est, selon le CESER, de définir le positionnement spécifique vis-à-vis d'autres pôles universitaires partenaires du Pôle Cosmetic Valley notamment les Universités d'Orléans, de Tours, de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines et de Rouen. Cette meilleure visibilité permettra d'accroître, en Occitanie, l'attractivité de la filière dermo-cosmétique pour les étudiants de l'enseignement supérieur.
- de favoriser au niveau I (Master) l'émergence, dans leurs composantes d'enseignement, de parcours pour permettre de mieux répondre aux spécificités de la filière dermo-cosmétique. Les auditions ont notamment relevé l'opportunité de créer un parcours « formulation » en master mention Chimie ou encore un parcours associant des qualifications autour du développement de produit de santé, du marketing et de la réglementation en master mention

Science du médicament.

- de développer l'apprentissage et la formation continue à tous les niveaux de formation et spécifiquement en partenariat avec le tissu économique local de la dermo-cosmétique.

Recherche

Les compétences reconnues des laboratoires de recherche en Occitanie développant des axes de recherche dans le domaine de la chimie des procédés durables (extraction, séparation, transformation), de la synthèse moléculaire, de la biotechnologie (biologie moléculaire, bioprocédés), de l'ingénierie de la santé sont autant de forces pour structurer une dynamique qui puisse soutenir la recherche et l'innovation dans le domaine dermo-cosmétique. Certains laboratoires de recherche sont, d'ores et déjà, impliqués dans des réseaux comme le GDR Cosm'Actifs et sont bien identifiés dans le domaine de la cosmétique.

Le CESER recommande à la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée de mettre en œuvre des outils incitatifs favorisant la mise en réseau des acteurs à l'échelle régionale. L'objectif est de favoriser des approches interdisciplinaires entre ces différents domaines de recherche et de placer la Région Occitanie parmi les pôles de recherche reconnus dans ce secteur d'activité. Les préconisations sont donc de :

- à court terme, et dans le cadre des outils existants pour la mise en œuvre du SRESRI, de cibler des appels à projets pour le domaine dermo-cosmétique selon une approche interdisciplinaire afin de mieux identifier les forces régionales en termes de recherche ;
- à moyen terme d'impulser une organisation qui permettrait à un regroupement d'acteurs (unités de recherche, entreprises, EPIC,...) de disposer d'un budget de manière autonome sur une thématique spécifique et avec une approche transversale aux domaines de la santé, la biotechnologie et la chimie verte. Ce budget aurait vocation entre autres choses à financer des allocations doctorales, des chercheurs invités, des stages, l'organisation de manifestations scientifiques...

Transfert, valorisation et innovation

Les auditions ont révélées un manque d'interactions entre les PME et les organismes de recherche. Les collaborations mériteraient d'être favorisées.

- le CESER recommande donc à la Région Occitanie Pyrénées/ Méditerranée de rajouter explicitement le domaine de la dermo-cosmétique dans son prochain Schéma Régional de l'Innovation afin de favoriser l'identification de ce domaine comme prioritaire en Occitanie.
- le CESER recommande également de poursuivre le dispositif PRIME qui a permis aux organismes de recherche de recruter des chargés d'affaires dans les deux académies, entre autres sur des thématiques en lien avec la dermo-cosmétique. Ce dispositif est complémentaire de l'action de détection des SATT dans les unités de recherche qui cible particulièrement des niveaux de transfert de technologie en amont du développement de principe et des concepts technologiques.

CONCLUSION

Cet avis sur la dermo-cosmétique s'appuie sur le concept de filière comme socle de référence qui permet d'élaborer des stratégies économiques et industrielles de développement, à partir des interactions et des différents positionnements dans la chaîne de valeur.

Ce concept met en lumière que l'entreprise n'appartient pas qu'à ses seuls actionnaires, son développement dépend tant des stratégies propres à l'entreprise, que des évolutions technologiques, des politiques publiques, du modèle économique socialement responsable, des visions partagées dans un secteur de référence ou une communauté de travail, des défis environnementaux et des aspirations des salariés de voir leur travail largement transformé, valorisé, pérennisé.

La commission « Activités et mutations économiques – économie sociale et solidaire » du CESER Occitanie a souhaité se saisir des filières industrielles émergentes comme un facteur d'avenir pour la région Occitanie.

Le développement et la reconnaissance de ces filières permettraient d'accroître le rayonnement de notre région Occitanie, mais aussi de permettre d'anticiper les mutations économiques liées au changement climatique et ses impacts sur le modèle industriel et économique d'aujourd'hui.

Cette transition écologique doit être anticipée, accompagnée par des politiques publiques et permettre une réelle justice sociale.

Le premier secteur considéré est la dermo-cosmétique, mais d'autres filières ont été ciblées, comme l'e-santé, la silver-économie, le secteur de la robotique et drones, la bio-économie et chimie verte, le secteur automobile et ferroviaire, l'audiovisuel et animation.

D'autres filières présentent aussi des enjeux locaux liés au patrimoine immatériel, comme à certaines traditions industrielles, comme le bois, le textile, la céramique, la pierre, le cuir.

Concernant la filière dermo-cosmétique, les préconisations de cet avis visent à une reconnaissance de cette filière, et surtout à une structuration des différents acteurs afin de susciter des coopérations et des effets de synergie.

Les questions réglementaires sont aussi au cœur de cette filière : pour prétendre au titre de dermo-cosmétique, un produit doit contenir des principes actifs dont l'efficacité pour un problème spécifique a été établie en laboratoire par des tests rigoureux. Ce sont des produits qui relèvent de la santé publique, qui pourraient être classés comme des dispositifs médicaux et être distribués uniquement en pharmacie.

Cette filière est en pleine expansion, mais fait face aussi à la compétition internationale : distribution par des plateformes de type Amazon, pas de réglementation mondiale, pas de label régional. Cette filière est aussi mal identifiée, sans convention collective unique, en relevant de plusieurs branches industrielles.

La commission « Activités et mutations économiques – économie sociale et solidaire » du CESER Occitanie a fait des filières une préoccupation majeure, afin que les décideurs de la politique publique et des entreprises puissent ensemble faire émerger un modèle économique vertueux, où chaque salarié, chaque citoyen, chaque élu se retrouvent acteurs d'un développement économique humain durable.

ANNEXES

ANNEXES

Annexe 1

NF ISO 16128-1 Avril 2016

Lignes directrices relatives aux définitions techniques et aux critères applicables aux ingrédients et produits cosmétiques naturels et biologiques - Partie 1 : définitions des ingrédients - Lignes directrices relation aux définitions techniques et aux critères applicables aux ingrédients et produits cosmétiques naturels et biologiques - Partie 1 : définitions des ingrédients

1 La présente partie de l'ISO 16128 fournit des lignes directrices relatives aux définitions applicables aux ingrédients cosmétiques naturels et biologiques. En plus des ingrédients naturels et des ingrédients biologiques, d'autres catégories d'ingrédients qui peuvent se révéler nécessaires à l'élaboration de produits naturels et biologiques, sont définies avec les restrictions correspondantes. L'ISO 16128 ne traite pas de la communication sur les produits (par exemple allégations et étiquetage), de la sécurité des personnes, de la sécurité de l'environnement, des aspects socio-économiques (par exemple le commerce équitable), des caractéristiques des matériaux d'emballage, ni des exigences réglementaires applicables aux produits cosmétiques.

NF ISO 16128-2 Décembre 2017

Cosmétiques - Lignes directrices relatives aux définitions techniques et aux critères applicables aux ingrédients cosmétiques naturels et biologiques - Partie 2 : critères relatifs aux ingrédients et aux produits - Lignes directrices relatives aux définitions techniques et aux critères applicables aux ingrédients et produits cosmétiques naturels et biologiques - Partie 2 : Critères relatifs aux ingrédients et aux produits

Le présent document décrit les méthodes de calcul des Indices Naturel, d'Origine Naturelle, Biologique et d'Origine Biologique qui s'appliquent aux catégories d'ingrédients définies dans l'ISO 16128-1. Le présent document fournit également un cadre pour déterminer le Contenu Naturel, d'Origine Naturelle, Biologique et d'Origine Biologique des produits en se basant sur la caractérisation des ingrédients. Ni l'ISO 16128-1 ni le présent document ne traitent de la communication sur les produits (par exemple, les revendications et l'étiquetage), de la sécurité pour l'homme, de la sécurité environnementale, des aspects socioéconomiques (par exemple, le commerce équitable), des caractéristiques des matériaux d'emballage, ni des exigences réglementaires applicables aux produits cosmétiques. Le présent document s'appuie sur l'ISO 16128-1, dont il constitue un développement. Il est conçu pour être utilisé conjointement à l'ISO 16128-1.

Annexe 2 : croisement formations et grandes fonctions d'emploi

Niv.	Intitulé du diplôme	Nombre d'établissements en Occitanie (en France) ; Commentaires	R&D	Prod.	Cont.	Vente
V	Opérateur technique en pharmacie et cosmétique industriel	Absente en Occitanie : Formation dispensée uniquement par l'IMT ⁴⁴		x		
V	CAP Esthétique cosmétique parfumerie	26 (238) tous les dépt. Sauf 09/32/46/81)				x
IV	Bac pro bio-industries de la transformation	7 (64)		x		
IV	Bac pro Laboratoire contrôle qualité	4 (36)			x	
IV	Bac pro Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons	5 (47)		x		
IV	Bac pro Pilote de ligne de production	2 (80)		x		
IV	Bac techno sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : agronomie, alimentation, environnement, territoires (STAV)	27 (217)		x		
IV	Bac techno Sciences et technologie de laboratoire (STL) - Spécialité Biotechnologie - Spécialité Sciences physiques et chimiques en laboratoire	17 (193) 21 (182)		x	x	
IV	Bac pro Maintenance des équipements industriels	33 (453)		x		
IV	Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	56 (725)		x		
IV	Technicien en pharmacie et cosmétologie industrielle	Absente en Occitanie ; Formation dispensée uniquement par l'IMT		x		
IV	Préparateur en parfum, cosmétique et arômes	Absente en Occitanie ; deux centres de formation en France (Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes)		x		

Tableau 5 : Croisement entre les formations de niveau V et IV et les grandes fonctions d'emploi.

⁴⁴ Institut des Métiers et des Technologies des Industries Pharmaceutiques et Cosmétiques

Niv.	Intitulé du diplôme	Nombre d'établissements en Occitanie (en France) ; Commentaires	R&D	Prod.	Cont.	Vente
III	BP Préparateur en pharmacie	7 (72)		x		
III	BP Industries alimentaires	1 (13) ; Rodez		x		
III	Vendeur conseiller commercial	10 (66)				x
III	BTSA Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques	5 (33)			x	
III	BTS Bioanalyses et contrôle	2 (40)			x	
III	BTS Biotechnologies	3 (22)	x	x	x	
III	BTS Métiers de la chimie	4 (32)	x	x	x	
III	BTS Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie option C : Cosmétologie	7 (25)				x
III	BTS Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries	4 (18)			x	
III	BTS Maintenance des systèmes option A : Systèmes de production	11 (208)		x		
III	BTS Contrôle industriel et régulation automatique	3 (46)		x		
III	BTS Electrotechnique	18 (248)		x		
III	BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques	10 (128)		x		
III	BTS design de produit	3 (25)				x
III	BTS Conception des produits industriels	9 (106)		x		
III	DUT Chimie Option chimie industrielle Option chimie analytique et de synthèse	Absente en Occitanie 3 (21) ; Sètes, Montpellier, Castres	x	x	x	
III	DUT Génie chimique, génie des procédés Option procédés Option bioprocédés	1 (7) Toulouse 1 (8) Narbonne	x	x		
III	DUT Génie biologique option Analyses biologiques et biochimique Option analyses biologiques et biochimiques Option industries agroalimentaires et biologiques	1 (21) ; Montpellier 2 (24) ; Auch et Montpellier		x	x	
III	DUT Génie industriel et maintenance	3 (28)		x		
III	DUT Génie électrique et informatique industrielle	5 (59)		x		
III	DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet	3 (32)				x
III	DUT Packaging Emballage et Conditionnement	1 (5) ; Castres		x		x
III	DUT Techniques de Commercialisation	7 (94)				x
III	Titre de Technicien supérieur en pharmacie et cosmétique industrielles	Absente en Occitanie	x	x		
III	Technicien spécialisé en bioproduction industrielle	Absente en Occitanie	x	x		

Tableau 6 : Croisement entre les formations de niveau III et les grandes fonctions d'emploi.

Niv.	Intitulé du diplôme	Institution et/ou localisation des sites de formation	R&D	Prod.	Cont.	Vente
II	Licence de Chimie	UT3	x	x	x	
II	Licence Sciences et technologies (mention chimie)	UM (sites de Montpellier, Nîmes)	x	x	x	
II	Licence Physique, Chimie	UPVD	x	x	x	
II	Licence Sciences de la Vie	UM, Univ. Nîmes, UT3 et UPVD	x	x	x	
II	Licence Sciences de la Vie et de la terre	UPVD	x	x	x	
II	Diplôme national des métiers d'art et du design mention objet	Toulouse, Langogne, Revel, Graulhet				x
II	DNA Diplôme national d'art option design	Ecole supérieure d'art des Pyrénées Pau-Tarbes, Institut supérieur des arts de Toulouse - département beaux-arts				x

Tableau 7 : Croisement entre les formations de niveau II et les grandes fonctions d'emploi.

UM : Université de Montpellier

Univ. Nîmes : Université de Nîmes

UPVD : Université de Perpignan Via Domitia

UT3 : Université Toulouse 3 – Paul Sabatier

Niv.	Intitulé du diplôme	Etablissement tutelle	R&D	Prod.	Cont.	Vente
II	Biologie analytique et expérimentale - Pharmacogénomique et diagnostic moléculaire	UM	x	x	x	
II	Management des processus logistiques - Management des opérations logistiques de distribution	UM		x		x
II	Chimie formulation - Cosmétique - Parfums, arômes - génie de la formulation	UM UM UT3	x x x	x x x		
II	Management et gestion des organisations - Management des PME et TPE - Management durable des organisations - Management et gestion des entreprises artisanales - Logistique et achats industriels - gestion financière et commerciale des risques des organisations - systèmes d'information intégrés et communication	UM Univ. Nîmes INUC UT1 UT3 UT3			x	x x x x x x
II	Métiers de l'entrepreneuriat - Création et reprise d'entreprise - Management de projets innovants	UM UM				x x
II	Métiers de la promotion des produits de santé - Métiers de la santé et des produits de la santé - Conseiller en produits dermo cosmétiques - Métiers de la promotion du médicament et des produits de santé	UM UT3 UT3				x x x
II	Qualité, Hygiène, sécurité, santé, environnement - Qualité hygiène sécurité santé, environnement - management de la qualité, des déchets et de l'environnement	UM UT3			x x	
II	Métiers de la communication : chargé de communication - Relations presse & relations médias	Univ. PV				x
II	Bio-industries et biotechnologies - Métiers de la biotechnologie	Univ. Nîmes	x	x	x	
II	Logistique et transports internationaux - management et gestion des activités de logistique internationale	UPVD				x
II	Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques - génie industriel et maintenance des installations - Contrôle des installations et méthode de maintenance	UPVD UT2		x x		
II	Maintenance et technologie : organisation de la maintenance - manager en maintenance de matériels	INUC		x		
II	Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels - conduite et gestion de projet en PME-PMI - qualité contrôle métrologie	INUC UT2		x	x	
II	Logistique et pilotage des flux - pilotage des activités logistiques industrielles	UT1		x		
II	Métiers de la qualité - animateur qualité, santé, sécurité et environnement - contrôle qualité et management des processus industriels - management de la qualité de service	UT1 UT3 UT3			x x x	
II	Technico-commercial - commercialisation des produits et services industriels	UT1				x
II	Métiers du commerce international - métiers du commerce international import-export (anglais-espagnol) - assistant de gestion import-export	UT2 UT3				x x

II	Métiers du design - Artisan designer	UT2				x
II	Analyse, qualité et contrôle des matériaux produits - traitement et contrôle des matériaux	UT3			x	
II	Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement - chimie analyse qualité	UT3			x	
II	Génie des procédés et bioprocédés industriels - conception, pilotage et optimisation énergétique pour les procédés de la chimie, la pharmacie et l'environnement	UT3		x		
II	Logistique et pilotage des flux - pilotage des activités logistiques industrielles	UT3		x		
II	Métiers de l'industrie : conception de produits industriels - innovation conception et prototypage	UT3		x		
II	Métiers de l'instrumentation de la mesure et du contrôle qualité - instrumentation et tests en environnement complexe - métrologie et qualité de la mesure	UT3			x x	

Tableau 8 : Croisement entre les formations de niveau II (Licence professionnelle) et les grandes fonctions d'emploi

INUC : Institut Universitaire Champollion

UM : Université de Montpellier

Univ. Nîmes : Université de Nîmes

Univ. PV : Université Paul Valéry-Montpellier

UPVD : Université de Perpignan Via Domitia

UT1 : Université Toulouse 1 - Capitole

UT2 : Université Toulouse 2 - Jean Jaurès

UT3 : Université Toulouse 3 – Paul Sabatier

Niv.	Intitulé du diplôme	Institution et/ou localisation des sites de formation	R&D	Prod.	Cont.	Vente
I	DSAA Design mention produit	Lycée général et technologique Rive-Gauche (Toulouse)				x
I	Master Génie des procédés et des bio-procédés	UT3	x	x	x	
I	Master de chimie	UT3 et UM	x	x	x	
I	Master Ingénierie de la santé	UM	x	x	x	x
I	Master Ingénierie des Systèmes Complexes	IMT-Albi		x		
I	Master Biologie Santé	UM				
I	Master Design	UM et IMT-Alès, UT2 et UT3 (Nîmes, Montauban, Toulouse)				x
I	Diplôme national supérieur d'expression plastique option design	Institut supérieur des arts de Toulouse				x
I	Ingénieur en informatique et Systèmes d'Information pour la Santé	INUC		x		x
I	Ingénieur en Génie des procédés et environnement	INSA Toulouse		x	x	
I	Ingénieur en Génie biologique	INSA Toulouse		x		
I	Ingénieur en Automatique, Électronique	INSA Toulouse		x		
I	Ingénieur en Génie de l'environnement	INPT-ENSAT			x	
I	Ingénierie des développements durable	INPT-ENSAT			x	
I	Biologie computationnelle appliquée aux biotechnologies	INPT-ENSAT				x
I	Ingénieur Génie électrique et automatique	INPT-ENSEEIH		x		
I	Ingénieur chimie	INPT-ENSIACET	x	x	x	x
I	Ingénieur en Génie chimique	INPT-ENSIACET	x	x	x	
I	Ingénieur en génie des procédés	INPT-ENSIACET		x		
I	Ingénieur en génie industriel	INPT-ENSIACET		x		
I	Ingénieur en Génie Mécanique	INPT-ENIT		x		
I	Ingénieur en Génie industriel	INPT-ENIT		x		
I	Ingénieur en conception des systèmes intégrés	INPT-ENIT		x		
I	Ingénieur chimiste	ENSCM	x	x	x	
I	Ingénieur en Génie biologique et alimentaire	UM (Polytech Montpellier)	x	x	x	
I	Ingénieur en Microélectronique et automatique	UM (Polytech Montpellier)		x		
I	Pharmacien ingénieur	IMT-Albi	x	x	x	x
I	Ingénieur généraliste (option Génie industriel)	IMT-Albi		x		
I	Ingénieur généraliste (option Pharma-bio-santé)	IMT-Albi	x	x	x	x
I	Ingénieur généraliste option industrie du futur	IMT-Alès		x		
I	Ingénieur généraliste option Environnement, Energie et risques	IMT-Alès			x	
I	Pharmacie	UM e UT3	x	x	x	x
I	Médecine	UM et UT3	x	x	x	x

Tableau 9 : Croisement entre les formations de niveau I et les grandes fonctions d'emploi

INUC : Institut Universitaire Champollion

UM : Université de Montpellier

Univ. Nîmes : Université de Nîmes

Univ. PV : Université Paul Valéry-Montpellier

UPVD : Université de Perpignan Via Domitia

UT1 : Université Toulouse 1 - Capitole

UT2 : Université Toulouse 2 - Jean Jaurès

UT3 : Université Toulouse 3 – Paul Sabatier

IMT-Alès : École nationale supérieure des Mines d'Alès

IMT-Albi : École nationale supérieure des Mines d'Albi-Carmaux

INSA Toulouse: Institut national des sciences appliquées de Toulouse

INPT : Institut national polytechnique de Toulouse

INP-ENSAT : École nationale supérieure agronomique de Toulouse

INP-ENSEEIH : École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications

INP-ENIT : École nationale d'ingénieurs de Tarbes

INP-ENSIACET : École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques

ENSCM : École nationale supérieure de chimie de Montpellier

Annexe 3

Cette annexe présente les Unités de Recherche (UR) qui, d'après leur travaux de recherche, participent ou pourraient participer au secteur économique de la dermo-cosmétique sur en Occitanie ou au-delà. L'identification des (UR) pertinentes pour le secteur de la dermocosmétique a été réalisée en utilisant le moteur de recherche scanR proposé en version BÊTA par la Sous-direction des Systèmes d'information et études statistiques (SIES) du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Moteur de la recherche et de l'innovation, scanR est une application web d'aide à la caractérisation des structures publiques (unité de recherche de tous types, institutions publiques) et privée (entreprises). « *En combinant des informations extraites des sites web de ces entités et des données issues de sources ouvertes, scanR propose, pour près de 35 000 acteurs de la recherche implantés en France, un vaste ensemble d'informations permettant de les décrire et de les caractériser (publications et thèses, implication dans des projets de recherche collaborative, essaimage d'entreprises, brevets, ...)* »

(<https://scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>)

la recherche a été effectuée avec les critères suivants :

- Type d'entité : structures publiques
- Départements : Ariège (09), Aude (11), Aveyron (12), Gard (30), Haute-Garonne (31), Gers (32), Hérault (34), Lot (46), Lozère (48), Hautes-Pyrénées (65), Pyrénées-Orientales (66), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Domaines : Sciences agronomiques et écologiques, chimie et Biologie, médecine et Santé

A partir de cette première sélection d'UR, les travaux de recherche menés dans ces UR ont été classés en trois catégories (actifs, potentiels, non pertinent). Le tableau suivant ne retient que les unités de recherche pour lesquelles des travaux actifs ou potentiels dans le domaine de la cosmétique ou de la dermocosmétique ont été identifiés.

Nom et acronyme de l'unité de recherche	Code RNSR
Type de structure, Tutelle(s) et code(s)	Domaine(s)
Description et éléments d'information en lien avec le secteur dermo-cosmétique	

Structure fédérative

Fédération de recherche Chimie Balard	200919526P
FR 3105 CNRS/CEA/ENSCM/UM	Domaine(s) : Biologie, médecine et santé Chimie Sciences pour l'ingénieur
La Fédération est ancrée sur la forte notoriété des Instituts du Pôle chimie Balard dans le domaine de la chimie moléculaire et de la synthèse, appliquée aussi bien à des biomolécules qu'à des matériaux. Les 5 instituts sont reconnus nationalement et internationalement pour leur expertise dans l'élaboration, le contrôle de la texture, l'architecture et la mise en forme des matériaux ayant des propriétés spécifiques, leur compétence en matière de modélisation et de la chimie physique avec des applications depuis des nouvelles molécules ciblées, des biomatériaux et des matériaux pour l'énergie, jusqu'à l'étude de la réactivité chimique. http://www.fed-chimiebalard.cnrs.fr/	

Institut de Chimie de Toulouse	200310667L
FR 2599 CNRS/INP/UPS/IRD	Domaine(s) : Chimie Sciences pour l'ingénieur
Elle couvre tous les domaines de la chimie moléculaire allant d'études très fondamentales jusqu'aux aspects les plus appliqués, et les actions aux interfaces avec les autres disciplines comme la physique et la biologie. Parmi ces domaines : chimie pour la vivant. L'Institut met à la disposition de l'ensemble des chercheurs du site une plate-forme scientifique de haut niveau. http://ict.ups-tlse.fr/	

Groupe de recherche Cosm'Actifs	201422029N
GDR 3711 Université d'Orléans/CNRS	Domaine(s) : Biologie, médecine et santé Chimie
La mission principale du GDR Cosm'Actifs est de favoriser l'avancée des connaissances dans des thématiques « cosmétiques » en lien avec les soins de la peau du visage et du corps, pour des propriétés diverses et variées (hydratante, raffermissante, amincissante, dépigmentante, antitaches, antirides, anti-âge, protection solaire, peaux grasses ...). Le GDR est basé à Orléans mais implique des unités de recherche sur le territoire national. Trois des quatre axes du GDR mobilise des UR occitanes. Axe 1 : Sourcing : Bioactifs/ingrédients (Institut Charles Gerhardt - UMR 5253, Montpellier) Axe 2 : Formulation et Vectorisation (Laboratoire des IMRCP - UMR 5623, Toulouse ; Institut Charles Gerhardt - UMR 5253, Montpellier) Axe 3 : cibles et modèles biologiques (UDEAR - UMR 5165 CNRS, 1056 INSERM, Toulouse ; IRMB U1183, Montpellier) http://www.cosmactifs.cnrs.fr/	

Institut Carnot Chimie Balard CIRIMAT	
Institut Carnot	Domaine(s) : Biologie, médecine et santé Chimie Sciences pour l'ingénieur
Les équipes de recherche sont implantées à Toulouse et Montpellier et accompagnent les industriels de plusieurs secteurs dans leurs projets R&D en science chimique et ingénierie, de la molécule au matériau. Quatre Unités mixte de recherche sont impliquées dans l'Institut : ICGM (UMR 5253), IEM (UMR 5635), IBMM (5247), CIRIMAT (UMR 5085). L'offre R&D de l'Institut se développe suivant cinq axes dont l'axe « Santé Cosmétique ». http://www.carnot-chimie-balard-cirimat.fr/fr/	

Institut Carnot Bioénergies, Biomolécules et matériaux Biosourcés du CARbone Renouvelable 3BCAR	
Institut Carnot	Domaine(s) : Biologie, médecine et santé Chimie Sciences pour l'ingénieur
3BCAR est un réseau structuré d'unités de recherche qui œuvrent dans le domaine de la transformation de la biomasse, en Bioénergies, Biomolécules et matériaux Biosourcés. Doté de trois pôles géographiques, le Pôle "Biotechnologies Blanches et Chimie du Végétal" de Toulouse offre des compétences dans les domaines suivants : - Biotechnologies blanches - Laboratoire d'Ingénierie des Systèmes Biologiques et des Procédés (LISBP) - Démonstrateur pré industriel Toulouse White Biotechnology (TWB) - CRITT BIO-INDUSTRIES - Chimie des agroressources - Chimie Agro-Industrielle LCA - CRITT CATAR L'objectif est d'utiliser des sources de carbone renouvelable (biomasse, co-produits, sous-produits) pour les transformer en produits d'intérêt. Les domaines d'applications s'étendent à tous les secteurs de la chimie au sens large (produits chimiques, aromatiques, colorants, prébiotiques, pharmaceutiques,...), des matériaux (bioplastiques, biopolymères, ...) et de l'énergie (biocarburants). http://www.3bcar.fr/fr/	

Unités de recherches:

Laboratoire de Chimie Agro-industrielle	199817656E
UMR 1010 INRA/INP-ENSIACET	Domaine(s) : Chimie Sciences agronomiques et écologiques
Membre de l'Institut Carnot 3BCAR. Le LCA développe des recherches notamment dans le domaine de la chimie des procédés mis en jeu (extraction, fractionnement, séparation, transformation). Il est copropriétaire de brevets avec des PME dans le domaine de cosmétique.	

Institut Charles Gerhardt Montpellier – ICGM	200711918D
UMR 5253 - CNRS/UM/ENSCM	Domaine(s) : Chimie
Membre de l'Institut Carnot Chimie Balard CIRIMAT La recherche au sein de l'Institut Charles Gerhardt Montpellier s'oriente autour de trois grands axes auxquels contribue chacune des dix équipes de recherche de l'Unité. Parmi celles-ci : - de la molécule au matériau : chimie moléculaire, macromoléculaire et supramoléculaire, auto-organisation, nanostructuration, hybrides, nano matériaux. - les matériaux avancés : applications à l'énergie, l'environnement, le développement durable, la santé. - la modélisation : structures, propriétés et réactivité des molécules et des matériaux. https://www.icgm.fr/	

Institut Européen des Membranes – IEM	199412064U
UMR5635 – ENSCM/UM/CNRS	Domaine(s) : Chimie Physique Sciences pour l'ingénieur
Membre de l'Institut Carnot Chimie Balard CIRIMAT. En particulier l'équipe Interfaces, Physico-chimie et Polymères développe son projet scientifique autour de la synthèse et la physico-chimie de membranes polymères, bioinspirées et biosourcées, la caractérisation d'interfaces par des techniques spectroscopiques innovantes appliquées aux systèmes membranaires et à l'étude du transport ionique. http://www.iemm.univ-montp2.fr/	

Institut des Biomolécules Max Mousseron – IBMM	200711912X
UMR5247 CNRS/UM/ENSCM	Domaine(s) : Chimie Biologie, médecine et santé Physique
Membre de l'Institut Carnot Chimie Balard CIRIMAT Les programmes de recherche menés autour des biomolécules concernent leur conception, leur synthèse et leur pharmacologie. Ces biomolécules et leurs familles de composés sont utilisées comme molécules de base en pharmacologie pour l'étude des mécanismes physiologiques et pathologiques qui leur sont associés, elles sont également les molécules essentielles précurseurs des futurs médicaments. https://ibmm.umontpellier.fr/	

Centre Inter-universitaire de Recherche et d'Ingénierie des Matériaux – CIRIMAT	199911771D
UMR5085 CNRS/UT3/INPT	Domaine(s) : Chimie Sciences pour l'ingénieur
Membre de l'Institut Carnot Chimie Balard CIRIMAT. Le CIRIMAT développe ses recherches suivant 4 axes scientifiques pérennes : – Science des matériaux – Nanomatériaux – Revêtements et procédés de dépôt – Vieillissement et durabilité des matériaux http://www.cirimat.cnrs.fr/	

C2MA Centre des Matériaux des Mines d'Alès	200020610G
IMT MINES ALES	Domaine(s) Chimie Physique
L'équipe Matériaux Polymères Avancés travaille sur la fabrication de biomatériaux à partir de microalgues potentiellement utilisables en cosmétique. http://c2ma.mines-ales.fr/	

Centre d'Elaboration des Matériaux et d'Etudes Structurales Physique de la Plasticité et Métallurgie - CEMES	199117683P
UPR 8011 CNRS sous convention avec l'UPS et l'INSA	Domaine(s) Physique Chimie
Le CEMES est un laboratoire de recherche fondamentale en science des matériaux, physique du solide, chimie moléculaire. Les activités scientifiques qui y sont développées couvrent un large spectre allant de la synthèse de (nano)matériaux et de systèmes moléculaires, l'étude et la modélisation de leur structure et de leurs propriétés physiques (optique, mécanique, électronique et magnétique), leur intégration dans des dispositifs, et la manipulation de ces objets individuels. L'équipe Nano-Optique et Nanomatériaux pour l'Optique travaille en particulier sur les molécules de cristaux liquides cholestériques potentiellement utilisable en dermo-cosmétique. http://www.cemes.fr/	

Laboratoire Ingénierie des Systèmes Biologiques et des Procédés - LISBP	196917933G
CNRS/INSA UMR 5504, INRA UMR 792	Domaine(s) Biologie, médecine et santé Sciences pour l'ingénieur
Membre de l'Institut Carnot 3BCAR Bâti sur trois thèmes majeurs que sont l'Ingénierie, la biologie des systèmes et les bioprocédés, le LISBP a développé son expertise autour de la multidisciplinarité (biochimie, biologie moléculaire, microbiologie, enzymologie, fermentation, process, jusqu'aux micro et nanotechnologies...) et les travaux menés au sein du laboratoire ont des applications dans des secteurs aussi variés que la santé, l'agriculture et l'agro-alimentaire, la chimie, les matériaux, l'énergie et l'environnement. http://www.lisbp.fr/fr/index.html	

Toulouse White Biotechnology	201221715F
UMS 3582 CRS/INRA/INSA	Domaine(s) : Biologie, médecine et santé
Les compétences de TWB couvrent un vaste pan des biotechnologies industrielles : ingénierie enzymatique, biologie de synthèse, ingénierie métabolique, fermentation, procédés de séparation et purification, techniques analytiques classiques et de pointe. Microorganismes (bactéries, levures, champignons filamenteux) et enzymes constituent les principaux outils biologiques utilisés. Toutefois d'autres outils restent envisageables et des projets mettant en œuvre des protozoaires ou des micro-algues ont déjà été conduits. https://www.toulouse-white-biotechnology.com/	

Laboratoire de Génie Chimique	199511947M
UMR 5503 (CNRS/INPT/ENSIACET/ENSAT/UPS)	Domaine(s) Chimie Biologie, médecine et santé
Le LGC poursuit l'objectif général de développer des recherches qui répondent à 6 grands enjeux sociétaux, aussi appelés Axes transversaux dont « ingénierie pour la santé ». https://lgc.cnrs.fr/	

Laboratoire de Synthèse et Physico-Chimie de Molécules d'Intérêt Biologique	199911759R
UMR 5068 (CNRS/UPS)	Domaine(s) Chimie
L'axe scientifique principal de l'Unité s'inscrit dans le domaine de la chimie en lien avec le vivant et la santé. Fondées sur des approches moléculaires, les actions de recherche du laboratoire comprennent aussi bien des aspects de méthodologie de synthèse, d'étude physico-chimique, de modélisation et d'analyse, et ceci autour de démarches diagnostique et thérapeutique. http://spcmib.univ-tlse3.fr/	

Laboratoire des Interactions Moléculaires et Réactivité Chimique et Photochimique IMRCP	199512052B
UMR 5623 (CNRS/UPS)	Domaine(s) Chimie
Le laboratoire des IMRCP se consacre à la chimie et la physico-chimie de la matière molle et des systèmes auto-assemblés. Fondés sur des composés de synthèse (tels que des tensioactifs ou des polymères) ou des molécules biologiques, ces systèmes offrent un très large panel d'applications technologiques et industrielles. http://imrcp.ups-tlse.fr/	

Laboratoire Hétérochimie Fondamentale et Appliquée	199911760S
UMR CNRS 5069	Domaine(s) Chimie
Le cœur de métier du LHFA est la synthèse et l'étude de molécules originales, d'espèces hautement réactives. http://lhfa.cnrs.fr/	

Laboratoire de Physique et Chimie des Nano-objets	200711884S
UMR CNRS 5215 CNRS/INSA/UPS/Inserm	Domaine(s) Chimie Physique Sciences et technologies de l'information et de la communication
L'activité de recherche du Laboratoire de Physique et Chimie des Nano Objets (LPCNO) se focalise autour de la synthèse chimique, de la caractérisation et de la modélisation de nano objets. Les objets synthétisés sont caractérisés par différentes méthodes physiques (magnétisme, mesures optiques) et font l'objet de modélisations théoriques. Les travaux de recherche présentent des applications directes dans les domaines de la microélectronique, l'optoélectronique, la catalyse ainsi que la médecine, notamment en oncologie. http://lpcno.insa-toulouse.fr/	

Institut des Maladies Métaboliques et Cardiovasculaires	201119371M
U1048 UPS/Inserm	Domaine(s) Biologie, médecine et santé
L'activité de recherche développée à l'I2MC est centrée sur trois axes principaux : l'axe tissu adipeux, obésité et diabète, l'axe thrombose, athérosclérose et vaisseaux, l'axe cœur et rein. L'ensemble des équipes du Centre partage la même « philosophie » multidisciplinaire de la recherche qui va des approches les plus fondamentales jusqu'à la clinique, cette dernière étant favorisée par la localisation du centre sur le site hospitalo-universitaire de Rangueil. http://www.i2mc.inserm.fr/index.php/fr/	

Unité Différenciation Epithéliale et Autoimmunité Rhumatoïde – UDEAR	200311839K
UMRS 1056 CNRS/UPS/Inserm	Domaine(s) Biologie, médecine et santé
L'Unité Différenciation Epithéliale et Autoimmunité Rhumatoïde s'intéresse à la peau humaine et plus particulièrement à son revêtement superficiel, l'épiderme, et aux nombreuses maladies qui l'affectent. L'unité s'appuie sur une compétence méthodologique en biochimie des protéines, immunochimie, immunohistologie, culture cellulaire et biologie moléculaire. http://www.inserm-udear.cnrs.fr/	

Biochimie et Toxicologie des Substances Bioactives	201622192G
EA 7417 INUC	Domaine(s) Biologie, médecine et santé
Les objectifs scientifiques de l'équipe BTSB sont de proposer des réponses aux problématiques sociétales nées de l'apparition des phénomènes de résistances en médecine humaine, vétérinaire, en agronomie et de l'impact des substances bioactives (médicaments, phytosanitaires) sur l'environnement. Ainsi, le projet scientifique proposé découle de deux grandes questions sociétales : la recherche de nouvelles molécules médicamenteuses alternative aux antibiotiques et la gestion des risques environnementaux associés au rejet des médicaments http://www.univ-jfc.fr/ea/biochimie-et-toxicologie-des-substances-bioactives-btsb-ea-7417	

Laboratoire écologie fonctionnelle et environnement	200711910V
UMR 5245 CNRS/UPS/INPT	Domaine(s) Sciences de la terre et de l'univers, espace Sciences agronomiques et écologiques
L'équipe Ecotoxicologie intégrative (ECI) a pour objectif de comprendre l'impact des contaminants chimiques d'origine anthropique sur les assemblages biologiques, dans un contexte de réalisme écologique, en considérant notamment les interactions des contaminants entre eux et avec d'autres facteurs de stress. Laboratoire commun NAUTILE (NANotUbes & écoToxIcoLogiE) a été créé par le CNRS, l'Institut national polytechnique de Toulouse, l'université Paul Sabatier, et la direction Recherche et développement de la société Arkema-France en 2010. Tous ont mis en commun leurs compétences spécifiques dans les domaines de l'évaluation écotoxicologique des nanoparticules nanocarbonées industrielles dans le milieu aquatique. http://www.ecolab.omp.eu/	

Centre de Recherche d'Albi en génie des Procédés, des SOLides Divisés, de l'Énergie et de l'Environnement	201220448D
CNRS , IMT MINES Albi – UMR 5302	Domaine(s) Sciences pour l'ingénieur
Dans le domaine du génie particulaire, les travaux de recherche concernent : la conception et le développement de nouveaux procédés durables (plus intenses, plus économes, plus respectueux, plus sûrs) utilisant des solides divisés et mettant en œuvre des méthodes de caractérisation, de génération, de transport, de formulation, de mélange et de mise en forme des particules. Les secteurs de la pharmacie, de la chimie et de l'agro-alimentaire font partie des secteurs d'application de ces recherches. https://www.imt-mines-albi.fr/rapsodee/	

Institut des Technologies Avancées en sciences du Vivant (ITAV)	201320554P
USR 3505 CNRS/UPS	Domaine(s) Biologie, médecine et santé
L'Institut des Technologies Avancées en sciences du Vivant présente la particularité d'offrir dans un même lieu, un environnement de recherches interdisciplinaires, l'accès à des ressources technologiques et, via la pépinière située dans le même bâtiment, une passerelle directe vers les entreprises. S'inscrivant pleinement dans les missions de l'Oncopole, il propose un accompagnement dans la maturation de projets dédiés à l'Oncologie et à l'innovation pour la santé. https://www.itav.fr/l-institut/	

centre de microcaratérisation Raimond Castaing	201420833N
UMS 3623 CNRS/UPS/INSA/INPT	Domaine(s) Physique Sciences pour l'ingénieur
Le centre de microcaratérisation Raimond Castaing rassemble et mutualise sur le site toulousain des expertises techniques et scientifiques complémentaires en microscopie électroniques et ioniques pour répondre aux besoins et renforcer le potentiel des laboratoires et des acteurs socio-économiques de la Région Occitanie. Le centre rassemble et mutualise les compétences techniques et scientifiques dans le domaine des caractérisations multi-échelles de matériaux solides. Les domaines d'applications concernés sont multiples. Ils concernent principalement les domaines de la construction et BTP, l'aéronautique et le spatial, l'énergétique et la production d'énergie, les industries chimique et métallurgique, l'électronique et les systèmes embarqués, l'automobile et le transport, les biotechnologies et industrie pharmaceutique, ... http://www.ccarcastaing.cnrs.fr/	

Laboratoire de Toxicologie Alimentaire - TOXALIM	201119649P
UMR 1331 UPS, INRA, ENVT, INPT	Domaine(s) Biologie, médecine et santé
TOXALIM contribue à l'élaboration de connaissances sur les effets à long terme en santé humaine et animale de toxiques, tels qu'intrants agricoles, pesticides, mycotoxines, migrants d'emballage et autres contaminants alimentaires. Les projets relèvent plus particulièrement des expositions chroniques de contaminants à faible dose, éventuellement sous forme de mélanges et lors de phases critiques du développement des organismes (néonatal ou périnatal). https://www6.toulouse.inra.fr/toxalim	

Laboratoire Pharmacochimie et Biologie pour le Développement	200317398C
UMR_D 152 IRD/UPS	Domaine(s) Chimie Biologie, médecine et santé
La mission fédératrice de l'UMR PHARMA-DEV est d'explorer, de comprendre et de proposer de nouvelles stratégies préventives, diagnostiques et thérapeutiques contre des pathologies prédominantes au Sud (parasitoses tropicales) et les cancers émergents et ainsi de contribuer à leur contrôle. Notamment l'équipe PEPS (pharmacognosie, ethnopharmacologie et pathologies du Sud) réalise des enquêtes ethnopharmacologiques et étudie la chimie des substances naturelles végétales et fongiques bioactives, métabolomique. http://www.pharmadev.ird.fr/	

Centre régionaux d'innovation et de transfert de technologie

CRITT Génie des procédés technologies environnementales GTPE	
	Domaine(s) Biologie, médecine et santé Chimie
Le CRITT GTPE réalise des prestations de R&D dans le domaine du génie des procédés. Depuis 1999, il est adossé à deux grands laboratoires de recherche du domaine : le LGC (Laboratoire de Génie Chimique) et le LISBP (Laboratoire d'Ingénierie des Systèmes Biologiques et des Procédés). Situé à Toulouse, le CRITT dispose d'installations techniques permettant la réalisation d'essais pilotes de faisabilité et de démonstration industrielle. Sur le site LGC, le CRITT a une capacité d'expertise et de réalisation dans les domaines suivants : réaction chimique, techniques séparatives (extraction, distillation, membranes...), traitements des solides et des solides divisés, utilisation des fluides supercritiques. Sur le site LISBP, le CRITT dispose d'un savoir-faire et d'installations techniques en matière de traitements des effluents liquides (urbains, industriels) et des déchets solides (stabilisation, méthanisation). http://gpte.critt.net/	

CRITT bioindustrie	
	Domaine(s) Biologie, médecine et santé
Le CRITT Bio-Industries propose aux entreprises la conception, l'amélioration, la mise en œuvre et la qualification de procédés de production de molécules simples ou complexes à partir de matières premières naturelles ou élaborées http://www.bioindustries.net/	

GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AMM	Autorisation de Mise sur le Marché
ANR	Agence Nationale de la Recherche
ASNM	Agence Nationale des Médicaments et des produits de la Santé
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CA	Chiffre d'Affaires
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CE	Communauté Européenne
CEA	Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives
CESER	Conseil Economique, Sociale et Environnemental Régional
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CIFRE	Convention Industrielle de Formation par la Recherche
CIRAD	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CMI	Cursus Master en Ingénierie
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers
CNES	Centre National d'Etudes Spatiales
CNI	Conseil National de l'Industrie
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CPRDFOP	Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles
CRITT	Centres régionaux d'innovation et transfert de technologie
CSF	Comités stratégiques de filière
CSP	Code la Santé Publique
DIRD	Dépenses Intérieures de Recherche et Développement
DIRDA	Dépense Intérieure de Recherche et Développement des Administrations
DU	Diplômes Universitaires
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
ECI	Equipe Ecotoxicologie Intégrative
ENIT	Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes
ENSAT	Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse
ENSCM	Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier
ENSEEIH	Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications
ENSIACET	Ecole nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques
EPIC	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
ESAT	Établissements ou Services d'Aide par le Travail
ESRI	Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation
ESS	Économie sociale et solidaire
ETI	Entreprise de Taille Intermédiaire
FUI	Fonds Unique Interministériel

GDR	Groupements de Recherche
GIEE	Groupement d'intérêt économique et environnemental
GPTE	Génie des Procédés Technologie Environnementales
HCERES	Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
IAE	Institut d'Administration des Entreprises universitaire
ICT	Institut Catholique de Toulouse
IFOP	L'Institut français d'opinion publique
IFREMER	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la mer
IMT	Institut de Mathématiques de Toulouse
IMT- Albi	École nationale supérieure des Mines d'Albi-Carmaux
IMT-Alès	École nationale supérieure des Mines d'Alès
INAO	l'Institut national de l'origine et de la qualité
INP	Institut Polytechnique de Toulouse
INPT	Institut national polytechnique de Toulouse
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
INRIA	Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique
INSA	Institut national des sciences appliquées
INSERM	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
INUC	Institut Universitaire Champollion
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
IRSTEA	Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture
ISIPCA	Institut Supérieur International du Parfum de la Cosmétique et de l'Aromatique Alimentaire
IUT	Institut Universitaire de Technologie
LGC	Laboratoire de Génie Chimique
LISP	Laboratoire d'Ingénierie des Systèmes Biologiques et des Procédés
LP	Licence Professionnelle
LPCNO	Laboratoire de Physique et Chimie des Nano Objets
MPS	Matière Primaire Secondaire
MUSE	Montpellier Université d'Excellence
MW	Mégawatt
ONERA	Office National d'Etudes et de Recherches Aéronautiques
PACA	Provence Alpes Côte d'Azur
PIA	Programme d'Investissement d'Avenir
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite Moyenne Entreprise
PPAM	Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
PRIME	Prime aux Recherches Innovantes Menées avec les Entreprises
R&D	Recherche et Développement
RNSR	Répertoire National des Structures de Recherche
ROI	Return on investment (Retour sur investissement)
SATT	Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies
SATT TTT	Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies Toulouse Tech transfer
SIES	Systèmes d'information et Etudes Statistiques

SRDEII	Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation
SREC	Stratégie Régional pour l'Emploi et la Croissance
SRESRI	Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
SRI	Service des Relations Internationales
TPE	Très Petite Entreprise
TWB	Toulouse White Biotechnology
UM	Université de Montpellier
Univ. Nîmes	Université de Nîmes
Univ. PV	Université Paul Valéry-Montpellier
UPVD	Université de Perpignan Via Domitia
UR	Unité de recherche
UT1	Université Toulouse 1 - Capitole
UT2	Université Toulouse 2 - Jean Jaurès
UT3	Université Toulouse 3 – Paul Sabatier

Définition de termes économiques ((Inspiré du lexique de l'université d'Orléans))

Ancrage territorial	Localisation sur des zones d'activités où s'implantent des partenaires d'une production.
Balance commerciale	Balance partielle retraçant, d'une part, les exportations de marchandises qui assurent la rentrée de devises et les importations qui entraînent la sortie de devises.
Biens complémentaires	Deux biens sont dits complémentaires lorsque leur élasticité croisée est négative.
Bien économique	Un bien, pour être économique, doit remplir les conditions suivantes : - satisfaire un besoin, que celui-ci soit moral ou non, licite ou non, tangible ou non, - les agents doivent savoir que le bien satisfait un besoin, - très disponible, - très rare: le bien est produit en quantité limitée.
Branche	Une branche caractérise un produit (exemple : la branche automobile s'intéresse uniquement au circuit "production/revenu/dépenses" lié l'automobile).
Concept	Définition ou caractérisation d'un phénomène admise provisoirement par une communauté scientifique.
Concurrence pure et parfaite	Pour qu'un marché soit en <i>concurrence pure</i> , il doit satisfaire aux trois conditions suivantes : - <i>l'atomicité du marché</i> : le marché est supposé être composé d'une infinité d'acteurs, offreurs et demandeurs, de sorte que le prix ne peut être fixé par l'un des acteurs, pris isolément; - <i>l'homogénéité du produit</i> : pour parler de concurrence pure, il est évident que le produit doit être homogène, ce qui permet au producteur qui pratique la différenciation des produits d'être au moins temporairement en situation de monopole; - <i>la libre entrée et la libre sortie</i> du marché : sur un marché de concurrence pure, les acteurs (offeurs et demandeurs) doivent pouvoir entrer et sortir librement du marché. Ceci signifie qu'il ne doit pas y avoir de barrières à l'entrée (réglementaires, tarifaires ou couts d'entrée ou couts fixes importants). De même, les acteurs doivent pouvoir sortir librement du marché.

	Afin que le marché de concurrence pure soit un marché de <i>concurrence parfaite</i>, il faut adjoindre les deux conditions qui suivent : - <i>l'information parfaite et complète sur le marché</i> : celle-ci est donnée par le prix. Il est donc considéré comme un vecteur d'information; - <i>la mobilité des facteurs de production</i> : afin de permettre l'ajustement entre offreurs et demandeurs sur le marché, les prix doivent être parfaitement flexibles. Des lors, les coûts de production qui, normalement, sous-tendent le prix d'offre, doivent, eux aussi, être flexibles. Pour ce faire, les facteurs de production sont censés être mobiles pour assurer une plus grande fluidité sur les marchés des facteurs et par suite sur les marchés des biens et services.
Compétitivité	La compétitivité est le caractère de ce qui est compétitif. C'est l'aptitude d'une personne, d'un sportif, d'une entreprise, d'un secteur économique, d'une organisation, de l'économie d'un territoire ou d'un pays, à faire face à la concurrence, qu'elle soit effective ou potentielle. Sur un marché donné la compétitivité d'une entreprise est sa capacité à occuper une position dominante. Sa compétitivité peut être appréciée par l'évolution de sa part de marché.
Déficit commercial	Excédent des importations par rapport aux exportations.
Demande (fonction de)	C'est la courbe qui relie la quantité qu'est prêt à demander un agent économique et le prix de demande. Cette relation est décroissante. Voir aussi à offre.
Demande effective	Dans la terminologie keynésienne, désigne la demande globale prévue (anticipée) par les entrepreneurs, partir de laquelle ils prennent leurs décisions de production et d'emploi (source: http://membres.lycos.fr/lofofo/lexique.htm#D).
Désindustrialisation	La désindustrialisation est la réduction progressive des activités industrielles dans un pays, une région ou une ville. Elle se traduit par : • la diminution du nombre des emplois du secteur secondaire (industrie), • par une baisse du poids de ce secteur dans le PIB (Produit Intérieur Brut) au profit du secteur tertiaire (commerce, transport,

	services marchands et non marchands), l'existence d'un déficit commercial industriel structurel.
Économie réelle	La notion d'économie réelle s'apparente aux échanges de biens (voir valeur d'échange), de services, de capitaux et de travail. •
Empirisme	Une analyse est empirique lorsqu'elle se fonde sur les faits observables. Une vérification empirique est indispensable après toute théorisation.
Filière	La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. On parle ainsi de filière électronique (du silicium à l'ordinateur en passant par les composants) ou de filière automobile (de l'acier au véhicule en passant par les équipements). La filière intègre en général plusieurs branches.
Fonction d'offre	C'est la relation entre les quantités offertes d'un bien, d'un service, de travail, par rapport au prix d'offre. Cette fonction est croissante. Sa dérivée est donc positive.
Fonction de demande	C'est la relation entre les quantités offertes d'un bien, d'un service, de travail, par rapport au prix d'offre. Cette fonction est croissante. Sa dérivée est donc positive.
Hypothèse	C'est une idée que retient le scientifique pour construire une théorie. L'objectif sera de vérifier empiriquement que cette hypothèse est valide.
Investissement	Opération économique consistant pour une entreprise acquérir des biens de production (investissement matériel) ou effectuer certaines dépenses ayant pour but de développer le potentiel de l'entreprise pour l'avenir (investissement immatériel).
Investissements de capacité	L'investissement de capacité désigne l'achat de capitaux fixes en vue d'augmenter les capacités de production (ex : achat de machines supplémentaires, etc.). Cet investissement est créateur d'emplois.
Investissements de productivité	Consiste en l'achat de capitaux fixes en vue d'améliorer l'efficacité de la production sans pour autant augmenter les capacités de production (ex : remplacement des salariés par les machines). Cet investissement peut être destructeur d'emplois.

Investissements de renouvellement	Investissements permettant de remplacer des machines causes de l'usure. Cela ne génère pas de gains de productivité, ni de production supplémentaire.
Macroéconomie	Discipline qui cherche à comprendre comment le circuit ou le système économique se régule et quelles sont les interactions entre les variables du système. Définition de la macro-économie selon Attali et Guillaume : étude des mécanismes de production, de consommation et d'échanges dans une structure sociale donnée et des relations entre ces mécanismes et cette structure.
Main invisible	Selon Adam Smith, auteur classique du XVIII ^{ème} siècle, la main invisible est le principe selon lequel l'optimisation des intérêts privés conduit spontanément l'intérêt général.
Marché	C'est le lieu réel ou fictif sur lequel s'échange un bien (voir valeur d'échange), un service, le travail, le capital, la monnaie.
Masse salariale	Ensemble des salaires et des cotisations sociales des employeurs.
Mésoéconomie	Cette branche de l'économie adopte la même méthodologie que la macroéconomie. Elle s'intéresse donc à la régulation du système économique. A ce titre, on peut retenir la même définition que celle de la macroéconomie, mais la mésoéconomie s'intéresse à l'analyse d'une branche, d'un secteur, d'une filière ou encore d'une région.
Modélisation	C'est un outil, le plus souvent formulé grâce à des équations et utilisant les statistiques, permettant de confronter la théorie (abstraction) à la réalité.
Monopole	C'est un marché sur lequel il n'y a qu'un offreur. Le prix de monopole est supérieur au prix de concurrence.
Monopsone	C'est un marché sur lequel il n'y a qu'un demandeur. Le prix de monopsone est inférieur au prix de concurrence.
Offre (fonction d'offre)	C'est la courbe qui relie la quantité qu'est prêt à offrir un agent économique et le prix d'offre. Cette relation est croissante. Voir aussi à demande.

Oligopole	C'est un marché sur lequel n'existent que quelques offreurs. Le prix sur un marché oligopolistique est compris entre le prix de monopole et le prix de concurrence.
Oligopsone	C'est un marché sur lequel n'existent que quelques offreurs. Le prix sur un marché oligopolistique est compris entre le prix de monopole et le prix de concurrence.
Optimum au sens de Pareto	Soit un choix a deux termes (x et y). Une situation est optimale au sens de Pareto si on ne peut plus choisir x sans restreindre le choix de y. La situation est sous-optimale s'il est possible de choisir en même temps x et y.
Population active	Population active: nombre d'actifs occupés et de demandeurs d'emploi. Population active occupée : nombre d'actifs occupant effectivement un emploi.
Postulat	C'est une idée à laquelle adhèrent les membres d'une communauté scientifique. On ne cherche pas à savoir si le postulat est vrai ou non ; il est d'ailleurs " indémontrable " et ne fait pas l'objet d'une démonstration.
Principe de non rivalité	Dans le cadre des services collectifs, le principe de non rivalité indique que l'utilisation du service par un agent supplémentaire ne pose aucun problème. Il n'y a donc pas d'effet d'encombrement.
Prix d'offre	C'est le prix minimum à partir duquel l'offreur est prêt à faire la transaction.
Prix de demande	C'est le prix maximum au-delà duquel le demandeur n'est plus prêt à faire la transaction.
Prix réel	C'est le prix d'un bien, compte-tenu de l'effet de l'inflation. Cette notion s'apparente donc à la notion de pouvoir d'achat.
Production	Ensemble des biens et services produits : - soit vendu sur le marché, - soit dont les facteurs de production s'échangent sur un marché.
Productivité	Rapport entre la quantité produite d'un bien ou d'un service, rapportée a la quantité de facteurs de production.
Productivité marginale du travail	Rapport entre la variation de production et une variation infinitésimale du facteur travail.
Rareté	La rareté des ressources veut dire que les

	ressources sont produites en quantité limitée. Il faut donc entendre ce terme dans son sens économique et non dans son sens courant. Un tableau de maître est un objet rare à la fois : - au sens du langage courant : il n'existe qu'à un seul exemplaire. S'il est reproduit, ce ne sont que des copies et non l'original du peintre; - au sens économique : il est bien produit en quantité limitée. En revanche, l'eau minérale disponible dans les hypermarchés est un bien abondant dans le langage courant : il est aisé de se procurer de l'eau minérale mais cela reste un bien rare au sens économique du terme. En effet, même si la production est de 1 million de bouteilles, cela reste une quantité limitée.
Rationalité	En microéconomie, on postule que les agents sont rationnels. Ils sont donc capables de faire le meilleur choix possible en respectant les contraintes qui s'imposent à eux.
Secteur d'activité	Il s'agit de considérer l'activité principale d'une entreprise, ce qui implique qu'elle peut avoir des activités annexes (exemple : le secteur automobile intègre, outre l'automobile, la production et la distribution d'autres biens). La Comptabilité Nationale retient la notion de branche et non de secteur d'activité.
Secteur institutionnel	C'est un regroupement d'unités économiques résidentes caractérisé par sa ou ses fonctions principales et sa ou ses ressources (voir les cinq secteurs).
Service	Production le plus souvent immatérielle, s'échangeant sur un marché (services marchands) ou dont les facteurs permettant de le produire s'échangent sur un marché (services non marchands).
Services collectifs	Ce sont des services qui respectent les principes de non rivalité et de non exclusivité.
Théorie	C'est une représentation simplifiée de la réalité. L'élaboration d'une théorie donne lieu ensuite à une confrontation à la réalité. Pour cela, les économistes ont recours à la modélisation.
Toutes choses égales par ailleurs	Soit une théorie économique dont la variable expliquée est w . Cette variable s'explique, selon ladite théorie, par x , y , et z . Or, comme tout scientifique, nous voulons savoir l'impact de x

	sur w, celle de y sur w et celle de z sur w. Mais, dans la réalité, x, y et z ont un impact simultané sur w. Nous conduisons un raisonnement " toutes choses égales par ailleurs " : nous analysons l'impact de x sur w en supposant que y et z sont constants, puis nous analysons l'impact de y en supposant que x et z sont constants et enfin, nous analysons l'impact de z en supposant que x et y sont constants.
Utilité (fonction de)	C'est la relation entre la quantité d'un bien et la satisfaction qu'il procure. Cette relation d'abord croissante a un rythme croissant voit son rythme d'augmentation diminuer, puis stagner. Ensuite, la fonction devient décroissante mais l'agent n'est pas rationnel à ce stade. En effet, qui augmenterait sa consommation d'un bien si sa satisfaction diminue ? Voir aussi a désutilité.
Valeur d'usage	C'est la mesure de la satisfaction que procure le bien.

EXPLICATIONS DE VOTE

EXPLICATIONS DE VOTE

1^{er} COLLEGE

Monsieur Gérard RAMON
Pour le 1^{er} collège

2^{ème} COLLEGE

Monsieur Xavier PETRACHI
Pour le Comité Régional CGT

Madame Isabelle MONTIER
Pour la CFDT et l'UNSA

Monsieur Michel LAMARQUE
Pour le Comité Régional FO

Monsieur Daniel MEMAIN
Pour Solidaires

3^{ème} COLLEGE

Madame Marie-Hélène BOUYGUES
Pour le Groupe Santé-Logement-Cohésion sociale

Suffrages exprimés : 156

Pour : 156

Abstentions : 0

Avis adopté

Intervention de Monsieur Gérard RAMON

Pour le 1^{er} Collège

Monsieur le Président du CESER,
Mesdames et Messieurs les Conseillers, Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas aujourd'hui au nom de la CPME ni en mon nom propre que j'interviens sur le Projet d'avis de la Commission 3 accompagnée dans cette auto-saisine par la Commission 4, mais au nom du premier collège, à qui il est venu l'idée saugrenue de me confier cet exercice.

Toutefois, sans pour autant dénaturer la synthèse qui est ressortie de la lecture de ce projet d'avis par le premier collège, je m'efforcerai de rester moi-même avec tous les autres conseillers du premier collège, dans l'intérêt de tous.

C'est la raison pour laquelle, je vous demanderai de bien vouloir me suivre dans cette intervention afin de donner du sens au sens et aller au-delà de la face cachée des choses.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le sujet dont s'est saisi la Commission 3 est plus complexe que ce qu'il n'y paraît de prime abord et, l'exercice pour en révéler son caractère innovant, périlleux.

Donner et gérer l'image de soi, sont deux préoccupations aussi vieilles que l'humanité, et en ce sens, il ne serait pas plus leste de dire que Charlemagne a inventé l'Ecole et que 60 ans avant J.C., Cléopâtre a inventé la cosmétique Bio en se baignant dans du lait d'ânesse.

A savoir que le lait d'ânesse ne fut incorporé pour la première fois dans des produits cosmétiques qu'il n'y a 18 ans, par une PME/PMI qui reçut à cette occasion le premier prix de l'innovation, au Palais des Congrès, Porte Maillot à Paris, pour son soin « PERLE DE VIE ». Tout un programme !

Ce jour-là, ce ne furent pas les ingénieurs et les chercheurs qui étaient à l'honneur, mais une ânesse de l'asinerie D'EMBAZAC, située à L'Isle Jourdain, près de TOULOUSE : pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ; bonjour la suffisance et l'humilité.

Pour autant, serions nous fondé à dire, à ce moment du propos, que la cosmétique est née de la rencontre de la cosmétique (qui ne modifie pas en profondeur) et de la mise en vers de l'utilisation de produits naturels (filière), pouvant se résumer ainsi : « sur des versets anciens faisons des vers nouveaux ».

La cosmétique s'est saisie de ce besoin légitime et naturel qui est « de réparer des ans l'irréparable outrage », pour travailler à prévenir le vieillissement cutané et redonner à la peau un aspect plus jeune, se refusant à aller au-delà du derme (comme le nuage de Tchernobyl qui s'est arrêté aux frontières de notre pays), pour ne pas tomber sous le coup d'une AMM (autorisation de mise sur le marché), point de passage obligé pour les produits médicamenteux.

Pourtant, plus récemment, la cosmétologie a pris une place de choix dans la prévention des agressions cutanées et des cancers qui en résultent, et dans la stimulation des processus de réparation de la peau après agression.

La cosmétologie se positionne donc dans le domaine de la physiologie cutanée et tout ce qui peut permettre à la peau de rester en bonne santé.

La dermatologie est définie, elle, comme étant la branche de la médecine qui s'occupe de la peau, des muqueuses et des phanères. Elle est associée traditionnellement à la vénérologie, c'est à dire, l'étude des maladies vénériennes ou infection sexuellement transmissible.

Même si l'on peut, en faisant le grand écart : la peau peut-être effectivement considérée comme le trait d'union ou plutôt une passerelle entre la cosmétique et la dermatologie, il paraît plus convenable de se focaliser sur la dénomination « Dermo-cosmétique » dont la paternité, bien que non déposée, et le concept, reviennent aux Laboratoires FABRE.

C'est l'exercice auquel s'est livré avec succès, après avoir pris la mesure de l'enjeu puis en rassemblant ce qui était épars, pour en faire un tout, sinon parfait du moins cohérent, la Commission 3 sous la Présidence éclairée de Madame Marielle GAUDUIS, aidée dans cette tâche par la commission 4, sous la Présidence documentée et pertinente de Monsieur Alain RADIGALES : qu'ils en soient remerciés.

En conclusion, nous dirons donc que :

Si les produits dermo-cosmétiques ne sont pas soumis à une AMM, mais comme le sont aujourd'hui les produits cosmétiques, à des contrôles nombreux, rigoureux et contraignants, à une traçabilité tatillonne, à des tests toxicologiques et physicochimiques incontournables, à des protocoles cliniques pour prouver leur efficacité, voire à des « dispositifs médicaux »,

si leur diffusion n'est pas exclusivement réservée au réseau des pharmacies,

si l'organisation de cette filière est accompagnée d'une forte campagne d'information et de sensibilisation accessible et compréhensible par le plus grand nombre,

alors, toujours en surfant sur la réputation mondiale de nos entreprises dans ce domaine, cette voie pourra effectivement apporter un plus à notre Région et ouvrir de nouvelles perspectives de développement à nos PME/PMI existantes, celles en devenir et celles nombreuses qui ne manqueront pas de voir le jour.

Et enfin, c'est en continuant à croire tous ensemble « qu'il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer », que nous transmettrons à ceux qui nous succéderont, l'espoir, non pas que demain sera un jour meilleur mais un jour qui se lèvera avec le soleil.

Le premier collège votera ce Projet d'AVIS

Merci de votre attention.

Intervention de Monsieur Xavier PETRACHI

Pour le Comité Régional CGT

Monsieur le Président du CESER,
Mesdames et Messieurs les Conseillers, Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

L'avis du CESER sur la dermo-cosmétique met en lumière la question des filières industrielles et de l'économie productive.

La CGT salue sans réserve l'initiative de la commission « Activités et mutations économiques - Economie sociale et solidaire » de faire une série d'avis sur les filières, déjà structurées ou qui mériteraient de l'être.

L'industrie a mauvaise presse : que ce soit du fait de l'image de conditions de travail difficiles ou du fait des successions de fermetures d'entreprises, le plus souvent sans ménagement et quelquefois par simple SMS.

L'image de l'industrie, c'est d'un côté des dirigeants qui sabrent dans les effectifs pour satisfaire la rentabilité des actionnaires, voire qui définissent un paysage industriel sans usine, bénéficiant de parachutes dorés ; et de l'autre des salariés, qui subissent sans pouvoir agir sur les stratégies industrielles, et qui en sont à installer des bouteilles de gaz dans les locaux en contrepartie d'indemnités de licenciement.

En cela, l'avis sur la dermo-cosmétique pose les enjeux de mutation économique face à la transition écologique, devenue incontournable pour promouvoir le développement des filières d'aujourd'hui et de demain.

Les préconisations de cet avis portent sur une reconnaissance des entreprises du secteur, sous forme d'un même écosystème, qui en étant réellement identifiées et mises en réseau, pourraient être largement valorisées au travers de la création d'un cluster dermo-cosmétique Occitanie.

Si cela devait être confirmé, nul doute que ce cluster permettrait d'accroître la visibilité de cette filière et offrir aux salariés une meilleure identification, pour valoriser leurs savoir-faire et les faire reconnaître dans une convention collective. Cette dernière aurait pour objet de définir une grille salariale, de lister l'ensemble des métiers et formations afférentes, d'améliorer les relations employeurs-salariés.

Cet avis porte aussi sur un besoin de changer de modèle économique, en mettant au centre des enjeux industriels et économiques le changement climatique et la transition énergétique. Mais il y a lieu aussi de s'interroger sur la finalité sociale de l'entreprise et la place des salariés, comme étant parties prenantes dans la prise de décision des entreprises. En effet, pour la CGT, l'entreprise n'appartient pas qu'à ses seuls actionnaires et son développement dépend des stratégies nationales, des évolutions technologiques mais aussi de la place que souhaitent prendre aujourd'hui les salariés et citoyens dans un modèle social écoresponsable et durable.

La CGT votera cet avis.

Intervention de Madame Isabelle MONTIER

Pour la CFDT-UNSA

Monsieur le Président du CESER,
Mesdames et Messieurs les Conseillers, Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

La CFDT et l'UNSA estiment que la création de la filière, ou cluster en attendant, dermo-cosmétique serait intéressante pour la région, que ce soit sur le plan :

- économique,
- universitaire,
- et social.

Cette activité est déjà bien implantée en Occitanie.

La dermo-cosmétique, mais Quézako ?

Il n'existe pas de définition légale des produits dermo-cosmétiques, toutefois, ces produits répondent en raison de leur technicité et de leur qualité à un problème particulier de peau ou de cheveux, pouvant aller du bien-être de l'individu jusqu'à la prise en charge des patients après des traitements, *par exemple de type « radiothérapies » ou « chimiothérapies »*.

Il serait très intéressant pour notre région d'organiser et de promouvoir cette filière, comme l'a fait la région CENTRE-VAL DE LOIRE pour la parfumerie cosmétique en créant en 1994, le pôle de compétitivité « Cosmétique Valley ».

Ce pôle est aujourd'hui :

- le 1^{er} centre de ressources mondial en Parfumerie Cosmétique.
- le plus important pôle de compétitivité national spécialisé (En 2016, la Cosmetic Valley, c'est : 800 Entreprises ; 90 000 emplois ; 26 milliards € de CA ; 8 Universités, CNRS, INRA 8 170 Chercheurs / 226 laboratoires ; 175 projets R&D pour 280 millions € avec 260 entreprises et 205 laboratoires publics impliqués).

L'expérience de Cosmetic Valley, permet de mieux comprendre et envisager l'intérêt d'une filière dermo-Cosmétique en Occitanie

Cela doit être inspirant pour la région Occitanie qui dispose :

- d'un ensemble d'entreprises de toutes tailles, multisectorielles* qui sont implantées sur tout le territoire. (**producteurs, recherche et développement, création de principes actifs, fournisseurs d'ingrédients, thermalisme, commercialisation/distribution, activités connexes : promotion, packaging communication...*) ;
- d'une structure botanique (Bagnères de Bigorre, Soual Conservatoire Botanique, Banyuls la Forêt de la Massane, le Jardin des Plantes de Montpellier...) ;
- d'universités et d'entités d'excellence pour la formation et la recherche ;
- de la deuxième place nationale en agro-industrie ;
- d'infrastructures thermales actives (Première région thermale de France : 180 000 curistes, 31 % du marché national du thermalisme).

C'est une chance pour notre région d'avoir autant de talents réunis sur son territoire et de pouvoir les mettre en lumière en organisant une structure répondant à leurs besoins.

Provoquer les coopérations et les synergies de ce savoir-faire, aiderait au rayonnement de notre région et mettrait en avant les talents et expertises présents sur notre territoire.

de plus, cela permettrait de valoriser, d'une autre manière, la production agricole de proximité (culture de plantes pour la sélection d'ingrédients naturels, triés sur le volet selon les meilleurs critères).

Aujourd'hui l'agro-industrie* est une des premières activités de la région Occitanie au même titre que l'aéronautique**. L'activité agricole pourrait se diversifier, être encore plus visible et valorisée grâce à la valeur ajoutée de la dermo-cosmétique.

**(agricole et transformation : 78 000 exploitations agricoles, 140 000 actifs permanents ; 6,8 Milliards d'euros, 1^{ère} région bio, 1^{er} vignoble mondial en superficie pour les vins d'origine)*

*** (800 entreprises ; 60 000 salariés, 15 Milliards d'euros estimés de CA)*

Donner une meilleure visibilité à cette filière serait un vrai plus pour dynamiser la recherche et l'attractivité professionnelle. En effet, cela susciterait l'intérêt des chercheurs internationaux et des étudiants pour notre région mais aussi pour l'installation de nouvelles entreprises innovantes.

C'est également l'opportunité de mutualiser les moyens existants au service de nos talents parfois méconnus, présents dans les TPE/PME, qui n'ont pas forcément les moyens et la logistique pour montrer leur savoir-faire et gagner des marchés à l'international.

La reconnaissance de cette filière permettrait d'aider à structurer les différents acteurs en proposant l'animation et l'amélioration de l'accès aux financements.

En conclusion, créer cette filière, ce cluster dans un premier temps, c'est mettre au service de nos talents, une structure qui, impulsée par la région, pourrait favoriser :

- une production agricole bio avec un savoir-faire spécifique,
- une production industrielle à forte valeur ajoutée
- une expertise biotechnologique facteur d'innovation,
- un nouvel axe de valorisation du bien-être de l'individu dans le secteur du thermalisme,
- l'attraction des chercheurs et étudiants hors Occitanie et étrangers.
- la connexion des TPE/PME avec les centres de recherche,

Et enfin favoriser :

- la coopération entre tous les acteurs de la filière.

Tout cela permettra une meilleure visibilité nationale et internationale avec le label « Sud de France » associé au « Made in France ».

La CFDT et l'UNSA se félicitent que le CESER Occitanie ait souhaité se saisir des filières industrielles émergentes comme un facteur d'avenir pour la région Occitanie.

En effet, si le premier secteur étudié est la dermo-cosmétique, le choix de continuer avec d'autres filières déjà ciblées* nous satisfait entièrement.

C'est pour cela que la CFDT et l'UNSA voteront favorablement pour cet avis.

(* l'e-santé, l'audiovisuel et l'animation, la Silver-économie, le secteur de la robotique et des drones, la bio-économie et chimie verte, le secteur automobile et ferroviaire,...)

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Intervention de Monsieur Michel LAMARQUE

Pour le Comité Régional FO

Monsieur le Président du CESER,
Mesdames et Messieurs les Conseillers, Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Nous sommes tous ici conscients de la nécessité pour la région Occitanie de consolider et de faire prospérer son socle d'activités, de le diversifier, de le moderniser, de l'adapter non seulement aux fluctuations des consommateurs mais aussi à celle des mouvances économiques, technologiques ou climatiques. Réussir l'ancrage territorial auquel tous ici travaillent ne peut devenir une réalité qu'à la condition d'apporter des réponses cohérentes, réalisables, fiables et pérennes à cette problématique.

S'il est des domaines d'activités historiquement très implantés qui apportent à notre région leur part de richesses, il en est de nombreux autres dont le développement reste chaotique, pas tant du fait de difficultés techniques dans l'élaboration d'un produit et de sa mise sur le marché, mais en raison de leur manque de structuration, lequel amène à l'isolement.

Tout l'intérêt des filières réside par conséquent à prendre en compte et à solutionner cette problématique afin de pouvoir être un levier de maintien de l'activité, de création et d'amélioration économique, à l'origine de toute croissance d'emploi et de création de valeur pour l'ensemble des acteurs et du territoire.

La légitime ambition de faire prospérer la dermo-cosmétique en Occitanie, après en avoir évalué les atouts et les faiblesses, aura du mal à aboutir si les entreprises concernées par cette activité ne se structurent pas afin de maximiser leur fonctionnement, leurs échanges, le partage et la complémentarité de leurs savoir-faire, la mise en place ou l'amélioration de synergies avec d'autres filières ou encore la mutualisation de moyens.

Le projet d'avis qui vous a été présenté fait également état des liens que les acteurs de la dermo-cosmétique ont avec d'autres grands secteurs d'activité dans lesquels on retrouve la santé/recherche, l'agriculture et l'agro-alimentaire, l'économie sociale et solidaire pour ne citer que ceux-là. Si l'on ajoute à cela le thermalisme, le transport et la distribution et même si la liste n'est pas exhaustive, le besoin de structuration devient une évidence.

C'est pourquoi la création d'un Cluster dermo-cosmétique d'Occitanie membre du Pôle de compétitivité Cosmétic Valley de la Région Centre-Val de Loire devient une nécessité. En plus des services qu'offre un tel rattachement (réseaux, labellisation, partenariats, services mutualisés, optimisation des coûts), ce cluster implanté localement permettra d'identifier et de structurer la filière, d'en accompagner le développement, de faciliter les travaux avec d'autres pôles régionaux et d'orienter les achats vers les productions régionales, en particulier vers la production agricole.

Il serait également souhaitable que ce cluster fonctionne dans une logique de branche professionnelle, tant sur le plan de l'emploi et des métiers, du recrutement, de la formation initiale et continue, mais aussi sur celui d'accords de branche et de mise en place d'instances paritaires.

Enfin, il sera indispensable de structurer l'enseignement supérieur et la recherche afin d'être en mesure d'alimenter les différentes entreprises de la filière, en vue d'assurer leur fonctionnement et de préparer leur avenir.

Les préconisations détaillées dans ce projet d'avis visent clairement à la reconnaissance de la filière dermo-cosmétique, en alliant la structuration de ses acteurs, leur coopération et la mise en commun de leurs compétences. Le but est bien entendu de mettre en œuvre des stratégies économiques et industrielles qui sont autant de facteurs de stabilité et d'avenir pour la Région Occitanie.

Le groupe Force Ouvrière votera ce projet d'avis.

Intervention de Monsieur Daniel MEMAIN

Pour Solidaires

Monsieur le Président du CESER,
Mesdames et Messieurs les Conseillers, Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

En propos liminaires de cette déclaration, nous nous permettons de noter qu'une nouvelle fois le CESER a choisi de se transporter pour une plénière dans les locaux d'une banque. Notre mauvais esprit nous oblige à souligner ce partenariat public privé un peu forcé ! Nous nous permettons donc de compléter, à notre façon, la présentation faite ce matin de la Caisse régionale du Crédit Agricole, que nous remercions par ailleurs pour son accueil. Nous sommes actuellement en pleine période de NAO Négociation Annuelle Obligatoire au sein du Crédit Agricole. Nos camarades de Sud remarquent qu'alors que tous les ans, les Caisses Régionales engrangent plus de 3 milliards d'euros de résultats, leurs salariés voient leur pouvoir d'achat baisser malgré leur implication. A ce stade de la négociation, alors que SUD demandait une augmentation de 100 € net mensuel par salarié, la direction propose un plus de 4,5 € net par mois pour un jeune conseiller ou 15 centimes par jour!! Nos camarades concluent en indiquant que ces « miettes distribuées par les directions sont un manque de reconnaissance ». Pour faire le lien avec la dermo-cosmétique c'est comme choisir une crème de jour pour soigner un mal profond. Nous voulions leur renouveler ici notre soutien Solidaire.

Pour en venir à l'avis sur la dermo-cosmétique, nous tenons tout d'abord à souligner la qualité de ce premier rapport réalisé au sein de la Commission Économie avec l'apport précieux de Vitriigny CAM aidée de son chargé de mission Elias ALVAREZ-ABAD dans la continuité du travail initial effectué par Fouad Gannaz et Fatima Benmehdi en lien avec la Commission Recherche.

En particulier nous tenons à insister sur les préconisations de cet avis concernant les emplois, les métiers, les qualifications pour les salarié.e.s de ce secteur d'activité. Vous y noterez que le CESER Occitanie – avec toutes ses composantes - refuse délibérément de reprendre à son compte la théorie de l'approche par compétences, outil de soumission des salarié.e.s dont nos gouvernants font une promotion éhontée.

A *contrario*, le CESER, dans ses recommandations privilégie clairement de revaloriser et développer les notions de métiers, de qualifications permettant d'identifier des parcours professionnels et une grille salariale.

Cela permettra de favoriser les mobilités internes, géographiques et professionnelles, entre les entreprises de la filière. Enfin nous reprenons ici l'objectif visant à améliorer et harmoniser les conditions de travail, de protection sociale et d'accès à des activités sociales et culturelles pour l'ensemble des salariés de la filière.

Comme nous le faisons habituellement nous avons consulté nos camarades de Solidaires du secteur pour recueillir leur point de vue sur ce projet d'avis. Leur jugement est sans appel : « C'est un travail bien mené.

Pour faire partie du secteur d'activité, c'est juste et très complet, l'orientation "naturalité", étant un sujet majeur ». La coordination Solidaires Occitanie votera donc cet avis.

Intervention de Madame Marie-Hélène BOUYGUES

Pour le Groupe Santé-Logement-Cohésion sociale

Monsieur le Président du CESER,
Mesdames et Messieurs les Conseillers, Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Dans un contexte où les populations expriment leurs besoins de gagner dignement leur vie par leur travail et de participer pleinement à la chose publique qui les concerne, la place de l'économie dans notre société revêt une nouvelle fois un sens particulier. Elle est la source de richesses matérielles et immatérielles et participe à la cohésion sociale. C'est un bien commun et précieux qu'il faut préserver, accompagner et développer sur notre territoire.

C'est pourquoi en prenant connaissance de l'avis «*la Dermo-cosmétique, une filière d'excellence pour l'Occitanie : de l'écosystème à la filière*», le groupe « santé, logement, cohésion sociale » du Collège 3 a été sensible :

- à la découverte de ce secteur économique trop peu connu,
- à son contexte économique où l'humain et le développement durable ont toute leur place.

Nous y avons relevés des points qui vont dans le sens d'une meilleure prise en compte de la cohésion territoriale de l'Occitanie, de la valorisation de son art de vivre, du bien être et de la santé de ses habitants.

La filière dermo-cosmétique a ceci de particulier qu'à une échelle encore modeste, au regard des autres filières plus visibles, elle regroupe les différents paramètres qui font « système » entre les entreprises, les territoires où évoluent ces entreprises et les hommes et femmes qui habitent ces territoires.

Le paramètre économique

Les producteurs, chercheurs, entrepreneurs, techniciens et salariés de la filière économique s'appuient sur la richesse « patrimoniale » de l'Occitanie (variété des plantes, qualité de l'eau ...), la compétence technique et la qualifications des acteurs ainsi que leur richesse « immatérielle » : la créativité, la recherche, l'engagement, esprit d'entreprendre.

Il est impératif de développer cette forme d'économie, par ailleurs exportatrice et à forte valeur ajoutée.

Le paramètre du territoire :

Nous sommes frappés par le maillage que constituent les différents acteurs de la filière : exploitations agricoles, unités de production, centres de recherches, établissements thermaux installés aux quatre coins de l'Occitanie. C'est le signe d'une économie ancrée dans le territoire occitan, porteur d'une image forte et en capacité de renforcer :

- le sentiment d'appartenance pour ses habitants,
- l'identification de notre région à l'export.

Il faut conforter cet ancrage, qui contribue à la cohésion territoriale.

Le paramètre du produit

La finalité économique de la filière, son produit, est le bien être, le soin, la santé. La demande croissante en

agriculture bio, les avancées récentes en biotechnologies, la puissance de notre secteur recherche sont des points forts de notre région sur laquelle la filière peut s'appuyer pour évoluer et accompagner la demande du consommateur vers plus de naturalité. Nous voulons insister sur l'inscription de la dermo-cosmétique comme composante de la filière la santé.

- D'une part le bien être, le soin préventif sont admis comme facteurs de prévention de la santé,
- d'autre part la dermo-cosmétique accompagne les soins de santé dans des domaines médicaux très pointus qui ont des résultats encourageants et qui sont porteurs d'espoir pour les malades

C'est pourquoi il faut en soutenir la recherche et le développement.

Le groupe Santé Logement Cohésion sociale a toujours une vision transversale des avis. Nous interrogeons la place, l'attention portée aux habitants de notre région, nous veillons au bon équilibre social et économique du territoire.

L'avis porté par les commissions 3 et 4 nous propose un modèle positif et répond à l'ensemble de ces enjeux.

Le groupe « Santé-Logement-Cohésion Sociale » du 3eme Collège, votera cet avis.

Il remercie :

- les chargés de missions et secrétaires des Commissions 3 et 4 du CESER pour leur professionnalisme,
- Roser et Catherine, les rapporteuses du rapport pour leur synthèse,
- les Présidents des 2 commissions pour leur énergie communicative,
- les conseillers et conseillères pour leur capacité à travailler dans une transversalité productive.

CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Siège

18, Allées Frédéric Mistral
31077 Toulouse Cedex 4
Tél. 05 62 26 94 94
Fax 05 61 55 51 10
ceser@ceser-occitanie.fr

Site de Montpellier

201, Av. de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 22 93 42
Fax 04 67 22 93 94
ceser@laregion.fr



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent

www.ceser-occitanie.fr

**Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**

Crédit photo couverture : AdobeStock© paulynn
AdobeStock© katerinchik

AdobeStock© Africa Studio
AdobeStock© Jürgen Fälchle